



Les Actes de la XVIII^e Conférence générale

OUAGADOUGOU
29 novembre 2013

XVIII^e Conférence générale

OUAGADOUGOU
29 novembre 2013

Projet d'ordre du jour

- | | |
|--|------------------|
| 1/ Adoption du projet d'ordre du jour | CG/Ouaga/2013/1 |
| 2/ Adoption des Actes de la XVIIème Conférence générale ordinaire et de la Conférence générale extraordinaire de 2012 | CG/Ouaga/2013/2 |
| 3/ Désignation du rapporteur général de la Conférence | CG/Ouaga/2013/3 |
| 4/ Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions | CG/Ouaga/2013/4 |
| 5/ Discours bilan du Président du CIRTEF | CG/Ouaga/2013/5 |
| 6/ Rapport du Comité ad hoc sur les cotisations | CG/Ouaga/2013/6 |
| 7/ Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation | CG/Ouaga/2013/7 |
| 8/ Étude et approbation des propositions du Bureau <ul style="list-style-type: none">• Proposition Bureaux avril 2013 et novembre 2013• Rapport du Comité exécutif du Bureau avril 2013 | CG/Ouaga/2013/8 |
| 9/ Étude et approbation des derniers états financiers certifiés (au 31 décembre 2012) | CG/ Ouaga/2013/9 |
| 10/ Établissement du programme d'action pour l'exercice biennal du budget 2014 et de l'échelle des cotisations | CG/Ouaga/2013/10 |
| 11/ Choix du Président, des représentants du Bureau et des Commissions | CG/Ouaga/2013/11 |
| 12/ Nomination du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant | |
| 13/ Approbation du procès-verbal des décisions de la Conférence générale | |
| 14/ Date et lieu de la XIXème Conférence générale ordinaire | |
| Divers | |

Organisation des travaux

Monsieur François GUILBEAU, Président du CIRTEF, remercie les participants présents et ouvre les travaux de la XVIII^e Conférence générale ordinaire du CIRTEF.

Il donne la parole à monsieur Guila THIAM, Secrétaire général du CIRTEF, pour son exposé introductif sur les travaux.

Le Secrétaire général indique ce qui suit :

1) Organismes dont les Administrateurs généraux, Directeurs généraux ou Directeurs ont donné pouvoir à leurs représentants :

Africa N°1, la CRTV, la VOV (Vietnam), la RTBF (Belgique), la RTI (Côte d'Ivoire), l'ORTC (Comores), la RTNC (RDC), la RTS (Suisse), la RTS (Sénégal), la SRC (Canada), la SNRT (Maroc) et la TVM (Mauritanie).

D'autre part, CFI, Télé Québec, TV5 Québec Canada, ARTE et la RTG1 se sont excusés. Ainsi que le Commissaire aux comptes qui n'a pu faire le déplacement sur Ouagadougou.

2) Sur le quorum de notre Conférence.

L'Article **30 de nos statuts indique : quorum de la conférence générale** : majorité absolue des membres **actifs** en règle de leurs cotisations au 31.12.2010 (le cas particulier retenu dans la pratique, « en règle des 2 dernières années », sera aussi considéré ici)

- Membres en règle au 31.12.10 (nombre) : **19** sur toutes cotisations, **25** pour les 2 dernières années de cotisation.
- Majorité absolue : **10** pour toutes cotisations (**13** pour 2 dernières années)
- Nombre d'organismes membres présents et en règle : **13 pour toutes cotisations et 18 pour les deux dernières années.**

Nous avons le quorum pour délibérer valablement dans tous les cas de figure.

Le Secrétaire général lit la liste des organismes qui composent ce quorum ; les représentants de ces **18** organismes dans la salle répondent présents.

Le Secrétaire général termine en remerciant tous les participants venant des 31 organismes membres présents.

Après avoir remercié le Secrétaire général, le Président propose d'adopter l'ordre du jour.

Adoption du projet d'ordre du jour

- | | |
|---|------------------|
| 1/ Adoption du projet d'ordre du jour | CG/Ouaga/2013/1 |
| 2/ Adoption des Actes de la XVIIème Conférence générale ordinaire et de la Conférence générale extraordinaire de 2012 | CG/Ouaga/2013/2 |
| 3/ Désignation du rapporteur général de la Conférence | CG/Ouaga/2013/3 |
| 4/ Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions | CG/Ouaga/2013/4 |
| 5/ Discours bilan du Président du CIRTEF | CG/Ouaga/2013/5 |
| 6/ Rapport du Comité ad hoc sur les cotisations | CG/Ouaga/2013/6 |
| 7/ Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation | CG/Ouaga/2013/7 |
| 8/ Étude et approbation des propositions du Bureau <ul style="list-style-type: none"> • Proposition Bureaux avril 2013 et novembre 2013 • Rapport du Comité exécutif du Bureau avril 2013 | CG/Ouaga/2013/8 |
| 9/ Étude et approbation des derniers états financiers certifiés (au 31 décembre 2012) | CG/ Ouaga/2013/9 |
| 10/ Établissement du programme d'action pour l'exercice biennal du budget 2014 (révision au 18.11.2013) et de l'échelle des cotisations | CG/Ouaga/2013/10 |
| 11/ Choix du Président, des représentants du Bureau et des Commissions | CG/Ouaga/2013/11 |
| 12/ Nomination du Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant | |
| 13/ Approbation du procès-verbal des décisions de la Conférence générale | |
| 14/ Hommage à monsieur Jacques BRIQUEMONT et à madame Angélique SCHUSZTER | |
| 15/ Date et lieu de la XIXème Conférence générale ordinaire <ul style="list-style-type: none"> - Déclarations, annonces ou présentations de Chefs de délégation ou de leurs représentants - Remise des Grands Prix multimédia 2013 - ANNEXES | |

La XVIII^e Conférence générale adopte l'ordre du jour.

Adoption des actes de la XVII^e Conférence générale ordinaire et de la Conférence générale extraordinaire de 2012

Le Président donne la parole au Secrétaire général qui indique que les Actes de la XVIIème Conférence générale ordinaire ont été adressés à tous les organismes en date du 6 juillet 2011 (réf. GT/lv/2011.270) et ceux de la Conférence générale extraordinaire de 2012 par courriel le 7 décembre 2012.

Depuis, aucun commentaire ou correction n'a été adressé au Secrétariat général.

Il indique que quelques exemplaires sont disponibles pendant les travaux de la Conférence et rappelle que dans la pratique, les organismes membres peuvent faire leurs remarques au Secrétariat général dans les deux mois qui suivent la Conférence générale.

La XVIII^e Conférence générale adopte les actes de la XVII^e Conférence générale ordinaire et ceux de la Conférence générale extraordinaire de 2012.

Désignation du rapporteur général de la Conférence

Sur proposition du Directeur général de la RTB, monsieur Soulémane OUEDRAOGO, la Conférence générale désigne monsieur Christian Pogdnaba ZONGO, Conseiller du Directeur général de la RTB, comme rapporteur général de la Conférence. Il sera bien entendu assisté par le Secrétariat général, en la personne de monsieur Ronald THEUNEN, Chargé de mission, pour préparer son rapport.

Acceptation de nouveaux membres et information sur les demandes non recevables et les démissions

Le Président donne la parole au Secrétaire général qui informe la Conférence générale de la décision de Radio France de quitter le CIRTEF. Ceci par lettre du Président de Radio France PDG/SG/MQ/1180913 du 25 septembre 2013. Il poursuit en disant que cette lettre, reçue le 30 septembre 2013, a fait l'objet d'une réponse du Secrétaire général datée du même jour avec copie aux membres du Bureau de direction qui en ont été ainsi informés.

Cette question a fait l'objet d'une recommandation proposé par le Bureau de direction du 28 novembre 2013 à Ouagadougou, soumise à la Conférence générale et formulée comme suit : *La conférence générale exprime son regret devant la volonté de Radio France de quitter le CIRTEF, demande à Radio France de bien vouloir reconsiderer sa position et charge le Président du CIRTEF d'une mission en ce sens.*

La XVIII^e Conférence générale adopte par acclamations la recommandation du Bureau de direction.

Discours bilan du Président du CIRTEF

Le Président présente son discours bilan repris dans le dossier de la XVIIIème Conférence générale sous la cote CG/Ouaga/2013/5

Abordant le point 5 de l'ordre du jour de la Conférence générale, le Président s'adresse à l'Assemblée en indiquant qu'il va faire une présentation synthétique en mettant en avant certaines thématiques des activités du biennum.

Les éléments présentés peuvent être résumés autour des axes suivants :

- Le bon fonctionnement des instances ;
- L'évolution des statuts ayant permis l'organisation de la Conférence générale en même temps que le SÉFOR ;
- Le soutien apporté au CIRTEF et au Secrétaire général dans les actions et les projets ;
- La rénovation des relations entre TV5MONDE et le CIRTEF, pour une confiance rétablie ;
- La réflexion sur le rôle et les missions du CIRTEF et sur les actions prioritaires (mutations, numérisation, TNT, etc.).

Il a aussi esquissé les orientations tracées pour un travail plus collaboratif en indiquant qu'il y reviendra lors de l'examen du point sur le plan d'action du prochain biennum (professionnaliser la production, développer les échanges entre les membres, fluidifier la communication).

Il termine enfin en souhaitant que tous les membres participent aux activités et s'engagent dans les actions du CIRTEF.

Cette présentation ne fait pas l'objet de débats.

Le discours bilan du Président est adopté par acclamations.

Rapport du Comité ad hoc sur les cotisations

Au nom de monsieur Bertrand SCIRPO, de France Télévisions, qui a présidé les travaux au nom du Président du CIRTEF, le Secrétaire général indique que le Comité ad hoc mis en place par la Conférence générale de Paris 2011, s'est réuni à Bruxelles le 15 avril 2013. Les membres du Comité avaient reçu du Secrétaire général un document de travail en mai 2011 ; ce document, révisé et retransmis en mars 2013, porte sur :

- 1/ Taux de cotisations – catégories – au 31/12/2010 ;
- 2/ Evolution du niveau de cotisations dans le temps et mécanisme ;
- 3/ Arriérés de cotisations et traitement
 - 3.1. Décision d'effacement de la Conférence générale de Montréal 2005 ;
 - 3.2. Bilan de l'apurement des dettes suite à la Conférence générale de Montréal 2005 ;
 - 3.3 Décision de la Conférence générale 2011 de Paris – Bilan d'étape.

Il termine en indiquant que le rapport de ce Comité est soumis à la Conférence générale sous la côte CG/Ouaga/2013/6.

Après avoir échangé sur le rapport du Comité ad hoc, et après indication de ce qui est prévu dans les statuts, la Conférence générale propose la résolution suivante :

« La Conférence générale mandate le Secrétaire général pour sensibiliser les organismes et leur ministère de tutelles sur la nécessité de payer les cotisation et pour effectuer toutes les relances nécessaires. Elle mandate le Bureau de direction pour prendre des mesures de restrictions d'accès aux services du CIRTEF pouvant aller jusqu'à la suspension temporaire de l'organisme défaillant »

Cette résolution est adoptée par la Conférence générale

Rapport d'activités du Secrétaire général et approbation

Le Président donne la parole au Secrétaire général.

Monsieur Guila THIAM indique que le rapport a été transmis dans le dossier de la Conférence générale avec la cote CG/Ouaga/2013/7 ; il en fait une présentation résumée en PowerPoint comme suit :

Chiffres 2012 -2013 : Quelques tableaux

ECHANGE D'EXPERIENCES

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION		COMMENTAIRE
		2011	2012	
Réunions instances	2	2	2	CGE en 2012
Séminaire	1	1	1	

SOUTIEN A LA PRODUCTION

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION		COMMENTAIRE
		2011	2012	
Production pour TV5 :				
• Reflets	40	40	40	Hebdo
• SCC	24	24	24	Hebdo+rediff
• Afrique plurielle	7	6	7	Hebdo+rediff
Formactions R-TV	9	9	5	
Prod soutenues Fonds TV	20	21	20	Fonds créé 2009
Prod soutenues Fonds Radio	8	6	3	Fonds créé 2009
Séries harmonisées TV	4	4	3	
Séries harmonisées Radio	2	2	1	

FORMATION

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION		COMMENTAIRE
		2011	2012	
Formation FORMATIONS R-TV	9	9	6	
FORMACTIONS R-TV	9	9	5	
Séminaire	1	1	1	
Séries harmonisées TV	4	4	3	
Séries harmonisées R	2	2	1	Lancement avec RFP

ECHANGE DE PROGRAMMES

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION		COMMENTAIRE
		2011	2012	
Échanges programmes Radio		112 Prog.	163	Pour téléchargement
Échanges programmes TV		40 H	40	Via CFI Pro

SAUVEGARDE ET PERENNITE DE NOTRE OFFRE DANS LE MONDE NUMERIQUE

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION		COMMENTAIRE
		2011	2012	
Programmation sur TV5		Mise à dispo de droits.	Mise à dispo de droits	Web TV Afrique de TV5MONDE
Install sauvegarde archives	3	3		Ph opérationnelle 2004

EXPOSITION DE CONTENUS FRANCOPHONES

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION	COMMENTAIRE	
		2011	2012	
Programmation sur TV5				
Films LM	20	21	19	1 film par mois depuis 2006
Docu	40	48	34	
Court métrage	40	52	52	
Production pour TV5				
Reflets	40	40	40	Hebdo
SCC	24	24	24	Hebdo+rediff
Afrique plurielle	7	6	7	Hebdo+rediff
Échanges programmes R		112 Prog	163	Pour télécharg.
Échanges programmes TV		40 h	40	Via CFI Pro
Install sauvegarde archives	3 pays	3 pays		Ph opérationnelle depuis 2004
Autres expositions programmes				
Plateforme UNESCO		Près de 100 Progr	Séries CIRTEF sur son site	Un Musée, un Objet : 44
Archives Reflets		Près de 50 n°	Près de 100progr	Via plateforme UNESCO
Visions archives Reflets		Près de 50 n°	Près de 50 n°	Via site vidéo RTBF qui diffuse aussi TV5

SITE

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION	COMMENTAIRE	
		2011	2012	
Site				
Volume transféré		48Go	43Go	Accès sons et vidéo dès 2004
Nombre de clics		462.000	432.000	Site professionnel
Nombre de pages		96.000	114.000	
Vues				
Fichiers ouverts		230.000	266.000	

COMPTE RENDU SUCCINCT POUR 2013

En l'absence de Conférence générale en avril 2013, un plan d'actions 2013 a été adopté par le Bureau de Direction en rapport avec le budget 2013 qu'il a adopté. Ceci en attendant de mettre en œuvre la nouvelle règle de tenue de la Conférence générale en marge du SEFOR

GOUVERNANCE

- Un travail de profondeur a été fait pour fournir aux membres un document de référence pour les amener à se prononcer sur la mission du CIRTEF et préparer le plan d'actions 2013-2015.
- La revue, en cours, des termes du partenariat avec TV5, d'une part, et échanges avec l'Administrateur de l'OIF en juin 2013, d'autre part, pour raffermir les partenariats
- Amélioration de la qualité de l'inventaire physique et comptable des centres.
- Document de référence sur les procédures des centres a été réactualisé.

ECHANGE D'EXPERIENCE

- Portail CIRTEF a été simplifié et clarifié avec de nouvelles interactivités à l'accueil
- La RTB qui reçoit le SÉFOR sur le thème « FACE À LA CONCURRENCE, MISER SUR LA PRODUCTION LOCALE »
- Audience avec les autorités du Burkina Faso en septembre pour présenter tous les aspects du dossier et de la thématique.
- Sommaire de manuels théoriques de base ou plus spécialisés disponibles ou le résumé de leur contenu a été mis en ligne sur le site du CIRTEF
- Participation à l'Assemblée plénière de la CTF à Dijon en mai et au Comité des programmes des RFP à Genève en mars.

ÉVOLUTION PORTAIL EN 2013

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION		COMMENTAIRE
		2012	2013 À novembre (11 mois)	
Site	Volume transféré	43Go	32Go	Accès sons et vidéo dès 2004 Site professionnel
	Nombre de clics	432.000	482.000	
	Nombre de pages	114.000	138.000	
Vues	Fichiers ouverts	266.000	298.000	

FORMATION

- Document de synthèse élaboré suite au questionnaire sur les services de formation et les formateurs au sein des organismes du Sud. Réponses reçues de : Radio Lomé, RTD, ORTN, TVCA, Tunisie, Côte d'Ivoire.
- 1 Formation avec formation de formateurs en partenariat avec ORTN en mars 2013 à la RTB et à l'ORTM Mali pour le système d'archivage numérique AIME
- 1 Formation avec formation de formateur ORTN lors d'un atelier d'analyse de maquettes de coproductions TV à Niamey en juin
- 1 Formation avec formation de formateurs RTB et ORTN lors du séminaire international d'écriture de scénario organisé par le CIRTEF à Ouagadougou en juin au bénéfice des agents de la RTB, de l'ORTN et de la RTS Sénégal.
- La formation par le biais de Radio SEFOR se poursuit cette année.
- Autres formations pendant le SEFOR pour la RTB avec l'appui de la RTBF et de Radio Canada : prise de son – montage numérique Radio et Télévision – techniques d'animation d'un site portail
- Les formactions aussi restent des supports de formation, notamment pour les documentaires.

SOUTIEN À LA PRODUCTION

- TV5MONDE participe au comité de sélection du Fonds TV : 10 dossiers (sur 62) à sa 1ère session et 11 (sur 53) à la deuxième.
- Fonds Radio : 6 dossiers à la 1ère session (4 documentaires et 2 docu-fictions) et choix attendu pour la deuxième (4 dossiers à mi-octobre).
- Les centres du CIRTEF (Cotonou, Yaoundé et Niamey) abritent la postproduction de ces unitaires pour la Télévision et, selon le cas, pour la Radio.
- La postproduction de « Si Jeunesse pouvait » a été réalisée par Ronald THEUNEN au Centre de Yaoundé en octobre sur la base des éléments fournis par la CRTV, la RTCI, l'ORTN, la MBC, la RTNB et la SBC.
- Développement en cours du projet Radio orienté multimédia sur « Violences faites aux femmes ».
- Les postproductions et les ateliers de développement ou d'analyse de maquettes sont organisés dans les centres du CIRTEF pour la Télévision.
- Pour la Télévision, l'accompagnement de la réalisation de trois (3) nouvelles séries coproduites a été assuré à travers des ateliers d'analyse de maquette en juin et les postproductions dans les centres du CIRTEF : Saveurs d'Afrique, Universités africaines, Jeunes entrepreneurs africains.

ECHANGE DE PROGRAMMES

- Pour la Radio les commandes pour le marché des échanges 2012 ont été satisfaites, cette année, par envoi sur clé USB à Radio Lomé, RTB, RTCI, RCA et RTI ; lors du SEFOR 2012, RTNB avait déjà reçu sa commande sur CD. Ces programmes restent disponibles sur sites de téléchargement.
- Pour la Télévision, les programmes commandés (8 bons de commande reçus) de la part d'au moins 3 organismes, sont transmis vis CFI Pro grâce à un accord de partenariat avec CFI.
- Pour le marché 2013, les programmes offerts ont été reçus avec leurs métadonnées et font l'objet de catalogues mis à la disposition des participants au SEFOR avec les formulaires de bon de commande (88 pour la Télévision et 184 programmes pour la Radio, venant de 11 organismes pour ce dernier cas).

EXPOSITION DE CONTENUS FRANCOPHONES

- Pour la Télévision, l'un des meilleurs supports pour le CIRTEF découle du partenariat avec TV5 sur les réseaux linéaires et l'extension de droits sur la WEBTV Afrique de TV5Monde en vidéo à la demande et en rattrapage. Ainsi que de la RTBF qui diffuse une partie de ces émissions.
- Le CIRTEF continue aussi d'exposer des programmes Radio et TV sur son site et des programmes TV sur la plateforme de l'UNESCO.
- Les échanges via les marchés Radio et TV continuent de contribuer à cette exposition sur les antennes des membres, parfois avec des espaces dédiés CIRTEF.
- Avec l'OIF et le dossier *CAPITAL NUMERIQUE*, projet de mise en place d'un réseau d'accès à distance à un patrimoine de programmes numérisés et indexés, notamment par AIME.
- Le CIRTEF a joué son rôle de coordination, pour ses membres, pour l'accréditation, l'expression des besoins de couverture et les informations pour les reprises satellitaires et la diffusion (*VII^{èmes} Jeux de la Francophonie – France/Nice 2013*). Présent à Nice à cet effet, le responsable du Centre de Niamey a produit un rapport d'évaluation de la couverture des Jeux à destination du Comité International des Jeux de la Francophonie.

REFORCEMENT DES CENTRES

- Renforcement de capacités des Responsables dans la gestion de la production et la gestion d'un Centre de production grâce à un soutien de l'OIF.
- D'abord, ils ont été réunis à Bruxelles, où au-delà de la coordination avec tous les acteurs du siège, ils ont pu avoir des contacts dans le sens de l'objet de leur séjour, avec la RTBF (Bruxelles et Centre de Liège), le GSARA (structure privée de production et de postproduction de dimension comparable), le Commissaire aux comptes et les services siège (Radio, TV, comptabilité, gestion).
- Des volontaires de l'OIF ont séjournés pendant un an dans les Centres (fin de mission en octobre 2013).
- Avec la RTS Suisse, le Centre de Niamey a pu bénéficier d'une opération de maintenance générale en novembre.
- Les opérations habituelles de remise à niveau et de renouvellement des investissements ont été assurées cette année.
- Enfin, notamment avec le Centre de Cotonou, l'utilisation du FTP se développe, en particulier pour la mise à disposition des maquettes des productions qui y sont en postproduction.
- Les Centres examinent les modalités d'une plus grande implication dans la production Radio, sans délaisser l'image. Yaoundé se spécialisant de plus en plus dans le mixage audio.

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL

- En mars, le siège du CIRTEF a fait parvenir au Centre de Cotonou sur disque dur externe 162 programmes numérisés avec AIME (venant de 13 séries harmonisées de la période 1995-2007) et 65 programmes *FRANC PARLER* numérisés. Ce Centre se tournant petit à petit vers la fonction de Centre de sauvegarde, de numérisation et d'échanges. Le dossier *CAPITAL NUMERIQUE* pourrait renforcer ce rôle notamment pour la phase de consultation à distance.
- Envoi de DVD archives AIMÉ (de séries produites en 1995) en mars 2013, suite au travail du volontaire de la Francophonie mis à notre disposition par l'OIF au Centre de Cotonou. Cet envoi a été fait à : OIF, SNRT, ORTM Mali, MBC, RTB, RTI, TVM, SNRT, CRTV, ORTB, TV Tunisienne.
- En juillet, pour l'aider à reconstituer ses archives détruites, la RTI a reçu sur disque dur externe, un lot de ses coproductions sous forme de 38 documentaires (période 1995-2012) numérisés et indexés par le système AIMÉ au Centre de Cotonou.

MIGRATION NUMERIQUE

- Suivi assuré par le Secrétaire général par mail avec le Groupe des experts techniques de la migration technique constitué au SEFOR de Bujumbura. De même pour le suivi avec OIF et le recueil et la fourniture à l'OIF des éléments d'évolution en Mauritanie et au Burundi.
- La situation en Afrique francophone a été faite en juillet et envoyée au RAPAF pour les travaux prévus au sein de l'UAR sur la question.
- Le point sera fait avec l'OIF après sa participation à une réunion de l'UEMOA en novembre

Le rapport d'activités du Secrétaire général est adopté

CG/Ouaga/2013/8

Étude et approbation des propositions du Bureau de Direction

• Propositions du Bureau du 16 avril 2013 à Bruxelles

1/ Le Bureau de direction rend compte à la Conférence générale qu'il a examiné et adopté le rapport d'activités du Secrétaire général sur le plan d'actions 2011-2013 qui avait été établi en rapport avec les budgets 2011 et 2012. Il propose d'en faire de même au point pertinent.

Le Bureau a également examiné et adopté les rapports des commissions Radio, Télévision et Formation tenues à Bujumbura.

2/ Le Bureau de direction a adopté le rapport de la Commission des Finances et du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels jusqu'au 31 décembre 2012.

Le Bureau propose à la Conférence générale d'adopter ce rapport du Commissaire aux comptes et de donner décharge au Secrétaire général.

3/ Le Bureau de direction rend compte à la Conférence générale qu'il a examiné et adopté le programme d'actions de l'année 2013 avec le budget 2013. Il demande à Conférence générale d'en faire autant.

- **Propositions Bureaux du 28 novembre 2013 à Ouagadougou** (lecture en séance par le Président qui en fera rappel lors des points suivants)
- **Rapport du Comité exécutif du Bureau d'avril 2013** (document sous côte CG/Ouaga/2013/8)

Les propositions des Bureaux d'avril 2013 et de novembre 2013 ainsi que le rapport du Comité exécutif du Bureau d'avril 2013 ne suscitent pas d'interventions.

Les propositions des Bureaux et le rapport du Comité exécutif sont adoptés

CG/Ouaga/2013/9

Étude et approbation des derniers états financiers certifiés

Le Président rappelle l'absence du Commissaire aux comptes dont le rapport signé a été adopté par le Bureau de Direction et est soumis à la Conférence générale dans le document sous la côte CG/Ouaga/2013/9.

Il donne la parole à monsieur Jacques BRIQUEMONT, de la RTBF, mandaté par le Commissaire aux comptes.

Ensuite, monsieur Jacques BRIQUEMONT demande à la Conférence générale de bien vouloir excuser l'absence de monsieur Aimé DUFROMONT, vérificateur aux comptes, empêcher d'assister à la Conférence générale pour raisons personnelles. Il demande à la Conférence générale d'approuver le rapport écrit de ce dernier qui est soumis dans les documents.

Suite aux recommandations de la Commission des Finances et du Bureau de Direction, la Conférence approuve le rapport du Commissaire aux comptes et donne quitus au Secrétaire général.

La Conférence générale approuve les derniers états financiers du CIRTEF au 31.12.2012 et donne décharge au Secrétaire général.

CG/Ouaga/2013/10

Établissement du programme d'action pour l'exercice biennal du budget 2014 et de l'échelle des cotisations

Le Président donne la parole au Secrétaire général. Monsieur Guila THIAM indique que le document de travail a été transmis dans le dossier de la Conférence générale avec la cote CG/Ouaga/2013/10.

Il présente le résumé du plan d'action sous la forme d'un Power Point tel qu'il suit :

POINTS FOCAUX

PLAN D'ACTIONS 2013-2015

QUELQUES AXES STRATEGIQUES

Avoir la capacité de :

- Produire des biens culturels ;
- Les diffuser, non seulement sur des espaces culturels spécifiques mais dans l'ensemble du monde , notamment, en se donnant les moyens d'être présent sur les nouveaux moyens en investissant les opportunités au niveau des pays, au niveau régional à travers des partenariats Nord/Nord, Sud/Sud, Nord/Sud par, entre autres :
 - la production nationale,
 - les coproductions,
 - la remontée au Nord des productions du Sud,
 - les échanges Sud/Sud, Nord/Nord, Nord/Sud.

QUELQUES PRINCIPES ET OBJECTIFS

PRINCIPES	OBJECTIFS
Le CIRTEF, <ul style="list-style-type: none"> • Base de partenariat fécond dans notre espace ; • Dans une approche de solidarité, de mutualisation de moyens et de partenariats Nord-Sud ; • Avec un ancrage dans les valeurs de la Francophonie, dont la diversité culturelle. 	Avec, entre autres, comme objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • La confrontation des idées et des expériences ; • La recherche de la maîtrise de l'avènement de sauts qualitatifs inéluctables ; • L'usage des moyens traditionnels et ceux nouveaux de la communication audiovisuelle pour garantir une production et une diffusion culturelles de qualité.

AXES NOUVEAU DE PARTENARIAT

- Renforcer ou diversifier nos outils utilisant le numérique et les médias liés à l'Internet.
- Chercher à développer un espace où il sera possible de gérer la documentation en même temps que le document, les droits liés à la distribution sur tout réseau ou support par exemple, et d'administrer les synergies à rechercher avec les plateformes et moyens déjà déployés par nos membres, et d'autres moyens déjà mis en place.

AXES HABITUELS DE PARTENARIAT

- Des services aux membres : formation professionnelle, encadrement et échange d'expériences, aide à la production et à la coproduction, aide au passage au numérique, la sauvegarde et l'exploitation des archives, recherche de la mise en contact de besoins et d'offres, veille technologique et services en ligne, diffusion de programmes spécifiques sur les antennes des membres à travers le marché des échanges, prestations d'assistance à la post-production dans le Sud, etc.
- Des services venant des membres : financement partiel de programme d'activités, fourniture de programmes, de personnel formateurs ou d'assistance technique, échanges de personnel, alimentation des bases de données, offre de réponses à des besoins exprimés (formation, matériel, assistance, coproduction), participation à la veille technologique, etc.
- Une coopération avec les partenaires pouvant faciliter la poursuite des objectifs: OIF, la coopération des gouvernements partenaires de TV5 et des réseaux associés, la coopération des pays abritant des centres du CIRTEF en Afrique, l'UNESCO, les Organisations régionales de Radio-Télévision ou autre, l'UIT, la CTF, les RPF, le Rapaf, l'UAR, l'UE, la FAO, etc.

QUELQUES ACTIONS EN EXERGUE

- Relancer le fonds de formation.
- Créer un Fonds Web :
 - phase 1 : formations et ateliers écriture.
 - Phase 2 : soutien à la création et à la production pour le Web.
- Assurer le volume nécessaire de programmes TV du Sud de qualité pour les réseaux de TV5.
- Consolider les fonds de production Radio et TV
- Instaurer l'idée d'une bourse aux échanges avec une offre de programmes et une sélection selon l'intérêt qu'ils présentent pour les membres.
- Viser l'augmentation de la fréquentation et la participation des membres ainsi que l'utilisation des ressources disponibles du site.
- Participer à la mise en œuvre du dossier CAPITAL NUMERIQUE avec l'OIF comme suite à l'exploitation d'AIMÉ.

CONCLUSION :

**ADAPTATION À L'AVENEMENT DU NUMERIQUE (AVENU) OU
NOUVEAU MONDE NUMERIQUE ET EXPRESSION PLURIELLE**

1/ Rechercher l'assistance des membres et identifier un réseau d'experts conseils.

2/ Se préparer à répondre à :

- plus de canaux de diffusion, ou de distribution à disposition ;
- plus de services média (les nouveaux médias) ;
- plus de besoin en contenus sous forme de données audiovisuelles, Internet, multimédia.

3/ Renforcer notre partenariat, en mettant en commun et/ou en partageant des compétences, des expériences et des stratégies pour :

- le maintien de l'accès pour tous et la diversité de l'offre ;
- l'utilisation du potentiel de tous les nouveaux services média (nouveaux médias) pour rejoindre notre public partout où il sera ;
- la qualité d'une production et d'une offre diversifiée de service public, donc avec la diversité culturelle de l'offre.

4/ Envisager cette question sous l'angle des infrastructures et sous celui des contenus; pour la croissance de l'offre et de la disponibilité de contenus francophones par la mise en œuvre d'un réseau global associant les médias francophones et intégrant les archives, le numérique, le multimédia et les nouveaux medias.

5/ Répondre aux besoins de formation liés pour des contenus de qualité.

Suivant les recommandations du Bureau de direction, le Président propose à la Conférence générale d'adopter le programme d'action pour l'exercice biennal du budget 2014 et de l'échelle des cotisations avec la résolution suivante :

« La Conférence générale mandate le Bureau de direction pour enrichir ce plan avec la contribution des membres du Sud et de le mener à son terme avant le prochain Bureau de direction ».

La Conférence générale approuve le programme d'action pour l'exercice biennal du budget 2014 et de l'échelle des cotisations ainsi que la résolution proposée par le Bureau de direction.

Choix du président, des représentants du Bureau et des Commissions

Le Secrétaire général rappelle que l'article 37 des statuts du CIRTEF prévoit la composition du Bureau de direction. Il se compose de douze membres auxquels s'ajoutent le représentant de l'organisme-membre qui abrite le siège social du CIRTEF et, par coutume, le Président sortant.

L'article 38 § b) prévoit quant à lui que l'administrateur principal de l'organisme-membre qui détient le poste de Premier Vice-président accède à la présidence.

Le Président indique avoir eu, avec le Secrétaire général, des échanges avec le Vice-Président Principal de Radio Canada qui a dû annuler son déplacement au dernier moment. Il indique que monsieur Louis LALANDE a adressé un message à la Conférence générale qui sera lu par le Représentant de Radio Canada.

À ce propos, monsieur Jean-François RIOUX de Radio-Canada, fait part à la Conférence générale du courrier de monsieur Louis LALANDE, Vice-président principal des Services français de Radio-Canada :

*Monsieur le Président sortant du CIRTEF,
Monsieur le Secrétaire général du CIRTEF,
Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et messieurs les Directeurs généraux,
Chers collègues,*

Vous me voyez désolés de ne pouvoir être avec vous aujourd'hui afin d'accepter la Présidence du CIRTEF pour le prochain mandat.

Le monde médiatique est confronté à des défis importants et des événements inattendus concernant les droits sportifs de notre sport national le hockey sont venus bouleverser l'environnement dans lequel Radio-Canada évolue.

Je dois me concentrer de manière urgente sur les impacts qu'occasionne cette nouvelle réalité et devrai y consacrer temps et énergie afin d'y adapter nos stratégies.

Afin de minimiser les impacts temporaires de cette situation, j'aimerais vous recommander le prolongement du mandat de présidence à monsieur François Guilbeau pour la prochaine année.

Cette proposition, si François accepte, minimisera les impacts causés par cette situation particulière et assurerait une continuité de tous les dossiers actifs au CIRTEF.

Le CIRTEF est un formidable espace de collaboration et d'échange entre les radios et les télévisions du Nord et du Sud. Il permet cette précieuse connexion Nord-Sud en donnant des résultats concrets. Nous devons continuer de l'améliorer pour le renforcer et le faire évoluer afin de contribuer à faire vivre cet espace francophone si important pour nous tous.

Soyez assurés que je continuerai d'être actif au sein du CIRTEF et vous promet le support et la collaboration de Radio-Canada à son succès.

Merci et au plaisir de vous rencontrer.

Louis Lalande

*Vice-président principal des Services français
Executive Vice-President of French Services*

Le Président remercie monsieur Louis LALANDE pour sa proposition et accepte de prolonger son mandat d'une année.

La Conférence générale salue cette décision et prolonge d'un an le mandat de Président de Monsieur François Guilbeau

CIRTEF

Après avoir fait état des consultations d'usage, le Secrétaire général propose à la Conférence générale les compositions suivantes :

Propositions pour le Bureau de direction :

Présidence	FRANCE TÉLÉVISIONS
1ère Vice-présidence	RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA FASO
Vice-présidences	RADIO CANADA TELEVISION DE MAURITANIE RADIO TELEVISION SUISSE
Membres	RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE CAMEROON RADIO TELEVISION TV5 QUEBEC CANADA RADIODIFFUSION-TELEVISION IVOIRIENNE TV5MONDE FRANCE MEDIAS MONDE/RFI MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION OFFICE NATIONAL DE RADIO ET TELEVISION (Tchad) RADIO LA VOIX DU VIETNAM
Vérificateur aux comptes	M. Aimé DUFROMONT (RTBF)
Observateur	ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Par acclamations, la Conférence générale confirme France Télévisions à la Présidence pour une année ainsi que la composition du Bureau de direction.

Propositions pour la Commission des Finances :

Présidence	FRANCE TÉLÉVISIONS
Vice-présidence	RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA FASO
Membres	RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE TV5 QUÉBEC CANADA TÉLÉ-QUÉBEC TV5MONDE TELEVISION DE MAURITANIE RADIO-CANADA RADIO TELEVISION SUISSE RADIODIFFUSION TELEVISION SENEGALAISE RADIO LA VOIX DU VIETNAM
Vérificateur aux comptes	Monsieur Aimé DUFROMONT
Observateur	ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Propositions pour la Commission Télévision :

Présidence	TV5 MONDE
Vice-présidence	CAMEROON RADIO TELEVISION
Membres	RADIO-TELEVISION BELGE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE OFFICE DE RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BENIN RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA FASO RADIO TÉLÉVISION NATIONALE DU BURUNDI TV5 QUEBEC CANADA RADIO-CANADA TELE QUEBECFRANCE TELEVISIONS MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU MALI SOCIETE NATIONALE DE LA RADIO TELEVISION MAROC TELEVISION DE MAURITANIE OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU NIGER RADIODIFFUSION TELEVISION SENEGALAISE RADIODIFFUSION-TELEVISION IVOIRIENNE SEYCHELLES BROADCASTING CORPORATION RADIO TELEVISION SUISSE TELEVISION TOGOLAISE TELEVISION DU VIETNAM
Observateurs	ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE COMMUNAUTÉ DES TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

Propositions pour la Commission Radio :

Présidence	RADIO TUNISIENNE
Vice-présidence	SEYCHELLES BROADCASTING CORPORATION
Membres	OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU BENIN RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU BURKINA FASO RADIO TÉLÉVISION NATIONALE DU BURUNDI CAMEROON RADIO TELEVISION RADIO CONGO RADIODIFFUSION-TELEVISION IVOIRIENNE RADIO-CANADA (RADIO) FRANCE TELEVISIONS FRANCE MEDIAS MONDE/RFI MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DE MADAGASCAR OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU MALI SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION (MAROC) RADIO DE MAURITANIE OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU NIGER RADIODIFFUSION TÉLÉVISION SENEGALAISE

CIRTEF

	RADIO TELEVISION SUISSE RADIODIFFUSION DE LOME RADIO LA VOIX DU VIETNAM
Observateurs	ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE LES RADIOS FRANCOPHONES PUBLIQUES

Propositions pour la Commission Formation :

Présidence	FRANCE MEDIAS MONDE/RFI
Vice-présidence	OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU NIGER
Membres	RADIO-TÉLÉVISION BELGE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE OFFICE DE RADIODIFFUSION TELEVISION DU BENIN RADIO-TÉLÉVISION NATIONALE DU BURUNDI CAMEROON RADIO TELEVISION RADIODIFFUSION-TELEVISION IVOIRIENNE CANAL FRANCE INTERNATIONAL TV5 MONDE MAURITIUS BROADCASTING CORPORATION OFFICE DE RADIODIFFUSION TÉLÉVISION DU MALI SOCIETE NATIONALE DE RADIODIFFUSION ET DE TELEVISION (Maroc) TELEVISION DE MAURITANIE RADIO CONGO RADIODIFFUSION TÉLÉVISION SENEGALAISE RADIO TÉLÉVISION SUISSE LA RADIO TUNISIENNE RADIO LA VOIX DU VIETNAM
Observateurs	ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE RADIO-CANADA RADIO-TELEVISION NATIONALE DU CONGO

Par acclamations, la Conférence générale approuve la composition des Commissions des Finances, Télévision, Radio et Formation.

CG/ Ouaga/2013/12

Nomination du vérificateur aux comptes pour l'exercice biennal suivant.

Le Président donne la parole à monsieur Jacques BRIQUEMONT de la RTBF.

Monsieur Jacques BRIQUEMONT rappelle le travail effectué avec satisfaction par monsieur Aimé DUFROMONT et propose sa reconduction comme vérificateur aux comptes pour l'exercice biennal 2013-2015.

La Conférence générale nomme Monsieur Aimé Dufromont comme vérificateur aux comptes pour l'exercice biennal 2013-2015.

Approbation du procès-verbal des décisions de la Conférence générale.

Monsieur Christian Pogdnaba ZONGO fait lecture du procès-verbal des décisions de la XVIII^e Conférence générale :

La 18^e Conférence générale du CIRTEF s'est tenue à Ouagadougou le 29 novembre 2013 dans la salle de Conférence de Ouaga 2000 sous la présidence de monsieur François GUILBEAU, Président sortant de l'organisation.

Après l'adoption de son ordre du jour constitué de 14 points, la Conférence générale a adopté les Actes de la XVII^e Conférence générale ordinaire et la Conférence générale extraordinaire de 2012.

Elle a désigné son rapporteur général en la personne de Christian Pogdnaba ZONGO, Conseiller de presse au Cabinet du Directeur général de la RTB, organisme hôte du SEFOR 2013.

Au cours de son audience, la Conférence a été informée de la décision de Radio France de quitter le CIRTEF. Cette question a fait l'objet d'une recommandation proposé par le Bureau de direction et soumis à la Conférence et formulée comme suit : ***la Conférence générale exprime son regret devant la volonté de Radio France de quitter le CIRTEF. Elle mandate le Président d'une mission auprès de Radio France afin qu'elle reconsidère sa position.***

La recommandation est adoptée par la Conférence générale.

Le Président sortant du CIRTEF, monsieur GUILBEAU a livré aux membres de la Conférence un discours-bilan qui a passé en revue les avancées du CIRTEF sous son mandat.

Le rapport du Comité ad hoc sur les cotisations a suscité la deuxième résolution de la Conférence générale qui l'a formulé en ces termes : ***la Conférence générale mandate le Secrétaire général pour sensibiliser les organismes et leur ministère de tutelle sur la nécessité de payer les cotisations et pour effectuer toutes les relances nécessaires. Elle mandate le Bureau de direction pour prendre des mesures de restrictions d'accès aux services du CIRTEF pouvant aller jusqu'à la suspension temporaire de l'organisme défaillant.***

La résolution est adoptée par la Conférence générale.

La Conférence générale a entendu le rapport d'activités du Secrétaire général et a approuvé le document à travers la résolution suivante : ***la Conférence générale approuve le rapport d'activité du Secrétaire général sur le plan d'action 2013 qui avait été établi en rapport avec le budget 2013.***

Après avoir approuvés les propositions en date d'avril et de novembre 2013 du Bureau et le rapport du Comité exécutif du Bureau d'avril 2013, la Conférence a examiné les derniers états financiers certifiés au 31 décembre 2012 et a donné quitus au Secrétaire général de son exécution.

Le programme d'action pour l'exercice biennal du budget 2014 et de l'échelle des cotisations a été présenté aux membres de la Conférence par le Secrétaire général. Ce point a fait l'objet de la dernière résolution de la 18^e Conférence générale du CIRTEF : ***La Conférence générale adopte le plan d'action pour le prochain biennum et le budget 2014. Elle mandate le Bureau de direction pour enrichir ce plan avec la contribution des membres du Sud et de le mener à son terme avant le prochain Bureau de direction.***

Sur le point de l'élection du Président entrant du CIRTEF, monsieur Jean François Rioux a lu à la Conférence une lettre de monsieur Louis Lalande, empêché, exprimant le souhait de celui-ci de voir la reconduction du Président sortant. N'ayant pas eu d'objection, la Conférence générale a reconduit par acclamation monsieur François GUILBEAU à la tête du CIRTEF pour un nouveau mandat d'une année. Les représentants du Bureau et des Commissions ont également été choisis et adoubés à l'unanimité.

La Conférence générale a également renouvelé le mandat de Monsieur Aimé Dufromont pour le poste de Commissaire aux comptes pour l'exercice biennal suivant.

La date et le lieu de la XIX^e Conférence générale ordinaire n'ont pas été déterminés.

Le procès-verbal des décisions de la XVIII^e Conférence générale est adopté.

CG/ Ouaga/2013/14

Le Président rend un hommage à monsieur Jacques BRIQUEMONT et à madame Angélique SCHUSZTER dont ce devrait être le dernier SÉFOR car quittant tous les deux la RTBF au milieu de l'année 2014. Il indique leur apport et leur appui constat aux activités du CIRTEF, respectivement, comme représentant permanent de la RTBF au Bureau de Direction du CIRTEF depuis 5 ans et comme responsable, mis à disposition du CIRTEF par la RTBF, depuis plus de 10 ans de l'émission REFLETS SUD diffusée sur les réseaux de TV5.

La Conférence générale leur fait une ovation.

CG/ Ouaga/2013/15

Date et lieu de la prochaine Conférence générale.

Les dates et le lieu seront précisés ultérieurement.

Le Secrétaire général indique que les échanges vont se poursuivre avec les organismes qui avaient marqué un accord de principe ou qui ont eu à se manifester pendant la Conférence générale pour inviter le SÉFOR (pour 2014 ou pour 2015) et donc la Conférence générale.

Les organismes suivants seront saisis du cahier des charges : SBC Seychelles – ONRTV Tchad – RTD Djibouti – VOV Vietnam – RTS Sénégal. Ceci pour y répondre et préciser ou confirmer, le cas échéant, l'année retenue.

Avec comme objectif de décider lors du Bureau de Direction qui se tiendra à Bruxelles en mars ou avril 2014.

La Conférence générale acclame les organismes cités pour marquer sa satisfaction sur ces éventualités d'invitation.

Déclarations, annonces ou présentations de Chefs de délégation ou de leurs représentants

Le Président donne la parole à monsieur Godefroy YOMBI, Directeur général de la Radio (Congo Brazzaville) qui lit une déclaration au nom du groupe des membres d'Afrique Centrale (qui ont fait une réunion constitutive en marge de la Conférence générale) portant sur la mise sur pied d'un organe de concertation sous régionale qui sera coordonné par la CRTV.

Déclaration :

Nous, journalistes de l'Afrique Centrale, réunis en marge de la XVIII^e conférence du CIRTEF tenue du 25 au 29 novembre 2013 à Ouagadougou (Burkina Faso) ;

- *Conscients de la mission historique des chaines de radios et de télévision publiques, en tant que facteurs de développement et instruments de promotion, de protection de l'identité culturelle et de cohésion sociale ;*

CIRTEF

- *Conscients des multiples problèmes auxquels sont confrontées les chaînes publiques dans nos pays respectifs, notamment des problèmes de déficit criard en production de programmes et de manque de formation des personnels ;*
- *Conscients des mutations rapides du paysage audiovisuel africain, avec l'arrivée imminente du numérique, lequel préfigure les risques d'une marginalisation de nos médias faute d'une adaptation à ces nouvelles exigences technologiques ;*
- *Conscients par ailleurs de la concurrence féroce, qu'imposent aux chaînes publiques les chaînes privées, souvent dotées de moyens financier plus conséquents ;*

Décidons, de la mise en place d'une coordination des journalistes de l'Afrique Centrale dont les missions essentielles se résument à :

- *L'amélioration de l'offre de programmes des chaînes publiques par la production des programmes locaux de qualité ;*
- *Le renforcement des capacités des journalistes, techniciens et producteurs pour un rendement plus efficient, capable de satisfaire les attentes d'un public de plus en plus exigeant ;*
- *D'apporter des solutions aux problèmes d'équipement afin d'améliorer la qualité technique des chaînes publiques.*

Pour ce faire, la coordination va s'employer à :

- *Favoriser un échange permanent d'expérience entre les différentes chaînes publiques de la sous-région à travers des séminaires, conférences et autres ateliers ;*
- *Développer des partenariats solides avec les organismes qui œuvrent dans la même direction en particulier le **CIRTEF** et les organisations sous régionales comme la **CEEAC** et la **CEMAC** dans le but de solliciter un appui technique, financier et matériel.*

Fait à Ouagadougou le 29 novembre 2013

La coordination est assurée par le Congo Brazzaville et le secrétariat par le Cameroun. Elle convoquera prochainement une assemblée générale dans un pays de la sous-région pour mettre en place ses instances définitives de l'association.

- **Godefroy YOMBI** (coordonnateur), DG Radio Congo, Congo Brazzaville
- **Célestin BOTEN** (secrétariat), directeur des programmes, CRTV Cameroun
- **David KOIMARA**, DG Radio-Télévision Centrafricaine
- **Crépin NGANGA**, DG Africa N° 1
- **Anselme NDOPATA**, CRTV Cameroun
- **Émile NZUZI**, Radio-Télévision nationale du Congo (RDC)
- **Georges NGOMBET MALOTITA**, Télé Congo (Brazzaville)
- **Faustin MULEY BLAVNEY**, Radio-Télévision nationale du Congo (RDC)
- **Alfred NGOE-BENGUE**, Directeur programmes, Télévision du Burundi

Ensuite, le Président donne la parole à monsieur Degny MAIXENT, Conseiller du Directeur général de la RTI, qui se prononce sur la question des cotisations en indiquant ne pas vouloir donner de leçon, mais disant que les organismes, qui ont des problèmes de cotisation, doivent se pencher sur la question pour y apporter une solution. En effet, dit-il, il avait laissé ce problème déjà, il y a plus de dix ans quand il arrêtait de participer aux travaux du CIRTEF.

Le Président, tenant compte des préoccupations exprimées par certains Directeurs généraux de Télévision du Sud, hors séance, apporte des éclaircissements sur le dossier AITV.

Il rappelle le schéma de financement initial entre CFI et France Télévisions qui vient de prendre fin et expose brièvement les mesures que France Télévisions prendra pour assurer la continuité du service.

Remerciements

A l'issue de la Conférence générale, le Président lit une résolution de remerciements à l'endroit des autorités du Burkina Faso, de la RTB et de toutes les équipes qui ont œuvré pour que l'accueil, l'hospitalité et les excellentes conditions de travail soient réunis pour faire de cette XVIII^e Conférence générale un franc succès.

La Conférence générale adopte cette résolution par acclamations.

Remise du Grand Prix Multimédia

1. Compétition ŒUVRES REALISEES

LE GRAND PRIX MULTIMEDIA

Décerné à « *Voyage au bout de la nuit : dans les coulisses de la création* »

Coproduction présentée par TV5 Québec Canada.

Le Prix sera envoyé à TV5 Québec Canada

2. Compétition ŒUVRES EN DÉVELOPPEMENT

PRIX D'ENCOURAGEMENT DU JURY

- Décerné à la CRTV (Cameroun) pour le projet TV « *La nouvelle lèpre* » de Aimé Roland BINDZI

Le Prix a été remis par Le Président du CIRTEF à monsieur Célestin BOTEN, Directeur des programmes Radio de la CRTV ;

- Décerné à la MBC (Île Maurice) pour le projet radio « *Ti Frère* » de Cristèle DE SPEVILLE et Jessica FLORE

Le Prix a été remis par le Directeur général de la RTB à madame Devi SOBORUN, Directrice générale adjointe de la MBC ;

- Décerné à la RTS (Sénégal) pour le projet TV « *Le cercle brisé* » de Lobé NDIAYE.

Le Prix a été remis par le Président du CIRTEF à monsieur Papa Khalil TOURE, Directeur de la Radio de la RTS.

Le président remercie encore tous les participants et clôture les travaux de la Conférence générale.

PARTICIPANTS.

BELGIQUE (FWB)	RTBF	BRIQUEMONT	Jacques	Directeur des Relations Internationales
BÉNIN	ORTB	TODOME	Stéphane	Directeur général
		OROU	Bio	
		OUAGOUSOUNON		
		AHOUЛИHOУA	Pascaline	Chargé de mission
		ADELAKOUN	Brigitte	Chef du Service des programmes de la Télévision
		ADJE	Daniel	Chef du Service Production de la Télévision
BURUNDI	RTNB	CRPF	AWANNOU	Responsable
		BANKUMUKUNZI	Nestor	Directeur TV
CAMEROUN	CRTV	BOTEN	Othon Célestin	Directeur des programmes et de la production Radio
		DIKOS OUMAROU	Valéry	Chef de chaîne
		NDOPATA	Anselme	Chef de service des Programmes
		PAPALE KOUNG	Jean-Claude	Sous-directeur de la Production TV
		CRPF	ATANGANA	Responsable
		RIOUX	Jean-François	Directeur Radio-Canada Québec
CANADA	SRC	HARDY	Isabel	Directrice des Opérations Internationales
CENTRAFRIQUE	TVCA	DOTE KOIMARA	David	Directeur général
CONGO	RNC	YOMBI	Godefroy	Directeur général
		TNC	NGOMBE - MA - LOTITA	Chef de Service des Programmes
CONGO RD	RTNC	NZUZI ZOLA	Emile	Assistant Principal du DG
		MULEY BULAMUNE	Faustin	Formateur NTIC
CÔTE d'IVOIRE	RTI	IMBOUA	Degny Maixent	Conseiller Spécial du DG, Chargé des Antennes
DJIBOUTI	RTD	SAAD HOUSSEIN	Meraneh	Conseiller du Directeur général
FRANCE	France 3	GUILBEAU	François	Directeur du réseau France 3 et Président CIRTEF
		SCIRPO	Bertrand	Secrétaire général
		France Télévisions	SAINT-CRIQ	Déléguée à la Francophonie
		FMM/RFI	MAGUIRE	Directeur des relations internationales et de la coopération
GABON	RTG 1	SAUTHON BARRAULT	Jean Marcel	Directeur des Programmes
	Africa n°1	NGANGHA	Crépin	Directeur de l'Antenne
GUINÉE	Fondation Hirondelle	FAYE	Boukar Martin	Représentant national
ILE MAURICE	MBC	SOBORUN	Soondaree Devi	Directrice générale adjointe
		BOODHNA	David	Responsable de la production Télévision
		RAMEN	Corbalen	Responsable de la production Radio
		SALAYE	Hemowtee	Responsable du Multimédia
ILES COMORES	ORTC	NASSILATA	Ali Saïd	Chef du service de l'information
		ALI	Ibrahim	Chef adjoint de la production
MADAGASCAR	ORTM	RAMANANTSOA	Zafinjoelina	Directeur des Infrastructures Techniques
		RAZANAMANDA	Rasoarizaka	Producteur Réalisateur
		AVIZARA	Priscilla Marie	Directeur Interrégional de la Communication

CIRTEF

		KONE	Mamary	Directeur de la production
MALI	ORTM	COULIBALY	Lamine Tiékouva	Journaliste réalisateur
		MAIGA	Mohamed	Coordinateur Projets Partenariat
		SANOGO	Youssouf	Ingénieur Maintenance TV
		BA	Moussa Amadou	Journaliste réalisateur
MAROC	SNRT	BELGHITI ALAOUI	Abdelouahad	Chef Département de la Coopération
MAURITANIE	TVM	DEIDA	Ahmed Salem	Conseiller
NIGER	ORTN	CRESPIN	Loïc	Directeur général
		SIDIBE		
		MOHAMADOU	Aboubakar	Directeur de la Radio Nationale
		LAOUALI	Ousmane	Chef du Service Informatique
ORGANISAT. INTERNAT	TV5MONDE	CRPF	OUMAROU	Responsable
		DUCHEMIN-SEYRAL	Sophie	Directrice adjointe des Programmes
		KABORE	Gilbert Lam	Directeur des Programmes Afrique
		RFP	DOST	Secrétaire générale
SÉNÉGAL	RTS	OIF	BARROT	Spécialiste de programme chargé de l'audiovisuel
		DIOP	Seynabou	Conseillère du DG
		TOURE	Papa Khalilou	Directeur de la Radio
		SBC	ONEZIME	Directeur général
SEYCHELLES		JULIENNE	Joseph Antoine	Responsable de la Production Radio
SUISSE	RTS	BERNHEIM	Chantal	Directrice des Relations extérieures
TOGO	TVT	AGBEMADON	Kokou Mawuena	Réalisateur, Chef de Production et Échange
		YOVODEVI	Kouessan	Directeur
		Radio Lomé	TELLOU	Directeur
TUNISIE	Radio Tunisienne	MEDDEB	Mohamed	Président Directeur général
VIETNAM	VOV	TRAN	Manh Hung	Chef du Bureau du Protocole, Département Coopération Internationale
		VTW	NGUYEN QUOC	Réalisateur
BURKINA FASO	RTB	OUEDRAOGO	Soulémane	Directeur général
		ZONGO	Christian	Conseiller du DG

		THIAM	Guila	Secrétaire général
ÉQUIPE CIRTEF	Bruxelles	THEUNEN	Ronald	Chargé mission
		SANOGO	Mafarma	Conseillère
		HERMAN	Alexandre	Assistant de production
		MAES	Isabelle	Comptable
		CBC	VERHEYEN	Trésorier
		FCM	NUTELET	Agent de voyage

ANNEXES

- 1) Rapport du Comité ad hoc sur les cotisations
- 2) Rapport d'activités du Secrétaire général
- 3) Proposition du Bureau d'avril 2013 et de novembre 2013
Rapport du Comité exécutif du Bureau d'avril 2013
- 4) Les derniers états financiers certifiés au 31 décembre 2012.
- 5) Programme d'action pour l'exercice biennal du budget 2014 et de l'échelle des cotisations

ANNEXE 1

RAPPORT DU COMITÉ AD HOC SUR LES COTISATIONS

<u>Membres</u>	Bertrand SCIRPO Isabel HARDY Fabienne SAINT-CRIQ Jacques BRIQUEMONT DO Van Loan Guila THIAM Aimé DUFROMONT Ronald THEUNEN	France Télévisions – France3 Radio-Canada France Télévisions RTBF (Belgique) VOV (Vietnam) CIRTEF Vérificateur aux comptes CIRTEF
<u>Excusés</u>	TV5 Québec Canada CRTV (Cameroun)	
<u>Invités</u>	Chantal BERNHEIM Loïc CRESPIN Chanel NSABIMBONA Sidi Mohamed OULD BOUNA	RTS (Suisse) ORTN (Niger) RTNB (Burundi) TVM (Mauritanie)

ORDRE DU JOUR :

Analyse de la structure des cotisations des membres du CIRTEF.

Pour répondre à la demande de la Conférence générale de Paris en avril 2011, le Comité ad hoc s'est réuni le lundi 15 avril 2013 à 14h30 dans les locaux de la RTBF.

Le Secrétaire général rappelle l'historique des cotisations indiqué dans le document de travail soumis (voir annexe) :

À l'origine (début des années 80), les cotisations étaient calculées en unité de 5.000 CHF. Les organismes du Nord s'acquittaient de 4 unités, les organismes du Sud, d'une unité.

Jusqu'en 2002, différents changements sont intervenus au long des années.

Depuis 2002, les cotisations n'ont plus été modifiées sauf cas exceptionnels.

En 2005 a été mis en place un dispositif permettant l'effacement des arriérés des organismes n'ayant pas versé ou versé en partie leurs cotisations.

Le Comité estime que la situation actuelle ne requiert pas une augmentation des cotisations.

Mais comment sensibiliser les organismes « mauvais payeurs » sur l'importance de cette participation financière au budget du CIRTEF ?

Plusieurs pistes sont proposées :

1. Aller plus loin dans la communication et la sensibilisation en décrivant ce que fait le CIRTEF avec les cotisations ;
2. Rappeler les « rétorsions » possibles pour les organismes qui ne seraient pas en règle. ;

A savoir :

1. ne plus jouir du droit de vote aux sessions de la Conférence générale ;
2. limiter la participation de l'organisme aux activités du CIRTEF et à leurs bénéfices ;
3. Restreindre les services offerts par le CIRTEF ;
4. Publier la liste des mauvais payeurs lors de la Conférence générale ;
5. Mettre le point sur les cotisations dans l'ordre du jour de la Conférence générale ;
6. D'une manière générale, se demander si ces organismes sont encore intéressés par le CIRTEF ?

CIRTEF

Ces pistes sont à discuter lors de la prochaine Conférence générale mais certaines de ces mesures peuvent déjà être mises en œuvre.

Le Comité propose aussi, dans le cas où un Ministère alloue le budget à l'organisme et qu'il éprouve des difficultés à verser sa cotisation, que le CIRTEF sensibilise directement le Ministre en charge de ce budget.

Document de travail du comité ad hoc sur les cotisations mis en place par la Conférence générale de Paris 2011-05-03

Révision 1 mars 2013

Contenu

- 1/ Taux de cotisations actuels – catégories – au 31/12/2010
 - 2/ Evolution du niveau de cotisations dans le temps et mécanisme
 - 3/ Arriérés de cotisations et traitement
 - 3.1. Décision d'effacement de la Conférence générale de Montréal 2005
 - 3.2. Bilan de l'apurement des dettes suite à la Conférence générale de Montréal 2005
 - 3.3 Décision Conférence générale 2011 de Paris – Bilan d'étape
-

Développement

1/ Taux de cotisations actuels – catégories – au 31/12/2012 (de 2003 à 2012)

1-1/ MEMBRES ACTIFS NORD

Cotisation membre actif Nord	14.408,00 €
RTBF – CFI – France 2 – France 3 – RFO	
Radio France – RFI – RTS Suisse –	
Télé Québec – TV5Monde – TV5 Québec Canada	

Cotisation Radio Canada TV, Radio, RCI, RDI (45.396,00 € jusque 2011)	28.816,00 €
--	-------------

1-2/ MEMBRES ACTIFS SUD

Cotisation membre actif Sud	6.270,00 €
ORTB Bénin - RTB Burkina Faso – RTNB Burundi	
CRTV Cameroun – TVCA, RCA Centrafrique (*)	
Radio Congo, Télé Congo (*) – RTNC en RDC –	
RTI Côte d'Ivoire – RTD Djibouti – Africa n° 1 Gabon –	
RTG1, RTG2 Gabon (*) – RTG Guinée – TNH, RNH Haïti (*) -	
MBC Ile Maurice – Télé Liban – ORTM Madagascar –	
ORTM Mali – 2M Maroc – SNRT Maroc – TVM, RM Mauritanie (*) -	
ORTN Niger – ORTC Comores – ORINFOR Rwanda -	
RTS Sénégal – ONRT Tchad – Radio Lomé, TTV Togo (*) –	
Radio Tunisienne, Télévision Tunisienne (*).	

Cotisations autres membres actifs Sud

VOV et VTV Vietnam (*)	4.937,00 €
SBC Seychelles	3.764,00 €
Vanuatu	4.937,00 €

CIRTEF

1-3/ COTISATIONS MEMBRES ASSOCIES

Arte France	9.606,00 €
Hirondelle Suisse	Fondation
	6.404,00 €

(*) Une cotisation pour les deux organismes

2/ Évolution du niveau de cotisations dans le temps et mécanisme

Budgets 1980-81	Budgets 1982-83	Budgets 1984-85	Budgets 1986-87	Budgets 1998-99	Budgets 2001-2002
<u>Fixation unité de cotisation :</u> 1 unité=5000 F suisse <u>Cotisations :</u> - Membre Sud : 1 unité (5000 FS) et 1000 FS caisse de voyage Soit <u>6000 FS</u> -Membre Nord : 4 unités Soit <u>20.000 FS</u>	1) membres actifs Afrique, Asie, Océan Indien et Antilles : 1 unité 2) organismes Amérique du Nord et Europe dont programmation limitée en langue française et organismes qui ne sont pas des sociétés de programmes et qui n'ont pas de mandat précis de coopération : 2 unités 3) membres actifs pays d'Europe et d'Amérique du Nord : 4 unités.	Décision augmentation de 2500 FS pour catégories B et C et de 2700 FS pour catégories A et D : -cat A : 6700 FS -cat B : 12500 FS -cat C: 22500 FS -cat D: 6700 FS - nouveaux members: 6700 FS.	Caisse de voyage passe de 1300 à 2600 FS.	Pour certains organismes, ces cotisations restent les mêmes sur la période 1992-2000. 1/ Cotisation : 540000 F belge pour : Belgique, Radio Canada , Télé Québec, France2, France3, RFO, RFI, Radio France, TV5 Europe, SSR Suisse, TV5 Canada. 2/ Cotisation 235000 FB pour organismes du Sud 3/ Cotisations particulières : TV Ontario : 270000 Seychelles : 141000 Vanuatu : 185000 CFI : 360000 RDI : 360000 VIDEOCAM : 120000 Vietnam : 185000	Augmentation de 5% 1/ Cotisation : 14055 € pour : Belgique, Radio Canada , Télé Québec, France2, France3, RFO, RFI, Radio France, TV5 Europe, SSR Suisse, TV5 Canada, CFI. 2/ Cotisation 6117 € pour organismes du Sud 3/ Cotisations particulières : Seychelles : 3670 € Vanuatu : 4815 € RCI : 9370 € RDI : 9370 € VIDEOCAM : 3124 € Vietnam : 4815 € BBC: 6246,91 €.

3/ Arriérés de cotisations et traitement

3.1. Décision d'effacement de la Conférence générale de Montréal 2005

Rappel de la décision de la Conférence Générale du CIRTEF de Montréal en avril 2005 pour les organismes membres concernés :

- 1/ *effacement sans conditions des dettes de la période 1981-1991 (total de 331.979 €).*
- 2/ *en règle de 2003 à 2005: effacement de la période 1992-1993*
- 3/ *en règle des 5 prochaines années à partir de 2005: effacement 1992-1996*
- 4/ *en règle des 5 prochaines années à partir de 2005 et en règle des cotisations de 2000 à 2004: effacement période 1992-1999 »*

3.2. Bilan de l'apurement des dettes suite à la Conférence générale de Montréal 2005

a/ L'effacement de la période 1981-1991 a été exécuté pour un total de 331.979 €.

b/ Avec le bilan au bout de 5 ans en 2010, l'on constate :

- un paiement total d'arriérés pour un montant de **157.479,21 €** ; Ceci pour la période 1992-2005 après la Conférence générale de Montréal en 2005 ;
- un effacement global pour les périodes 1992-1993 et 1994-1996 de **88.184,50 €**
- Une baisse de l'endettement cumulé des membres repris dans le tableau en annexe entre le 31.12.04 et le 31.12.09.

3.3. Décision de la Conférence générale de Paris 2011

Après l'application de la première règle de 2005, il est apparu clairement au Bureau de direction de Hanoi en avril 2010 qu'il fallait encore rechercher une baisse de l'endettement des membres lié aux cotisations. D'où la recommandation suivante adoptée par la Conférence générale de Paris en avril 2011.

a/ règle

- 1/ *en règle des 4 prochaines années à partir de 2010: effacement 1992-1996*
- 4/ *en règle des 4 prochaines années à partir de 2010 et en règle des cotisations de 1992 à 1996: effacement période 1997-2000 »*

b/ Bilan d'étape

Le bilan de cette nouvelle règle doit être fait en fin 2013, mais un bilan d'étape peut être réalisé.

Seule la CRTV qui a satisfait à la nouvelle règle est en position de bénéficiar d'un effacement de **17.476,5 €** (1998-2000).

Seules RTG 1-2 ont payé des arriérés pour la période avant la Conférence générale 2011 pour un montant de : **30459,8 €**.

Les efforts vont continuer auprès de ceux qui sont actuellement le plus susceptibles de bénéficier de la règle (2M, TVM, RTNB).

Pour les autres organismes endettés, l'effort portera sur la réclamation de la cotisation courante.

ANNEXE 2

RAPPORT D'ACTIVITES DU SECRETAIRE GENERAL

**PARTIE I DU RAPPORT pour CONFERENCE GENERALE
2011 -2013**

**PARTIE II DU RAPPORT pour BUREAU DE DIRECTION ET CONFERENCE
GENERALE
2013**

PARTIE I DU RAPPORT pour CONFERENCE GENERALE

Compte rendu plan d'actions 2011-2013

Adopté par le Bureau de direction de Bruxelles (avril 2013)

Le plan d'actions 2011-2013 a été établi en rapport avec les budgets 2011 et 2012.

ECHANGE D'EXPERIENCES

Dans ce domaine l'on peut mettre en avant l'organisation du SEFOR, à Niamey en 2011 sur le thème « **Médias de service public, la marque à renforcer** » et à Bujumbura en 2012 sur le thème « **Culture numérique : quelles stratégies pour les médias publics ?** ». C'est le lieu de remercier encore nos organismes membres et les autorités de leurs pays pour ces invitations et l'accueil réservé.

Ces rencontres ont aussi permis d'organiser des sessions spécifiques d'échange d'expérience comme :

- l'atelier de présentation sur la TNT par le directeur technique de TV5monde à Niamey en 2011 ;
- l'atelier sur la bourse aux coproductions lancée à Bujumbura ;
- l'atelier du groupe d'experts techniques pour la migration numérique lancé et qui s'est réuni pour la première fois à Bujumbura en 2012.

Toujours dans le secteur, des blogs ont été créés pour les commissions Radio, Télévision et Formation, après la conférence générale de Paris d'avril 2011, ainsi qu'un bloc général sur le site du CIRTEF. Il faut avouer que la fréquentation n'est pas élevée.

On peut faire état aussi de deux formations organisées sous forme d'échange d'expériences.

1. L'atelier sur la création de contenus multimédia organisé à Yaoundé en partenariat avec TV5 Québec Canada, qui a mis un expert à disposition, et l'UNESCO qui a fourni les moyens financiers. Cet atelier de 2011 a regroupé les organismes CRTV, RTNC, TVCA, RTNB, RTG, Télé Tchad, Télé Congo et ORINFOR.
2. L'atelier sur l'archivage numérique et l'esquisse d'un centre multimédia à Cotonou qui y a été organisé en partenariat avec l'INA qui y a mis à disposition un formateur et l'UNESCO qui a mis les moyens financiers. Cet atelier organisé en 2011 a vu la participation des organismes suivants : RTB, ORTN, RTS Sénégal, RTI, TTV et ORTB.

Notons qu'il a été précédé par une session de formation au système AIME au profit des agents du Centre par un formateur mis à disposition par l'ORTN.

On peut à ce stade remercier tous les partenaires qui ont mis à disposition des ressources humaines pour les actions de formation, de « formaction », les conférences (SEFOR), les projets (archivage, consolidation des Centres, etc...) dont : en 2011, 2 de la RTBF, 1 de TV5Québec Canada, 1 de l'ORTN, 1 de la CRTV, 1 de Radio France et 1 de l'INA France, et en 2012, 1 de la RTNC, 1 de l'INA France, 1 du Centre de Yaoundé, 1 de France Inter, 1 de Radio France, 2 de la RTBF et 2 volontaires de la Francophonie mis à disposition pour un an par l'OIF dans les Centres du CIRTEF.

Le CIRTEF poursuit aussi sa collaboration avec les RFP, et a participé aux réunions de sa commission des programmes en 2012. Même si le projet envisagé en commun sur la thématique « Les jeunes et le travail » n'a pas pu se poursuivre ensemble, le CIRTEF entend le continuer.

Le CIRTEF a participé à la session annuelle de la CTF en 2011.

Sur un autre plan, le recueil des besoins de formation a été fait et la synthèse soumise à la commission Formation, à son président et aux membres susceptibles de pourvoir en formateurs. Le travail continue.

Un point qui était visé et qui reste à l'état de projet est celui de la possibilité d'organiser une session d'échanges sur l'économie des médias et de leur indépendance.

CIRTEF

Le personnel du CIRTEF a aussi été impliqué dans l'échange d'expérience :

1. la session d'harmonisation ayant réuni les comptables du siège et des trois centres en marge du SEFOR de Niamey ;
2. l'octroi pour l'OIF d'un fonds pour le renforcement des capacités des responsables des centres dans la gestion de la production, ce qui a été mis en œuvre à Bruxelles dans le premier trimestre 2013.

QUELQUES INDICATEURS

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION 2011		COMMENTAIRE
		2011	2012	
Réunion instances	2	2	2	CGE en 2012
Séminaire	1	1	1	

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU PLAN D'ACTIONS DU BIENNUM 2011-2013

(adopté en avril 2011)

ORIENTATIONS STRATEGIQUES / ACTIONS	PROGRAMMES ET INDICATEURS	COMPTE RENDU
ECHANGER DES EXPERIENCES		
Exploiter les rencontres internationales, comme le SEFOR ou statutaires, pour renforcer l'échange d'expérience et pour évoquer les questions qui interpellent les membres en vue de mettre en place des réponses ou des projets concrets.	<ul style="list-style-type: none"> - Session en ligne des commissions entre les SEFOR - Organiser SEFOR - en marge des réunions statutaires, organiser des sessions d'échanges d'expérience et d'évocation des questions d'actualité audiovisuelle et multimédia. -sensibiliser les partenaires pour l'organisation d'une réunion avec les décideurs sur l'économie des médias ou sur leur indépendance 	<ul style="list-style-type: none"> - Blogs créés après CG Paris d'avril 2011 - SEFOR 2011 à Niamey - SEFOR 2012 à Bujumbura - Conférence générale extraordinaire (CG-E) en marge du SEFOR 2012 - création d'une bourse aux coproductions au SEFOR 2012 - Ateliers création contenus nouveaux médias et informatique de l'échange et de l'archivage numériques: aux centres de Cotonou et Yaoundé avec UNESCO, TV5 QUEBEC CANADA ET L'INA FRANCE - présentation TNT avec TV5MONDE en sous thème du SEFOR 2011 de Niamey. - Questionnaire sur TNT : 6 réponses - groupe experts avec Dir tech. MBC, TV5MONDE, ORTB, CRTV, RTS, ORTN, RTD. Le groupe s'est réuni au SEFOR 2012.
Promouvoir avec les membres, la possibilité de mise à disposition de ressources humaines ou de capacité pour les actions de formation, de « formaction », les conférences (SEFOR), les projets (numérique, archivage, échanges en ligne, consolidation des centres en Afrique) ou pour renforcer le siège ;	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les besoins en formation et les partager avec les organismes pourvoyeurs de formateurs 	Lettre circulaire après recommandation commission Formation à Niamey : Synthèse réponses faite et soumise au Président commission : exploitation pour RTNB au SEFOR (thèmes : régie finale TV et outils box + production audionumérique et Évolution technologique) <ul style="list-style-type: none"> -2 volontaires de l'OIF aux centres de Cotonou et Niamey pour un an Identification renforcement capacités Responsables

CIRTEF

	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher du personnel pour renforcer le siège - Rechercher des encadreurs pour les projets, les formations et les sessions d'échange. 	<p>Centres : formation en gestion de la production et en gestion administrative et financière.</p> <p>-Encadreurs 2011: 2 de la RTBF, 1 de TV5 Québec Canada, 1 de l'ORTN, 1 de CRTV, 1 de Radio France et 1 de l'INA</p> <p>-Encadreurs 2012 : 1RTNC,1 INA France, 1CRPF Yaoundé,1 France Inter,1 Radio France, 2 RTBF, 1 indépendant.</p>
Exploiter les synergies avec les organisations sœurs en relation institutionnelle pour assurer une concertation en matière de création, de coproduction et d'échanges d'expérience sur tous les enjeux et mutations de notre activité.	<ul style="list-style-type: none"> - Mener des coproductions avec les RFP et la CTF et participer à leurs sessions (commissions, ateliers, ...) - Proposer des coproductions aux organisations similaires 	<p>-Participation Commission des programmes RFP 2012 à Bordeaux</p> <p>- Projet avec RFP: « Si jeunesse », 2 pilotes réalisés pour septembre avec coordonnateur CRTV réalisateur Radio France. Cahier des charges précisé au SEFOR 2012. Suite demande Commission Radio CIRTEF poursuit même si RFP n'a pas retenu pour le moment.</p>

SOUTIEN A LA PRODUCTION

La politique d'appui à la production et à la coproduction de créations des membres notamment du Sud, se poursuit sur les thèmes retenus ensemble ou sur des sujets unitaires qu'ils proposent. Ceci pour disposer de programmes, non seulement pour les antennes des participants, mais aussi pour diffusion pour ce qui concerne la TV sur les réseaux de TV5, notamment au titre de la présence africaine, et pour les marchés d'échange de programmes Radio et TV.

RADIO

C'est ainsi que pour la Radio, le règlement et le mode d'intervention du fonds Radio ont été simplifiés et 4 sessions de sélection de projets en 2011 et 2012 ont permis de réaliser 7 documents et d'en avoir 1 en cours. Avec plus de dossiers en 2011 qu'en 2012, ce qui fait que, conformément à la demande de la Commission Radio de Bujumbura, les procédures du Fonds Radio ont été aussi envoyées directement aux producteurs au-delà de la saisine habituelle des directeurs généraux et des directeurs.

Toujours pour la Radio, quatre émissions « Baladeurs », magazines faits par les jeunes pour les jeunes, ont été réalisées avec la SBC, l'ORTN, la RTB et la RTNB en 2011 ; certaines ont été postproduites dans les centres du CIRTEF.

En 2012, deux productions pilotes ont été réalisés avec la SBC et la Radio tunisienne, sous la coordination de la CRTV, dans le cadre du projet « Jeunes et Travail » initialement retenu avec les RFP.

Comme suite à l'atelier bourse à la coproduction a été lancé lors du SEFOR2012, un appel à projets a été lancé pour des projets sous régionaux de coproduction. Nous attendons les dossiers.

TELEVISION

Le soutien à la production a été renforcé dans le cadre de conventions de coproduction avec les organismes du Sud pour la réalisation de documentaires et de courts métrages ; avec pour objectif la diffusion sur les antennes des membres, sur les réseaux de TV5 et pour le marché des échanges.

CIRTEF

C'est ainsi que 21 projets ont été sélectionnés en 2011 et 22 en 2012. Vingt documentaires ont été finalisés en 2012 dont la moitié déjà diffusée sur TV5. Une des réalisations avec la RTS Sénégal « Cette couleur qui me dérange » vient de recevoir un prix spécial au FESPACO 2013.

L'activité des séries harmonisées s'est aussi poursuivie. C'est ainsi que dans la période du plan d'actions :

- la série de programmes courts « Un musée, un objet » a été finalisée ; les 45 productions sont visibles en ligne sur le site du CIRTEF ;
- les 28 sujets de la série « Dis-moi ton truc » ont été réalisés.
- 10 numéros de la série du magazine scientifique « Es Sciences » ont été réalisés ;
- dans la collection Grandes Causes, 6 documentaires ont été réalisés sur « Changement climatique » et 9 documentaires sont en finition sur le thème de l'environnement.

En 2012, trois nouvelles séries ont été lancées avec les organismes du Sud sur les thèmes de « L'art culinaire », « Les jeunes entrepreneurs africains » et « La formation en Afrique ».

17 dossiers ont été retenus pour les trois et les ateliers d'écriture ont été encadrés et organisés dans les trois centres en novembre-décembre 2012. Les tournages sont en cours.

Toujours en 2012, lors du SEFOR, un atelier de bourse à la coproduction a été lancé. Des sujets sont en train de murir entre les membres eux-mêmes autour de la « Production sur base d'archives », « Le pétrole », « La cola », « Le football ».

Les Centres poursuivent quelques productions propres, notamment sur des faits de société spécifiques, ayant besoin d'un éclairage, ou des manifestations culturelles locales, ceci quand on ne peut les trouver ni dans l'apport des membres, ni sur le marché des droits de diffusion.

La récente session en mars 2013 de renforcement des capacités des responsables des Centres dans la gestion de la production va permettre d'impliquer d'avantage les Centres dans les procédures du fonds TV du CIRTEF.

QUELQUES INDICATEURS

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION		COMMENTAIRE
		2011	2012	
Production pour TV5				
Reflets	40	40	40	Hebdo
Scc	24	24	24	Hebdo + rediff
Afrique plurielle	7	6	7	Hebdo + rediff
FORMACTIONS R TV	9	9	5	
Prod soutenues fonds TV	20	21	20	FONDS CREE 2009
Prod. soutenues fonds radio	8	6	3	FONDS CREE 2009
Séries harmonisées TV	4	4	3	
Séries harmonisées R	2	2	1	

CIRTEF

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU PLAN D'ACTIONS DU BIENNUM 2011-2013

(adopté en avril 2011)

ORIENTATIONS STRATEGIQUES / ACTIONS	PROGRAMMES ET INDICATEURS	COMPTE RENDU
<p>2. SOUTENIR LA PRODUCTION DE CONTENUS</p> <p>Mener des actions d'appui à la production et à la coproduction de créations des membres, notamment du sud, ou sur des thèmes retenus ensemble, favorisant la mise à disposition de programmes à diffuser par des organismes du Sud et du Nord de l'espace francophone. Utilisant notre réseau pour une offre de contenus Radio, Télévision, Internet et Multimédia d'expression française de qualité et comme un quasi atelier permanent de production et de coproduction.</p> <p>Ce qui suppose de poursuivre, par ailleurs, les formations liées aux techniques de production, d'animation et de réalisation dans le cadre des séries Radio et Télévision par le biais des « formactions » et des ateliers de création.</p> <p>Avec autant que possible une approche plus structurante privilégiant la formation d'équipes de production intégrée pour chaque Télévision et/ou Radio autour de projets pérennes de production de programmes à diffuser sur les antennes nationales, sur le plan international et sur tous les supports et plates-formes adaptés à nos cibles.</p>		
<p>2.1. SOUTENIR LA PRODUCTION RADIO</p> <p>Augmenter les interventions du Fonds CIRTEF d'aide à la production radiophonique destinée à mettre en valeur le patrimoine des pays dans nos Radios par le biais de documentaires originaux et de qualité, une valorisation de la fiction Radio (conte, feuilleton, adaptation d'œuvres littéraires, pièces de théâtre ou réalisation d'œuvres écrites spécifiquement pour la radio) ainsi que, à travers des magazines culturels, celle de sujets et de thèmes d'intérêt culturel (le cinéma, le théâtre, la musique, la danse, la bande dessinée, ...) avec un traitement original (conception originale, reportage en extérieur, recherche musicale, commentaires choisis).</p> <p>Simplifier la procédure et le mode d'intervention.</p> <p>Viser aussi le soutien à des émissions récurrentes des organismes du Sud, en projet ou installées sur les antennes.</p>	<p>Organiser les 2 sessions du Fonds chaque année</p> <p>Soutenir au moins 10 productions Radio par an</p> <p>Réaliser la série Baladeurs dans 5 pays</p> <p>Soliciter les partenaires pour une participation aux productions soutenues par le fonds CIRTEF</p> <p>Rentrer 2 dossiers à l'UNESCO dans le cadre du prochain programme de participation et rechercher d'autres partenaires pour la coproduction</p>	<ul style="list-style-type: none"> - session 1 et 2 de 2011 du Fonds Radio :dossiers retenues: 1 Radio Lomé, 4 CRTV et 1 ORTM Mali : les 6 réalisés. -session 1 2012 : dossiers CRTV et RTNB retenus. Projet RTNB réalisé. -session 2 2012 : 1 dossier CRTV retenu. -Suite demande Commission Radio procédures fonds envoyées directement aux producteurs au-delà des DG et directeurs. - Réalisations de 4 « baladeurs » (productions SBC,ORTN, RTB, RTNB réalisées) en 2011 - projet coproduction avec RFP « Si jeunesse... ». 2 productions pilotes réalisées en juin 2012 avec SBC et Radio de Tunisie. Valéry Dikos (CRTV) comme coordonnateur -Pas pour le Programme de participation 2011-2013 face aux difficultés de l'UNESCO. Recherche de partenaires pour projet orienté multimédia sur « violences faites aux femmes » -Mode d'intervention simplifié

CIRTEF

<p>Mettre les projets réalisés à la disposition de toutes les Radios de l'espace francophone.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des ateliers de création 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire le bilan du mécanisme du fonds et simplifier son mode d'intervention. - impliquer les centres dans la production radio 	<ul style="list-style-type: none"> -Productions 2011-2012 venant du Fonds d'aide radio et série « Baladeurs » 2011 mises à disposition dans le catalogue du Marché des Échanges - le mixage de certains baladeurs s'est fait dans les centres
<p>2.2. SOUTENIR LA PRODUCTION TELEVISION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Augmenter les interventions du Fonds CIRTEF d'aide à la production télévisuelle du Sud, destinée, dans le cadre de conventions avec ses organismes membres, à soutenir la réalisation de documentaires en priorité, de magazines et de courts métrages. Avec l'objectif, l'antenne des organismes coproducteurs mais aussi les besoins de diffusion internationale, entre autres, pour les documentaires pouvant s'inscrire dans « Reflets Sud » diffusé sur les réseaux de TV5 ou les courts métrages destinés à « Sud côté court ». • Inciter les membres à déposer des dossiers pour le fonds francophone de production audiovisuelle du Sud de l'OIF. • Rechercher des fonds auprès de nos partenaires pour soutenir la production télévisuelle, ceci en complément de l'effort des membres impliqués dans la coproduction. • Organiser des ateliers de création. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de productions soutenues par le fonds CIRTEF - Finir « Un musée, un objet » - « Grandes Causes II » - « Magazine scientifique » - « Dis-moi ton truc » - Finir « Changement climatique » - Penser dès à présent à de nouvelles séries harmonisées à mettre en œuvre - penser à l'organisation d'un atelier de création libre avec formation à l'appui dans le cadre du Fonds TV CIRTEF - impliquer les centres dans la production propre 	<ul style="list-style-type: none"> - 21 projets retenus pour la session 1 et 2 de 2011 ; session 1 de 2012 : 8 dossiers retenus. Session 2 de 2012 : 14 dossiers de coproduction retenus. Près de 40 finalisés. - 45 productions visibles en ligne après postproduction dans les 3 centres - 3 dossiers sur 9 retenus par Fonds OIF après atelier d'écriture tenu à Niamey du 29 nov au 3 déc 2011. Voir comment relever le niveau des 6 autres. Atelier de maquettage tenu à COTONOU (27 août-6 sept). Programmation des postproductions en novembre, décembre 2012 et janvier 2013. - Es sciences : 8x26 mns terminés et 2 spéciales de 26 mns chaque en plus. - Les 28 sujets terminés. - Grandes causes I Climat terminées avec SNRT, RTS, CRTV, TTV, RTI, ORINFOR ; 1 abandonnée avec TVCA ; - Nouvelles séries lancées : gastronomie, jeunes entrepreneurs africains, formation en Afrique. 17 projets sélectionnés au total pour les 3. OIF soutient le dossier Formation. Ateliers de scénarisation programmés à Niamey, Cotonou et Yaoundé en Novembre et décembre 2012. - Création de la bourse aux coproductions au SEFOR 2012. Projet de coproduction sur base d'archives en examen. - Propositions de sujets aux centres pour alimenter Reflets Sud : femmes au travail ; les petits métiers ; le chemin de fer à conquérir en Afrique

FORMATION

Les actions de « formaction » (formation débouchant sur des produits diffusables) ont continué sur la base des séries Radio et TV (encadrement de l'écriture, de l'analyse des maquettes et de la postproduction) ;

C'est ainsi que 4 formactions TV et 5 pour la Radio ont été réalisées en 2011 et, 3 formactions TV et 1 pour la Radio en 2012. L'encadrement se fait souvent avec des indépendants ; parfois avec les membres comme la RTBF pour Baladeurs aux Seychelles. Pour le reste, le support des formations tourne autour du SEFOR, de Radio SEFOR, du système AIME, de l'audionumérique, des outils box, de l'évolution technologique et du multimédia. Ceci pour près de 16 formations sur les 2 ans (9 en 2011 et 7 en 2012).

SEFOR

- Deux encadreurs de la RTBF ont donné des formations audionumérique et TV aux personnels des organismes hôtes à Niamey et à Bujumbura.
- Un indépendant a donné une formation sur les outils title box et sur la régie finale TV à Bujumbura.

Radio SEFOR

Radio France a continué son appui à cette radio temporaire, support de formation à la tenue d'antenne, à l'animation et à la programmation de divers contenus de l'espace francophone aussi bien à Niamey qu'à Bujumbura. Il faut souligner l'appui complémentaire de la CRTV à Niamey.

AIME

- Formation du personnel du Centre de Cotonou avec l'assistance de l'ORTN en fin 2011.
- Formation sur le système AIME et son exploitation à Télé Congo en 2012 avec l'appui de la RTNC (RDC).
- Formation à l'archivage numérique à la VTV en 2012 avec l'appui de CFI et de l'INA France.
- Formation à l'informatique de AIME à Cotonou en fin 2011 en partenariat avec l'INA pour RTB, ORTN, RTS Sénégal, RTI, TTV et ORTB.
- En 2013, avec l'ORTN, une formation sur le système à la RTB et à l'ORT Mali.

On peut rappeler la formation donnée en 2012 par le responsable du Centre du CIRTEF de Yaoundé aux personnels de la SBC (Seychelles) sur la production et la postproduction audionumérique.

La dernière formation au profit des membres dont on peut encore rendre compte est celle menée en 2011 avec l'appui de TV5Québec Canada au Centre de Yaoundé pour les pays d'Afrique Centrale pour la formation de formateurs sur la création de contenus multimédia. Cela a été la seule suite aux demandes soumises après collecte des besoins pour la mise en œuvre du fonds de renforcement des capacités par la formation.

Cela a fait qu'une nouvelle approche est en œuvre sur recommandation de la commission formation de Bujumbura, pour identifier et intégrer aussi un réseau de formateurs Sud et pour mettre des documents de formations en ligne.

Au profit des personnels des Centres du CIRTEF, on peut rappeler la formation des comptables en marge du SEFOR de Niamey et faire cas du récent (mars 2013) programme de renforcement de capacités (à Bruxelles) pour les responsables des Centres dans la gestion de la production.

CIRTEF

QUELQUES INDICATEURS

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION		COMMENTAIRE
		2011	2012	
Formation FORMATIONS R TV	9	9	6	
FORMACTIONS R TV	9	9	5	
Séminaire	1	1	1	
Séries harmonisées TV	4	4	3	
Séries harmonisées R	2	2	1	Lancement avec RFP

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU PLAN D'ACTIONS DU BIENNUM 2011-2013

(adopté en avril 2011)

ORIENTATIONS STRATEGIQUES / ACTIONS	PROGRAMMES ET INDICATEURS	COMPTE RENDU
<p>3. FORMER</p> <p>Soutenir l'adaptation à l'environnement des médias en mutation permanente dans un contexte marqué par un besoin important d'adaptation technologique, économique et organisationnelle.</p> <p>Sans oublier la diversification des supports de l'offre et la multiplication des modes d'accès.</p> <p>Il s'agit d'ajouter de nouvelles opportunités pour notre partenariat et notre coopération.</p> <p>Nourrir, pour le bénéfice de tous, notre partenariat en l'adaptant aux nouvelles exigences tout en améliorant les ressources pour notre coopération et nos échanges.</p> <p>En continuant à assurer les formations traditionnelles et les formactions.</p>	<p>formations traditionnelles et les formactions.</p> <p>Refaire le tour des coopérations pour tenter de les persuader de la nécessité absolue de formations</p>	<p>En 2011,</p> <p>*4 Formactions TV et 5 radio réalisées : dont « Baladeurs » SBC, ORTN, RTB, RTNB. (avec appui RTBF pour Seychelles)</p> <p>Mise en œuvre RADIO SEFOR en 2011 à Niamey. (avec appui Radio France et CRTV) et en 2012 à Bujumbura (avec Radio France)</p> <p>*9 formations dont :</p> <p>-2 encadreurs RTBF ont donné les formations Radio et TV à l'ORTN en marge du SEFOR 2011.</p> <p>En 2012-</p> <p>*Formation production et postproduction audionumérique à la SBC-Seychelles par responsable centre CIRTEF de Yaoundé.</p> <p>*Formation de formateur organisée dans le cadre de la série radio « Jeunes et travail » en juin 2012 à France Inter pour CRTV.</p> <p>*Formation AIME à Télé Congo avec appui RTNC (juin/juil);</p> <p>*Formation AIME à VTV avec appui CFI et INA France (sept ; 2012)</p> <p>Mise en œuvre RADIO SEFOR en 2012 à Bujumbura (avec Radio France)</p> <p>*SEFOR : formation régie finale TV et outils box à la RTNB par un</p>

CIRTEF

		indépendant ; * en marge du SEFOR 2 encadreurs RTBF ont donné les formations en audionumérique et en Evolution technologique
<p>En identifiant et en collectant les besoins et :</p> <p>A/ en optimisant les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploitation des informations et des offres collectées auprès des organismes membres pouvant recevoir des stagiaires ou mandater des formateurs pour un travail in situ. dans les domaines spécifiés et qui sont porteurs d'expériences à partager ; • Recherche de l'appui financier multilatéral ou bilatéral pour financer ces opérations ; • Apport du fonds d'appui à l'amélioration des productions du Sud. <p>B/ En mettant en œuvre le nouveau fonds de renforcement de capacités par la formation sur la base de l'expression de besoins liés à des projets ou dossiers concrets.</p> <p>C) Envisager de créer ou de participer à des actions de formation en ligne.</p>	<p>Mettre en œuvre fonds formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réponses apportées aux demandes de formation - Identifier des experts au Nord - Identifier des lieux d'immersion - Organiser la restitution dans les organismes après les formations - Equipes complètes de production : voir comment regrouper des formations dans les centres - Prévoir des formations de mise à niveau pour le personnel des centres 	<ul style="list-style-type: none"> - Saisine du Nord (France TV, RTS, RTBF, SRC, RF, RFI, CFI) des demandes exprimées. Très peu de réponses. Nouvelle approche. - Expert TV5 Québec Canada pour formation de formateurs et pour créateurs de contenus nouveaux médias au centre de Yaoundé en septembre 2011 pour l'Afrique centrale - un formateur ORTN pour formation à l'Archivage numérique au personnel du centre de Cotonou en septembre. Même formateur à la RTB et à l'ORTM Mali en début 2013. - Les comptables du CIRTEF réunis en séminaire de mise à niveau en marge SEFOR 2011 à Niamey - formation responsables centres en gestion production et administrative et financière en début 2013. <p>Nouvelle approche : collecte formateurs et centres de formation : orientée Sud. Sommaires Syllabus de formation disponibles mis en ligne.</p>

ECHANGE DE PROGRAMMES

Le travail d'appel et de collectes d'offres pour le marché d'échange de programmes Radio et Télévision se poursuit. En plus du contrôle technique, de la conformation et de la numérisation le cas échéant, ainsi que la confection des catalogues des marchés.

Cette activité sert aussi pour identifier des programmes du Sud utilisables pour les besoins de la programmation sur les réseaux de TV5 en ce qui concerne la Télévision.

Toujours pour la Télévision, le dispositif de transmission via CFI Pro qui a été interrompu pendant deux ans a repris en mai 2012, sur la base d'une convention : chaque année, 40 heures sont envoyées aux membres du Sud par ce biais. La question à résoudre étant qu'un membre qui ne respecte pas ses engagements spécifiques à ses relations avec CFI, est coupé et ne reçoit donc plus notre offre. On peut signaler qu'un envoi par FTP est aussi en test ; là on se heurte à la faiblesse des débits chez la plupart des membres.

Pour la Radio, ces dernières années, le téléchargement est privilégié. Sauf l'envoi en 2011 sur clé USB de l'ensemble du marché Radio à tous les membres et l'envoi de 122 programmes sur clé USB à l'ORTM-Mali après les événements de destruction subis en 2012.

Les 112 programmes Radio de l'avant dernier marché (2011) sont numérisés et en ligne pour téléchargement dans un espace dédié de la partie CLUB du site du CIRTEF.

Les 163 programmes du dernier marché Radio (2012) en cours de numérisation le seront bientôt.

CIRTEF

Une difficulté reste celle de recevoir les rapports de diffusion des programmes reçus ou téléchargés. La question est récurrente à l'ordre du jour des sessions des commissions. Pour les archives des séries harmonisées et des productions propres du CIRTEF, le Centre de Cotonou fait un travail de numérisation avec le système AIME avec l'appui d'un volontaire de la FRANCOPHONIE mis à disposition par l'OIF pour un an. Ces archives traitées circuleront vers les membres sur DVD (contenant le programme en mpeg2 pour l'antenne et mpeg4 ainsi que les métadonnées sur le programme sous forme de site embarqué). Un travail est en cours aussi pour collecter le maximum d'archives à remettre à la RTI qui a presque perdu les siennes lors des derniers évènements.

QUELQUES INDICATEURS

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION		COMMENTAIRE
		2011	2012	
Échange programmes R		112 PROG	163	POUR TELECHARG.
Échange programmes TV		40 H	40	VIA CFI PRO

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU PLAN D'ACTIONS DU BIENNUM 2011-2013

(adopté en avril 2011)

ORIENTATIONS STRATEGIQUES / ACTIONS	PROGRAMMES ET INDICATEURS	COMPTE RENDU
4. ECHANGER DES PROGRAMMES		
Veiller à l'amélioration et l'augmentation des capacités d'échanges de programmes et d'archives entre les membres;	Aider les organismes dans leur capacité à télécharger les programmes Exploiter le système AIME pour l'échange d'archives.	formation à l'Archivage numérique personnel centre Cotonou en sept 2011. - Formation AIME à Télé Congo (juin/juil 2012) et à VTV (sept 2012) -projet coproduction sur base d'archives énoncé à la bourse aux coproductions du SEFOR 2012 -Dossier avec OIF soumis aux ACP
Continuer à développer des plates-formes modernes d'échanges de programmes et promouvoir leur plus grande utilisation;	Améliorer l'accès au Marché des échanges radio.	-Clef USB programmes Marché 2010 aux 29 membres du Sud (juillet 2011) -Marché 2011 : 112 programmes numérisés et mis en ligne pour téléchargement ou copie en 2012. -En appui à ORTM 122 programmes numérisées envoyés sur Clé USB à Radio Mali juin 2012. -Pour le marché 2012, 163 programmes sont numérisés.
Rechercher les synergies avec les membres et les partenaires pour assurer les échanges ;	Développer partenariats avec Organisations comme RFP, URTI, ...	Série radio « Si jeunesse » » avec RFP en chantier Accord avec CFI pour recommencer transmission satellite des programmes du marché TV à partir mai 2012.
Veiller à la disponibilité de rapports de diffusion et de déclarations des droits d'auteurs en cas de diffusion.	Campagne sensibilisation	Sujet relancé en atelier et en commission Radio au SEFOR 2011 RTCI Tunisie a envoyé en 2012 rapports pour 17 du marché 2010 et 10 du marché 2009. Rapports téléchargement RTNB et ORTN reçus. Sujet abordé à nouveau au SEFOR 2012

CIRTEF

EXPOSITION DE CONTENUS FRANCOPHONES

Le meilleur support pour le CIRTEF découle, en ce qui concerne la Télévision, du partenariat avec TV5 avec les programmes diffusés sur les réseaux linéaires et l'extension des droits mis à disposition sur les nouveaux supports comme la WEBTV Afrique de TV5Monde en vidéo à la demande et en rattrapage.

Pour la programmation régulière, la présence des programmes fournis par le CIRTEF s'élève à près de 135 heures (hors rediffusion et multidiffusion qui amèneraient à 740 heures).

Avec la diffusion en moyenne chaque année sur la période de 40 Reflets Sud, 24 Franc Parler, 7 Sud Côté Court, 21 films LM, 48 documentaires et 52 courts métrages (essentiellement dans Sud Côté Court).

Ce partenariat est en revue avec TV5monde aussi bien pour son contenu que pour son financement suite à une résolution des Hauts fonctionnaires de TV5.

L'on peut rappeler que depuis 2011, Reflets est revenu en studio avec un décor virtuel et un nouveau générique.

Un nouveau générique est en cours de confection pour Sud Côté Court.

Le CIRTEF continue aussi d'exposer des programmes Radio et TV sur son site et des programmes TV sur la plateforme de l'UNESCO.

L'incitation à la production multimédia en vue d'investir les nouveaux supports se poursuit notamment à travers le Grand Prix Multimédia dont les sessions 2011 et 20102 ont été organisées.

On peut signaler que les projets en devenir qui ont été primés, ont été finalisés en produits multimédia soit en voie de l'être ; il s'agit de :

- Hôpital Saint Jean de Dieu de Tanguieta de l'ORTB du Bénin (finalisé avec Centre Cotonou), (programme de base Radio développé en multimédia)
- SOS YAERE de la CRTV du Cameroun ((programme de base TV à développer en multimédia : en cours avec Centre Yaoundé).

Les échanges via les marchés Radio et TV continuent de contribuer à cette exposition.

QUELQUES INDICATEURS

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION		COMMENTAIRE
		2011	2012	
Programmation sur TV5				
Films LM	20	21	19	2 FILMS/MOIS depuis 2006
Docu	40	48	34	
Court métrage	40	52	52	
Production pour TV5				
Reflets	40	40	40	Hebdo
Scc	24	24	24	Hebdo + rediff
Afrique plurielle	7	6	7	Hebdo + rediff
Échange programmes R		112 PROG	163	POUR TELECHARG.
Échange programmes TV		40 H	40	VIA CFI PRO
Install sauvegarde archives	3 PAYS	3 PAYS		PH. OPERATIONNELLE 2004
Autres expositions programmes				UN MUSEE UN OBJET :
Plateforme unesco		Près de 100 programmes	Séries CIRTEF sur son site	44
Archives Reflets		Près de 50 numéros	Près de 100 programmes	Via plateforme UNESCO
Visions archives reflets			Près de 50 numéros	Via site vidéos RTBF qui diffuse aussi avec TV5

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU PLAN D'ACTIONS DU BIENNUM 2011-2013

(adopté en avril 2011)

ORIENTATIONS STRATEGIQUES / ACTIONS	PROGRAMMES ET INDICATEURS	COMPTE RENDU
5. FAVORISER L'EXPOSITION DE CONTENUS FRANCOPHONES	-	-
Renforcer le partenariat avec TV5 et la prise en charge de la partie des orientations de son plan stratégique qui engage notre Conseil.	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration production Reflets - Offre de sujets courts à TV5 	<ul style="list-style-type: none"> - Retour en studio en 2011 avec nouveaux décor (virtuel) et générique - « Un musée, un objet » exploité dans Reflets
Ouvrir pour un potentiel de diffusion de programmes des membres dans tout notre espace, en particulier pour la possibilité de diffuser ou de favoriser la diffusion de programmes de qualité du Sud au Nord, mais aussi au Sud. Mais aussi à l'intérieur des territoires des membres grâce au numérique.	<ul style="list-style-type: none"> - partenariat avec RFP : productions, diffusions - créer des réseaux de radios jeunes basés sur l'échange de programmes et de compétences. -envoyer les meilleures de nos productions dans les festivals et au FESPACO en particulier - assurer la production et la diffusion sur TV5 de Reflets Sud (40), Franc Parler (24), Sud côté court(7) -fournir par an : 23 films LM et 40 documentaires à TV5MONDE AFRIQUE 	<ul style="list-style-type: none"> - échange de programmes évoqué lors Commission Radio RFP à Bordeaux en mars 2012 et début 2013 à Genève. - La présence sur TV5 de 135 heures, en augmentation : films LM (21), documentaires (48) et courts métrages (52). En plus de Sud Côté Court et de Reflets Sud, l'émission programmée sur tous les réseaux de TV5MONDE et sur TV5 Québec Canada. Le CIRTEF étend les droits sur les nouveaux supports comme la WEB TV Afrique de TV5MONDE en vidéo à la demande et en rattrapage.
Apporter un soutien pour la définition de la politique générale dans le cadre du passage au numérique, de l'arrivée des multiplex et pour la distribution, la création et les besoins d'échanges adaptés à ce nouveau contexte.		<ul style="list-style-type: none"> Présentation TNT de TV5MONDE en avril 2011 en sous thème du SEFOR 2011 : aspects techniques et juridiques Questionnaire TNT fait en février – 6 réponses en 2012 exploitées. SEFOR 2012 : présentation sur exemple migration France.
Soutenir la production de contenus francophones numériques ; inciter à leur exposition adaptée aux nouveaux medias.	Lancer GPM 2011 et valoriser le Grand Prix CIRTEF	<ul style="list-style-type: none"> GPM 2011 lancé : prix décernés 9 nov. Remise au SEFOR de Niamey GPM 2012 lancé, prix remis au SEFOR 2012

SAUVEGARDE ET PERENNITE DE NOTRE OFFRE DANS LE MONDE NUMERIQUE

La sensibilisation se poursuit pour donner sa place au patrimoine audiovisuel francophone numérisé dans les futurs canaux TNT, tout comme pour TV5.

Tout comme la numérisation et l'indexation du riche patrimoine audio.

Le partenariat avec l'OIF se poursuit autour du catalogue numérique francophone et un projet commun soumis aux ACP vise une plus grande circulation des œuvres francophones et aussi le développement de la production sur archives.

Le CIRTEF s'est investi dans l'assistance aux membres, aux organisations régionales et dans la mise en place d'un groupe d'experts pour la maîtrise du processus de la migration numérique.

C'est ainsi qu'il y a des exposés organisés sur la question en marge de la Conférence générale de 2011 et du SEFOR en 2011 et en 2012. Un groupe d'experts composés de directeurs techniques du Sud et de TV5Monde a été constitué et des échanges organisés.

Une partie de ces experts a participé à un atelier spécialisé, lors du SEFOR 2012. Un

CIRTEF

questionnaire préalable du CIRTEF adressé aux membres et la collecte de l'état d'avancement des divers pays dans le processus de migration a permis de faire le point. Des actions sont menées aussi en direction de la production de contenus. Un atelier de création de contenus pour les nouveaux médias a été organisé en fin 2011 au Centre de Yaoundé en partenariat avec TV5 Québec Canada et l'UNESCO. Un autre atelier sur l'informatique d'échanges et d'archivage numérique a été organisé à la même période au Centre de Cotonou en partenariat avec l'INA France et l'UNESCO.

Enfin le Centre de Cotonou exploite un système AIME et traite les archives des productions propres et des coproductions du CIRTEF en vue de les mettre à la disposition des membres ; préfigurant un centre de numérisation, de stockage et d'échanges multimédia.

Un volontaire de la Francophonie est mis à disposition par l'OIF pour un an (depuis octobre 2012) dans cette perspective.

Les actions menées pour l'équipement en systèmes d'archivage numérique participent aussi de cette activité. A savoir :

- Grâce au soutien de l'OIF, trois pays ont été équipés du système AIME en 2011 (ETTV Tunisie, RTI Côte d'Ivoire et Télé Congo). La RTNC (RDC) a aidé à installer le système à Télé Congo ainsi que pour la formation, sur financement du CIRTEF.

ACTIVITE	OBJECTIF	REALISATION		COMMENTAIRE
		2011	2012	
<i>Programmation sur TV5</i>		<i>Mise à disposition de droits</i>	<i>Mise à disposition de droits</i>	<i>Web TV Afrique de TV5MONDE</i>
<i>Install sauvegarde archives</i>	<i>3 PAYS</i>	<i>3 PAYS</i>		<i>PH. OPERATIONNELLE 2004</i>

QUELQUES INDICATEURS

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU PLAN D'ACTIONS DU BIENNUM 2011-2013 (adopté en avril 2011)

ORIENTATIONS STRATEGIQUES / ACTIONS	PROGRAMMES ET INDICATEURS	COMPTE RENDU
6. AIDER A LA SAUVEGARDE ET A LA PERENNITE DE NOTRE OFFRE ET A LA MISE EN VALEUR DE CONTENUS DANS LE MONDE NUMERIQUE		
Renforcer le partenariat avec l'OIF dans le cadre de son catalogue numérique francophone ;		Rencontre avec l'Administrateur de l'OIF le 4 novembre 2011 pour la revue globale du partenariat. Mémorandum produit par le CIRTEF -2 volontaires de la Francophonie mis à disposition du CIRTEF aux centres de Cotonou et de Niamey pour un an depuis le 30 oct. 2012

CIRTEF

<p>Aider à la plus grande adaptation à l'ère du numérique qui permet le développement de nouveaux services, de nouveaux moyens d'accès pour tous et un grand potentiel de diversité de l'offre. Ceci par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la recherche de l'assistance des membres, des partenaires, et des organisations régionales pour sa maîtrise, par exemple par la mise en place d'un groupe d'experts, la communication des expériences ou des actions menées ; • la formation, sous forme de renforcement de capacités (Fonds formation) des personnels en charge de cette question ; • une veille et une sensibilisation sur toutes les informations relatives aux contraintes d'équipements pour les éditeurs de services média, pour la réception Radio et TV et aux politiques menées pour la maîtrise du processus. 	<p>- Mise en place d'un groupe experts -organiser les formations aux nouveaux médias et à l'informatique d'échanges et d'archivage soutenues par le PIDC</p>	<p>-Questionnaire TNT en fév. 2012 -Groupe experts de directeurs techniques de 6 organismes constitué avec DT TV5MONDE. - réunion du groupe d'experts en nov 2012 au SEFOR -formation à l'informatique d'échanges et d'archivage numérique avec PIDC au Centre de Cotonou en octobre 2011 pour pays d'Afrique de l'ouest avec appui INA France. Atelier création contenus nouveaux médias au centre de Yaoundé avec UNESCO et TV5 QUEBEC CANADA.</p>
<p>Dans la mesure des moyens disponibles, œuvrer pour l'existence d'une capacité de stockage de contenus pour tous les médias en partage avec accès direct, possibilité de téléchargement et de contribution à distance. Voir la mise en place pour notre réseau, de serveurs de contenus numérisés pour la diffusion, le stockage, la postproduction, un hébergement de contenus numériques destinés à des offres et des services numériques aux auditeurs, aux téléspectateurs et aux internautes. Apporter toute assistance possible aux membres dans ce contexte par la formation, l'amélioration des moyens d'échanges de programmes en ligne, de l'accès distant à des stockages ou à des services avancés de diffusion et de téléchargement en ligne, là où cela est applicable et pertinent.</p>		<p>Centre Cotonou équipé du système AIME dans le cadre d'un soutien du PIDC pour esquisser un Centre de numérisation, de stockage et d'échanges multimédia</p>
<p>Aider à renforcer les aptitudes à la sauvegarde, la numérisation, l'indexation, la recherche, la présentation et l'exposition d'archives audiovisuelles.</p>	<p>Aide à la maîtrise du passage de l'analogique au numérique</p>	<p>Migration numérique : un des sous thèmes principaux du SEFOR 2011. Grâce au soutien de l'OIF, 3 pays équipés du système AIME en 2011 (ETTV Tunisie, RTI Côte d'Ivoire et Télé Congo). Sous thème revient pour SEFOR 2012. Installation AIME et formation réalisée à Télé Congo en fin juin début juillet 2012 avec l'appui de la RTNC. -Formation à l'archivage numérique à la VTV Vietnam avec INA-France et CFI en sept. 2012 -Culture numérique et migration traitées au SEFOR 2012 -1 volontaire OIF pour la numérisation des archives au centre de Cotonou pour un an à partir du 30 oct. 2012</p>

**PARTIE II DU RAPPORT pour BUREAU DE DIRECTION ET
CONFERENCE GENERALE**

Compte rendu du plan d'actions 2013

CIRTEF

En l'absence de Conférence générale en avril 2013, un plan d'actions 2013 a été adopté par le Bureau de Direction en rapport avec le budget 2013 qu'il a adopté. Ceci en attendant de mettre en œuvre la nouvelle règle de tenue de la Conférence générale en marge du SEFOR.

I – GOUVERNANCE

Au niveau institutionnel, une part importante des activités a été consacrée aux relations avec TV5 (depuis la deuxième moitié de 2012 en fait). Pour 2013, l'essentiel a été consacré à participer à l'exécution du mandat donné (au Président et au 1^{er} Vice-Président du CIRTEF, également membres du Conseil d'Administration de TV5MONDE) par les Hauts fonctionnaires de TV5 en février 2012 relativement aux relations TV5-CIRTEF, à leur réunion de Québec à laquelle le Secrétaire général a été associé via une vidéoconférence par Skype. Divers documents ont été confectionnés et envoyés sur ce partenariat pendant la période 2011-2012, notamment sur les réalisations, la communication actuelle entre les 2 organismes et les propositions pour l'amélioration du partenariat.

Deux réunions se sont tenues (avril et juin) avec TV5MONDE et les mandataires.

Une note complémentaire du CIRTEF a été envoyée aux 2 mandataires après la production du rapport d'étape en juillet. Le rapport final est attendu pour octobre et sera examiné à la Conférence des Hauts fonctionnaires responsables de TV5 à Montréal le 15 novembre..

Un autre point a porté sur l'assainissement des comptes notamment par un travail sur l'amélioration de la qualité de l'inventaire physique et comptable des centres. Dans le même esprit la mise en place de comptes fournisseurs a été introduite dans les centres et le document de référence sur les procédures des centres a été réactualisé.

En même temps un travail de profondeur a été fait pour fournir aux membres un document de référence pour les amener à se prononcer sur la mission du CIRTEF et préparer le plan d'actions 2013-2015.

Ceci, suite à la Conférence générale extraordinaire de Bujumbura décidée par le Bureau de Direction de Paris(en avril 2011) et aux questions récurrentes renouvelées par certains partenaires à la réunion du Bureau à Bruxelles en avril 2013. Pour mieux harmoniser cela, après saisine de tous les administrateurs principaux des organismes membres, conformément aux statuts, les Vices Présidents ont été saisis en avril 2013 pour les attentes de leur sous-région. Le document de la région Amériques a été reçu juillet, celui de la région Europe en début octobre. L'on peut souligner que la revue, en cours, des termes du partenariat avec TV5, d'une part, et mes échanges avec l'Administrateur de l'OIF en juin 2013, d'autre part, permettent de compléter ce dossier

Cette Conférence générale ordinaire prévue pour la première fois en marge du SEFOR 2013, qui a été transférée à Ouagadougou à l'invitation de la RTB, permet de se pencher sur les documents conséquents, notamment le plan d'actions 2013 – 2015 soumis par ailleurs..

ACTIVITES IMPACTANT LE SECTEUR

Extraits plan d'actions 2013 Adopté par Bureau du 16 avril 2013

SECTEUR	ORIENTATIONS - ACTIVITES	COMPTE RENDU
I – GOUVERNANCE	<p>Participer à l'exécution du mandat donné par les Hauts fonctionnaires de TV5 en février 2012 relativement aux relations TV5-CIRTEF.</p> <p>Améliorer la tenue de la comptabilité et les moyens associés, dont les inventaires.</p> <p>Préparer le plan d'actions 2013-2015</p>	<p>Documents de contribution CIRTEF envoyé sur bilan 2011/2012 (mars et avril 2012). Communication actuelle et propositions amélioration partenariat indiquées. Deux réunions (avril et juin) avec TV5 et mandataires.</p> <p>Une note complémentaire du CIRTEF a été envoyée aux 2 mandataires après la production du rapport d'étape.</p> <p>Inventaires des centres en revue. Comptes fournisseurs introduits dans les centres. Procédures des centres : document de référence réactualisé.</p> <p>Les Vices Présidents saisis en avril 2012 pour les attentes de leur sous-région. Le document de la région Amériques a été reçu juillet. Le document de la région Europe en octobre. Les 2 autres régions ont</p>

CIRTEF

	Organiser la Conférence générale.	étés relancées avec implication des DG de ces régions en septembre et en octobre. Transfert à Ouagadougou en marge du SEFOR.
VII – RENFORCEMENT DES CENTRES	<p>Renforcement capacités Responsables Centres dans la gestion de la production et la gestion d'un centre de production.</p> <p>Renforcer la capacité des centres en infographie et en gestion des bases numériques en partenariat avec l'OIF.</p> <p>Assurer la Maintenance Niamey en partenariat avec la RTS Suisse.</p> <p>Renforcer et compléter les équipements des centres en partenariat avec l'OIF.</p> <p>Travailler en FTP avec les centres pour l'envoi de maquettes pour analyse.</p> <p>Lancer des productions Radio dans les centres.</p>	<p>Responsables Centres réunis à Bruxelles en mars : contact RTBF, GSARA, commissaire aux comptes, services siège (Radio, TV, comptabilité, gestion).</p> <p>Volontaires de l'OIF en place jusqu'en octobre 2013.</p> <p>En novembre</p> <p>Appel d'offres lancé : matériel.</p> <p>Utilisé avec le centre de Cotonou.</p> <p>Propositions du Centre de Cotonou en cours d'examen.</p>

II – ECHANGE D'EXPERIENCE

Pour inciter à nouveau à en faire un outil d'échange entre les membres, en interne et à coût nul (hors hébergement de près de 25 €/mois), le portail CIRTEF a été simplifié et clarifié avec de nouvelles interactivités à l'accueil (numéro visiteur, livre d'or, abonnement CIRTEF en bref, formulaire de contact), les adresses des blogs des commissions créés depuis 2011 ont encore été envoyées, cette année, aux membres. De même un accès direct à ces blogs a été créé dans la partie CLUB, pour inciter à l'usage des blogs et forums du CIRTEF.

Toujours dans le cadre de l'échange d'expérience, il importe de remercier la RTB qui reçoit le SEFOR, cadre idéal pour l'échange d'expérience et dont le thème de cette année, retenu par le Comité éditorial composé de l'OIF, CFI, France Télévisions, Radio Canada, RTBF Belgique, RTS Suisse, TV5MONDE et CIRTEF, va dans ce sens. Le comité éditorial a entendu les éléments recueillis par le Secrétaire général lors de sa participation, en marge du FESPACO, aux rencontres de l'organisation régionale le RAPAF.

La visite préparatoire à Ouagadougou, en septembre, a permis de faire le point avec la RTB et de présenter tous les aspects du dossier et de la thématique aux autorités.

Enfin, pour faire suite à une recommandation de la Commission formation, avalisée par le Bureau de direction, le sommaire de manuels théoriques de base ou plus spécialisés disponibles ou le résumé de leur contenu a été mis en ligne sur le site du CIRTEF. Quelques rares réactions ont été notées depuis lors.

Toujours dans cette activité, le CIRTEF a participé à l'Assemblée plénière de la CTF à Dijon en mai (Secrétaire général et Conseiller en charge de la TV et de TV5) et au Comité des programmes des RFP à Genève en mars (Chargé de mission en charge des centres).

ACTIVITES IMPACTANT LE SECTEUR

Extraits plan d'actions 2013

Adopté par Bureau du 16 avril 2013

SECTEUR	ORIENTATIONS - ACTIVITES	COMPTE RENDU
II – ECHANGE D'EXPERIENCE	<p>Inciter à l'usage des blogs et forums du CIRTEF du site du CIRTEF.</p> <p>Chercher à améliorer le site.</p> <p>Organiser le SEFOR.</p>	<p>Adresses envoyées aux membres Accès blogs à partir CLUB créé Nouvelles interactivités sur l'accueil du site : le portail CIRTEF a été simplifié et amélioré Transfert à Ouagadougou : visite</p>

CIRTEF

	Mise en ligne sur le site du CIRTEF des manuels théoriques de base ou plus spécialisés disponibles ou le résumé de leur contenu.	préparatoire effectuée en septembre à Ouagadougou Sommaires des manuels disponibles mis en ligne sur le site.
III – FORMATION	<p>Collecte des informations sur les services de formation et les formateurs potentiels par spécialité au sein des organismes du Sud ; chez les membres.</p> <p>Favoriser la « formation de formateurs/futurs formateurs » dans une approche sud-sud ; par exemple pour la mise à niveau dans la sauvegarde du patrimoine audiovisuel et l'écriture de documentaires.</p> <p>Poursuivre l'expérience de Radio SEFOR l'année prochaine. Renforcer les capacités des mixeurs son des CRPF en Radio.</p> <p>Poursuivre les formations Radio et Télévision.</p>	<p>Réponses Radio Lomé, RTD, ORTN, TVCA, Tunisie, Côte d'Ivoire. Le point est à faire.</p> <p>Formation avec formation de formateurs en partenariat avec ORTN en mars 2013 à la RTB et à l'ORTMali pour le système d'archivage numérique..</p> <p>Formation avec formation de formateur ORTN- atelier maquette à Niamey en juin et de formateurs RTB et ORTN-séminaire international de Ouaga en juin sur scénarisation</p> <p>Projet de formation attendu pour les mixeurs. Radio SEFOR est prévu pour 2013.</p> <p>3 nouvelles séries TV (culinaire, formation supérieure, jeunes entrepreneurs). Projet Radio et/ou multimedia sur violence faite aux femmes (projet en rédaction).</p> <p>Sujets pour de nouvelles séries TV : Migration et Energies renouvelables (grandes causes IIIè)</p>
IX – MIGRATION NUMERIQUE	Suivre les travaux du groupe des experts techniques de la migration numérique constitué au SEFOR de Bujumbura.	Suivi assuré.

III – FORMATION

Un questionnaire a été envoyé pour collecter les informations sur les services de formation et les formateurs potentiels par spécialité au sein des organismes du Sud : les réponses reçues et qui ont fait l'objet d'une synthèse viennent de: Radio Lomé, RTD, ORTN, TVCA, Tunisie, Côte d'Ivoire. Le point est à faire. Le Président de la Commission Formation a reçu le document qui devra être exploité par les travaux de la commission Formation et pour les actions futures de formation Sud-Sud.

Des activités favorisant la « formation de formateurs/futurs formateurs » dans une approche sud-sud ont été menées ; notamment sur la base de formations menées pour la mise à niveau dans la sauvegarde du patrimoine audiovisuel et l'écriture de documentaires : 1 Formation avec formation de formateurs en partenariat avec ORTN en mars 2013 à la RTB et à l'ORTM Mali pour le système d'archivage numérique AIME - 1 Formation avec formation de formateur ORTN lors d'un atelier d'analyse de maquettes de coproductions TV à Niamey en juin 1 - Formation avec formation de formateurs RTB et ORTN lors du séminaire international d'écriture de scénario organisé par le CIRTEF à Ouagadougou en juin au bénéfice des agents de la RTB, de l'ORTN et de la RTS Sénégal.

La formation par le biais de Radio SEFOR va se poursuivre. Cette année, dixième anniversaire de cette activité, l'encadrement, en l'absence de Radio France, sera renforcé avec le responsable d'alors de la première chaîne à avoir accueilli cette activité au Mali, celui de la chaîne à l'avoir accueilli l'année passée au Burundi et de l'expert de la CRTV qui participe à l'encadrement depuis 2009. Radio Canada met un expert technique à disposition

CIRTEF

pour soutenir l'activité. Le siège du CIRTEF assurant comme d'habitude la collecte et la sélection des programmes de l'espace francophone à diffuser pendant cette activité. La RTB mettra à disposition son personnel, son matériel et la chaîne support pour la diffusion de l'activité. Un environnement propice à l'échange et à la formation des équipes impliquées.

D'autres formations sont programmées pendant le SEFOR au profit des agents de la RTB avec l'appui de la RTBF et de Radio Canada : prise de son – montage numérique Radio – montage numérique Télévision – techniques d'animation d'un site portail.

Les formactions aussi restent des supports de formation, notamment pour la production de documentaires ; 3 nouvelles séries TV (culinaire, formation supérieure, jeunes entrepreneurs) ainsi qu'un projet Radio et/ou multimédia sur violence faite aux femmes (projet en rédaction) en sont les supports cette année. Sans oublier les ateliers de développement et/ou d'écritures pour les nouveaux sujets pour de nouvelles séries TV : « Migration » et « Énergies renouvelables » (Grandes Causes III).

ACTIVITES IMPACTANT LE SECTEUR

Extraits plan d'actions 2013

Adopté par Bureau du 16 avril 2013

SECTEUR	ORIENTATIONS - ACTIVITES	COMPTE RENDU
II – ECHANGE D'EXPERIENCE	<p>Organiser le SEFOR.</p> <p>Mise en ligne sur le site du CIRTEF des manuels théoriques de base ou plus spécialisés disponibles ou le résumé de leur contenu.</p>	<p>Transfert à Ouagadougou : visite préparatoire effectuée en septembre à Ouagadougou</p> <p>Sommaires des manuels disponibles mis en ligne sur le site.</p>
III – FORMATION	<p>Collecte des informations sur les services de formation et les formateurs potentiels par spécialité au sein des organismes du Sud ; chez les membres.</p> <p>Favoriser la « formation de formateurs/futurs formateurs » dans une approche sud-sud ; par exemple pour la mise à niveau dans la sauvegarde du patrimoine audiovisuel et l'écriture de documentaires.</p> <p>Poursuivre l'expérience de Radio SEFOR l'année prochaine.</p> <p>Renforcer les capacités des mixeurs son des CRPF en Radio.</p> <p>Poursuivre les formactions Radio et Télévision.</p>	<p>Réponses Radio Lomé, RTD, ORTN, TVCA, Tunisie, Côte d'Ivoire. Le point est à faire.</p> <p>Formation avec formation de formateurs en partenariat avec ORTN en mars 2013 à la RTB et à l'ORTM Mali pour le système d'archivage numérique..</p> <p>Formation avec formation de formateur ORTN-atelier maquette à Niamey en juin et de formateurs RTB et ORTN-séminaire international de Ouaga en juin sur scénarisation</p> <p>Projet de formation attendu pour les mixeurs. Radio SEFOR est prévu pour 2013.</p> <p>3 nouvelles séries TV (culinaire, formation supérieure, jeunes entrepreneurs). Projet Radio et/ou multimédia sur violence faite aux femmes (projet en rédaction). Sujets pour de nouvelles séries TV : Migration et Energies renouvelables (grandes causes III)</p>
IV – SOUTIEN A LA PRODUCTION	<p>Accompagner leur réalisation et assurer l'analyse des maquettes des nouvelles séries télévisuelles : Saveurs d'Afrique, Universités africaines, Jeunes entrepreneurs africains.</p> <p>Apporter un appui à des projets de coproduction bilatéral ou sous régional comme le dossier pétrole (Congo, Tchad,</p>	<p>En cours. Ateliers maquettage tenus en juin. Les postproductions ont démarré. Soutien OIF pour 3 sujets de la série formation.</p> <p>Suivi assuré. Dossiers attendus. En attendant un projet sur le rail est en écriture (implication RTI, RTB, RTS, ORTN et ORTM) pour la</p>

CIRTEF

	Gabon, Cameroun), celui sur la cola (RTI, RTB) ou le football (CRTV, RTB).	TV ; Pour la Radio un projet en cours : 3 visages d'Afrique (impliquant : RTNB, CRTV et RTS)
VII – RENFORCEMENT DES CENTRES	Renforcement capacités Responsables Centres dans la gestion de la production et la gestion d'un centre de production. Renforcer la capacité des centres en infographie et en gestion des bases numériques en partenariat avec l'OIF.	Responsables Centres réunis à Bruxelles en mars : contact RTBF, GSARA, commissaire aux comptes, services siège (Radio, TV, comptabilité, gestion). Volontaires de l'OIF en place jusqu'en octobre 2013.
VIII – SAUVEGARDE DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL	Assurer la circulation des archives AIME entre les membres ayant droits. Extension AIME au sein du CIRTEF, faciliter les échanges d'archives et la circulation des œuvres, en partenariat avec l'OIF.	Formation AIME assurée en juin à la RTB pour la RTB, l'ORTM et , en partenariat avec l'ORTN.

IV – SOUTIEN A LA PRODUCTION

Le soutien à la production est multiforme et est une activité essentielle.

D'abord, avec les fonds de production Radio et Télévision qui soutiennent des unitaires soumis par les membres et qui ont eu chacune deux sessions en 2013.

TV5MONDE participe au comité de sélection du Fonds TV qui a retenu 10 dossiers (sur 62) à sa première session et 11 (sur 53) à la deuxième.

Le Fonds Radio a retenu 6 dossiers à la première session (' documentaires et 2 docu-fictions) et attend le dépouillement pour la deuxième (2 dossiers à mi-octobre).

Les centres du CIRTEF (Cotonou, Yaoundé et Niamey) abritent la postproduction de ces unitaires pour la Télévision et, selon le cas, pour la Radio.

Ensuite par la coproduction de séries.

Pour la Radio le travail est en cours, avec les membres du CIRTEF seuls, pour la série radiophonique initialement retenue avec les RFP, « Si Jeunes pouvaient » en donnant une liberté plus grande aux réalisateurs comme demandé lors du SEFOR 2012. La postproduction a été réalisée Par Ronald THEUNEN au Centre de Yaoundé en octobre sur la base des éléments fournis par l'ORTM de Madagascar, CRTV, RTCI, ORTN, MBC, RTNB et SBC.

Toujours pour la Radio, on peut noter le développement du projet Radio orienté multimédia sur « Violences faites aux femmes » dont l'écriture est en cours.

Les postproductions et les ateliers de développement ou d'analyse de maquettes sont organisés dans les centres du CIRTEF pour la Télévision.

Pour la Télévision, l'accompagnement de la réalisation de trois (3) nouvelles séries coproduites a été assuré à travers des ateliers d'analyse de maquette en juin et les postproductions dans les centres du CIRTEF : Saveurs d'Afrique (5 finis sur 6 à mi-octobre), Universités africaines (5 finis sur 6 à mi-octobre), Jeunes entrepreneurs africains (3 finis sur 5 à mi-octobre) .

L'on peut noter le soutien du fonds francophone de production audiovisuelle du Sud de l'OIF à 3 des sujets de la série formation (Universités africaines).

Par la réutilisation de matière de documents déjà diffusés pour la fabrication de hors-séries sur la base des séries réalisées sur des thématiques fortes (par exemple baladeurs pour la Radio et Femmes battantes pour la télévision et la Radio) comme exemple de production sur base d'archives. Le document Hors-série Télévision pour Femmes battantes a ainsi été réalisé et diffusé dans REFLETS SUD sur TV5 ; il est proposé dans le catalogue du marché des échanges Télévision. Le Centre du CIRTEF de Yaoundé a réalisé le hors-série Radio pour la série Femmes battantes ; il est proposé dans le catalogue du marché des échanges Radio distribué à ce SEFOR. Le dossier Radio concernant BALADEURS est en attente.

CIRTEF

Sans oublier l'incitation à la production pour le Web et aux partenariats Nord-Sud par le biais du Grand Prix Multimédia (GPM).

Son règlement a été révisé à la suite des travaux du Bureau de Direction de Bruxelles en avril 2013 et du document présenté par Radio Canada. L'appel 2013 a été lancé et le Jury a examiné près d'une douzaine de dossiers en octobre. Les prix seront remis pendant le SEFOR de novembre à Ouagadougou.

Enfin par une approche nouvelle de soutien à des projets de coproduction bilatérale ou sous régionale comme le dossier pétrole (Congo, Tchad, Gabon, Cameroun), celui sur la cola (RTI, RTB) ou le football (CRTV, RTB). Ces dossiers annoncés sont attendus

Mais d'autres ont pu avancer comme celui sur les peuples d'Afrique en Radio qui est en cours : 3 visages d'Afrique (impliquant : RTNB, CRTV et RTS). Et celui en écriture pour la Télévision sur le rail en Afrique de l'Ouest (implication RTI, RTB, RTS, ORTN et ORTM). Ces deux dossiers seront présentés au SEFOR.

ACTIVITES IMPACTANT LE SECTEUR

Extraits plan d'actions 2013

Adopté par Bureau du 16 avril 2013

SECTEUR	ORIENTATIONS - ACTIVITES	COMPTE RENDU
II – ECHANGE D'EXPERIENCE	Organiser le SEFOR.	Thème SEFOR 2013 orienté sur la production
III – FORMATION	<p>Collecte des informations sur les services de formation et les formateurs potentiels par spécialité au sein des organismes du Sud ; chez les membres.</p> <p>Favoriser la « formation de formateurs/futurs formateurs » dans une approche sud-sud ; par exemple pour la mise à niveau dans la sauvegarde du patrimoine audiovisuel et l'écriture de documentaires.</p> <p>Poursuivre les formations Radio et Télévision.</p>	<p>Réponses Radio Lomé, RTD, ORTN, TVCA, Tunisie, Côte d'Ivoire. Le point est à faire.</p> <p>Formation avec formation de formateur ORTN-atelier maquette à Niamey en juin et de formateurs RTB et ORTN-séminaire international de Ouaga en juin sur scénarisation</p> <p>3 nouvelles séries TV (culinaire, formation supérieure, jeunes entrepreneurs). Projet Radio et/ou multimédia sur violence faite aux femmes (projet en rédaction).</p> <p>Sujets pour de nouvelles séries TV : Migration et Energies renouvelables (grandes causes III)</p>
IV – SOUTIEN A LA PRODUCTION	<p>Lancer deux sessions du Fonds pour la production radiophonique (6 productions)</p> <p>Lancer deux sessions du Fonds pour la production TV (15 productions)</p> <p>Poursuivre la série radiophonique « Si Jeunes pouvaient » en donnant une liberté plus grande aux réalisateurs.</p> <p>Développer le projet Radio orienté multimédia sur « Violences faites aux femmes »</p> <p>Accompagner leur réalisation et assurer</p>	<p>Session 1 – 2013 lancée – 3 sujets Radio retenus.</p> <p>Session 1 – 2013 TV : Dépouillements-10 sujets</p> <p>Session 2 lancée : 53 dossiers à examiner le 3 octobre</p> <p>Travail continu. Éléments Madagascar reçus. Interviews CRTV et ORTM faites. En développement. Matière reçue de RTCI, ORTM (Mada), ORTN, MBC. De 1^{ère} demande (à réutiliser ?) RTNB, SBC. Montage en octobre au Centre de Yaoundé par le responsable des centres au siège.</p> <p>Écriture en cours</p> <p>En cours. Ateliers maquettage tenus en juin. Les</p>

CIRTEF

	<p>l'analyse des maquettes des nouvelles séries télévisuelles : Saveurs d'Afrique, Universités africaines, Jeunes entrepreneurs africains.</p> <p>Assurer la production de hors-séries sur la base des séries réalisées sur des thématiques fortes (par exemple baladeurs pour la Radio et Femmes battantes pour la télévision) comme exemple de Production sur archives : à suivre sur base de la bourse aux coproductions du SEFOR. Dossier à l'étude par OIF pour ACP.</p> <p>Organiser le Grand Prix Multimédia; incitation à la production Web et aux partenariats Nord-Sud.</p> <p>Apporter un appui à des projets de coproduction bilatéral ou sous régional comme le dossier pétrole (Congo, Tchad, Gabon, Cameroun), celui sur la cola (RTI, RTB) ou le football (CRTV, RTB).</p>	<p>postproductions ont démarré. Soutien OIF pour 3 sujets de la série formation.</p> <p>Hors-série femmes battantes fait et diffusé dans Reflets Sud Projet avec baladeurs Radio à l'étude.</p> <p>Révision du règlement réalisée pour insister sur web et donner plus d'ouverture au Sud. Appel 2013 lancé. Une dizaine de dossiers à examiner.</p> <p>Suivi assuré. Dossiers attendus. En attendant un projet sur le rail est en écriture (implication RTI, RTB, RTS, ORTN et ORTM) pour la TV ; Pour la Radio un projet en cours : 3 visages d'Afrique (impliquant : RTNB, CRTV et RTS)</p>
VI – EXPOSITION DE CONTENUS FRANCOPHONES	Assurer les productions, les coproductions et les achats de programmes pour les besoins de TV5.	En cours. Réduction achat droits pour Reflets.
VII – RENFORCEMENT DES CENTRES	<p>Renforcement capacités Responsables Centres dans la gestion de la production et la gestion d'un centre de production.</p> <p>Renforcer la capacité des centres en infographie et en gestion des bases numériques en partenariat avec l'OIF.</p> <p>Renforcer et compléter les équipements des centres en partenariat avec l'OIF.</p>	<p>Responsables Centres réunis à Bruxelles en mars : contact RTBF, GSARA, commissaire aux comptes, services siège (Radio, TV, comptabilité, gestion).</p> <p>Volontaires de l'OIF en place jusqu'en octobre 2013.</p> <p>Appel d'offres lancé : matériel livré.</p>

V – ECHANGE DE PROGRAMMES

Cette activité importante continue malgré la baisse participation dans la fourniture de programmes, même si la quantité de programmes augmente. La question récurrente des rapports de diffusion à fournir par les utilisateurs doit trouver sa solution pendant les assises de Ouagadougou. L'on peut souligner que la RTBF a soumis un rapport de diffusion des programmes du marché utilisés pendant l'été. Donc il faut trouver une solution à cette question car l'intérêt pour l'activité a été marqué à nouveau, notamment par les Directeurs généraux participants à la réunion du Rapaf en marge du FESPACO 2013 et lors du Comité des programmes des RFP en mars 2013.

Pour la Radio les commandes reçues pour le marché des échanges 2012 ont été satisfaites, cette année, par envoi sur clé USB à Radio Lomé, RTB, RTCI, RCA et RTI; lors du SEFOR 2012, RTNB avait déjà reçu sa commande sur CD. Ceci même si nous maintenons deux possibilités : Clés USB de manière exceptionnelle et programmes disponibles sur sites de téléchargement pour la Radio.

Pour la Télévision, les programmes ayant fait l'objet de commande (8 bons de commande reçus) de la part d'au moins 3 organismes, sont transmis vis CFI Pro grâce à un accord de partenariat avec CFI.

On peut signaler enfin que les programmes objet du marché des échanges Radio et Télévision 2013 ont été reçus avec leurs métadonnées et font l'objet de catalogues mis à la disposition des participants au SEFOR avec

CIRTEF

les formulaires de bon de commande (88 pour la Télévision et 184 programmes pour la Radio, venant de 11 organismes pour ce dernier cas).

ACTIVITES IMPACTANT LE SECTEUR

Extraits plan d'actions 2013

Adopté par Bureau du 16 avril 2013

SECTEUR	ORIENTATIONS - ACTIVITES	COMPTE RENDU
V – ECHANGE DE PROGRAMMES	Organiser le marché des échanges Radio et TV (Clés USB et téléchargement pour Radio, via CFI PRO pour la TV)	- Commandes envoyées sur clé USB pour Radio Lomé, RTCI, RCA, RTI. Lors SEFOR 2012, RTNB avait reçu commande sur CD. Programmes sur sites de téléchargement. Les programmes proposés en 2013 ont été reçus. - Envoi CFI en mars et en avril 2013. Juin 2013. Reprise après le SEFOR.
VI – EXPOSITION DE CONTENUS FRANCOPHONES	Poursuivre l'exposition des archives Radio sur le site.	accessible
VII – RENFORCEMENT DES CENTRES	Renforcer la capacité des centres en infographie et en gestion des bases numériques en partenariat avec l'OIF. Travailler en FTP avec les centres pour l'envoi de maquettes pour analyse.	Volontaires de l'OIF en place jusqu'en octobre 2013. Utilisé avec le centre de Cotonou.
VIII – SAUVEGARDE DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL	Assurer la circulation des archives AIME entre les membres ayant droits. Extension AIME au sein du CIRTEF, faciliter les échanges d'archives et la circulation des œuvres, en partenariat avec l'OIF.	Envoi DVD archives Aimé (série 1995) fait en mars 2013 suite travail volontaire OIF à Cotonou à : OIF, SNRT, ORTM Mali, MBC, RTB, RTI, TVM, SNRT, CRTV, ORTB, TV Tunisienne. Le volontaire OIF mis à disposition du Centre de Cotonou a travaillé sur toutes les archives du centre.

VI – EXPOSITION DE CONTENUS FRANCOPHONES

Le meilleur support pour le CIRTEF découle, en ce qui concerne la Télévision, du partenariat avec TV5 avec les programmes diffusés sur les réseaux linéaires et l'extension des droits mis à disposition sur les nouveaux supports comme la WEBTV Afrique de TV5Monde en vidéo à la demande et en rattrapage. Ainsi que de la RTBF qui diffuse une partie de ces émissions. Le CIRTEF va chercher à obtenir les informations sur les audiences, l'horaire de diffusion et l'audience moyenne de ces chaînes dans ces tranches de diffusion, pour une recherche de l'amélioration continue de cette offre.

Un point de vue important est que malgré la réduction de fait de 200.000 € de l'apport des partenaires de TV5 au budget 2013 du CIRTEF, les apports en programmes du CIRTEF à TV5MONDE n'ont pas diminué. Le CIRTEF a financé la différence par prélèvements dans ses fonds de réserve et ses provisions pour risques et charges.

Le partenariat est en revue avec TV5monde aussi bien pour son contenu que pour son financement suite à une résolution des Hauts fonctionnaires de TV5. Leur réunion de novembre à Montréal a examiné le rapport produit sur ces relations.

Le CIRTEF continue aussi d'exposer des programmes Radio et TV sur son site et des programmes TV sur la plateforme de l'UNESCO. Pour le site du CIRTEF qui ne nous coûte actuellement que près de 25 €/mois (hébergement), il faudrait des moyens supplémentaires pour faire plus.

L'incitation à la production multimédia en vue d'investir les nouveaux supports se poursuit notamment à travers le Grand Prix Multimédia dont la 3^{ème} édition a été organisée en 2013.

Les échanges via les marchés Radio et TV continuent de contribuer à cette exposition avec de nouvelles vies de programmes sur des antennes de partenaires des producteurs initiaux.

Avec l'OIF, le dossier CAPITAL NUMERIQUE soumis au financement des fonds ACP est presque retenu ; cela soutiendra de manière opérationnelle cette activité qui deviendra majeure, par la mise en place d'un réseau d'accès à distance à un patrimoine de programmes numérisés et indexés, notamment par AIME ; ceci suivant

CIRTEF

des protocoles d'autorisations, de gestion des droits, de consultation, d'importation, d'exportation ou d'échange convenus entre les parties au réseau.

Enfin, dans le cadre de l'accord de coopération signé avec la Direction des Jeux de la Francophonie de l'OIF, le CIRTEF a joué son rôle de coordination, pour ses organismes membres, dans le domaine de l'accréditation de l'expression des besoins de couverture et de l'accès aux informations pour les reprises satellitaires et la diffusion lors des VIIèmes Jeux de la Francophonie – France/Nice 2013. L'évaluation de la couverture des Jeux a aussi fait l'objet d'un rapport du responsable du Centre de Niamey, présent à Nice à cet effet, à destination du Comité International des Jeux de la Francophonie.

ACTIVITES IMPACTANT LE SECTEUR

Extraits plan d'actions 2013

Adopté par Bureau du 16 avril 2013

SECTEUR	ORIENTATIONS - ACTIVITES	COMPTE RENDU
IV – SOUTIEN A LA PRODUCTION	Organiser le Grand Prix Multimédia; incitation à la production Web et aux partenariats Nord-Sud.	Révision du règlement réalisée pour insister sur web et donner plus d'ouverture au Sud. Appel 2013 lancé. Une dizaine de dossiers à examiner.
VI – EXPOSITION DE CONTENUS FRANCOPHONES	Assurer les productions, les coproductions et les achats de programmes pour les besoins de TV5. Rechercher les informations sur leur audience (avec la RTBF aussi) et l'horaire de diffusion. Avec l'audience moyenne des chaines dans ces tranches. Poursuivre l'exposition des archives Radio sur le site.	En cours. Réduction achat droits pour Reflets. accessible
VIII – SAUVEGARDE DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL	Assurer la circulation des archives AIME entre les membres ayant droits. Extension AIME au sein du CIRTEF, faciliter les échanges d'archives et la circulation des œuvres, en partenariat avec l'OIF.	Envoi DVD archives Aimé (série 1995) fait en mars 2013 suite travail volontaire OIF à Cotonou à : OIF, SNRT, ORTM-Mali, MBC, RTB, RTI, TVM, SNRT, CRTV, ORTB, TV Tunisienne. Le volontaire OIF mis à disposition du Centre de Cotonou a travaillé sur toutes les archives du centre.

VII – RENFORCEMENT DES CENTRES

Plusieurs actions ont été menées pour renforcer les centres du CIRTEF à Cotonou, Yaoundé et Niamey. D'abord le renforcement de capacités des Responsables dans la gestion de la production et la gestion d'un centre de production grâce à un soutien de l'OIF : ils ont été réunis à Bruxelles, ou au-delà de la coordination avec tous les acteurs du siège, ils ont pu avoir des contact dans le sens de l'objet de leur séjour, avec la RTBF (Bruxelles et centre de Liège), le GSARA (structure privée de production et de postproduction de dimension comparable), le commissaire aux comptes et les services siège (Radio, TV, comptabilité, gestion).

Sur un plan un peu plus technique et qualitatif, des volontaires de l'OIF ont séjournés pendant un an dans les centres (fin de mission en octobre 2013) pour renforcer les capacités en infographie à Niamey et en gestion des bases numériques de programmes à Cotonou. Ce centre de Cotonou se spécialisant de plus en plus dans ce type de bases numériques avec une orientation vers l'échange.

Avec la RTS Suisse, le centre de Niamey a pu bénéficier d'une opération de maintenance générale en novembre.

Les opérations habituelles de remise à niveau et de renouvellement des investissements ont été assurées cette année avec l'acquisition de matériels techniques pour les centres, qui, il faut le rappeler conservent un très haut standard en numérique et sont équipés en HD. Au plan local, des travaux et investissements ont été faits pour sécuriser l'alimentation en énergie (Niamey et Yaoundé).

Enfin, notamment avec le Centre de Cotonou, l'utilisation du FTP se développe, en particulier pour la mise à disposition des maquettes des productions qui y sont en postproduction.

Les centres examinent les modalités d'une plus grande implication dans la production Radio, sans délaisser l'image. Yaoundé se spécialisant de plus en plus dans le mixage audio.

CIRTEF

ACTIVITES IMPACTANT LE SECTEUR

Extraits plan d'actions 2013

Adopté par Bureau du 16 avril 2013

SECTEUR	ORIENTATIONS - ACTIVITES	COMPTE RENDU
I – GOUVERNANCE	Améliorer la tenue de la comptabilité et les moyens associés, dont les inventaires.	Inventaires des centres en revue. Comptes fournisseurs introduits dans les centres. Procédures des centres : document de référence réactualisé.
III – FORMATION	Renforcer les capacités des mixeurs son des CRPF en Radio.	Projet de formation attendu pour les mixeurs.
VII – RENFORCEMENT DES CENTRES	<p>Renforcement capacités Responsables Centres dans la gestion de la production et la gestion d'un centre de production.</p> <p>Renforcer la capacité des centres en infographie et en gestion des bases numériques en partenariat avec l'OIF.</p> <p>Assurer la Maintenance Niamey en partenariat avec la RTS Suisse.</p> <p>Renforcer et compléter les équipements des centres en partenariat avec l'OIF.</p> <p>Travailler en FTP avec les centres pour l'envoi de maquettes pour analyse.</p> <p>Lancer des productions Radio dans les centres.</p>	<p>Responsables Centres réunis à Bruxelles en mars : contact RTBF, GSARA, commissaire aux comptes, services siège (Radio, TV, comptabilité, gestion).</p> <p>Volontaires de l'OIF en place jusqu'en octobre 2013.</p> <p>En novembre</p> <p>Appel d'offres lancé : matériel livré.</p> <p>Utilisé avec le centre de Cotonou.</p> <p>Propositions du Centre de Cotonou en cours d'examen.</p>
VIII – SAUVEGARDE DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL	Assurer la circulation des archives AIME entre les membres ayant droits. Extension AIME au sein du CIRTEF, faciliter les échanges d'archives et la circulation des œuvres, en partenariat avec l'OIF.	Le volontaire OIF mis à disposition du Centre de Cotonou a travaillé sur toutes les archives du centre.

VIII – SAUVEGARDE DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL

En mars, le siège du CIRTEF a fait parvenir au Centre de Cotonou sur disque dur externe 162 programmes numérisés avec AIME (venant de 13 séries harmonisées de la période 1995-2007) et 65 programmes FRANC PARLER numérisés. Ce centre se tournant petit à petit vers la fonction de centre de sauvegarde, de numérisation et d'échanges. Le dossier CAPITAL NUMERIQUE pourrait renforcer ce rôle notamment pour la phase de consultation à distance.

Cependant, pour initier dès à présent la politique de circulation des archives AIME entre les membres ayant droits, étendre l'usage de AIME au sein du CIRTEF et faciliter les échanges d'archives et la circulation des œuvres, il a été procédé à l'envoi de DVD archives Aimé (de séries produites en 1995) en mars 2013, suite au travail du volontaire de la Francophonie mis à notre disposition par l'OIF au centre de Cotonou. Cet envoi a été fait à : OIF, SNRT, ORTM Mali, MBC, RTB, RTI, TVM, SNRT, CRTV, ORTB, TV Tunisienne.

En juillet, pour l'aider à reconstituer ses archives détruites, la RTI a reçu sur disque dur externe, un lot de ses coproductions sous forme de 38 documentaires (période 1995-2012) numérisés et indexés par le système AIME au centre de Cotonou.

Notamment, à travers la Commission Radio, il conviendra de poursuivre la sensibilisation des membres équipés pour l'utilisation du système AIME pour les archives audio. L'ORTN qui a fait une demande complémentaire de matériel en ce sens a reçu une réponse positive de l'OIF. Le CIRTEF pourrait être chargé de lui fournir les dispositifs complémentaires sur financement OIF.

CIRTEF

ACTIVITES IMPACTANT LE SECTEUR

Extraits plan d'actions 2013

Adopté par Bureau du 16 avril 2013

SECTEUR	ORIENTATIONS - ACTIVITES	COMPTE RENDU
V – ECHANGE DE PROGRAMMES	Organiser le marché des échanges Radio et TV (Clés USB et téléchargement pour Radio, via CFI PRO pour la TV)	<ul style="list-style-type: none"> - Commandes envoyées sur clé USB pour Radio Lomé, RTCI, RCA, RTI. Lors SEFOR 2012, RTNB avait reçu commande sur CD. Programmes sur sites de téléchargement. Les programmes proposés en 2013 ont été reçus. - Envoi CFI en mars et en avril 2013. Juin 2013. Reprise après le SEFOR.
VII – RENFORCEMENT DES CENTRES	Renforcer la capacité des centres en infographie et en gestion des bases numériques en partenariat avec l'OIF.	Volontaires de l'OIF en place jusqu'en octobre 2013.
VIII – SAUVEGARDE DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL	<p>Assurer la circulation des archives AIME entre les membres ayant droits. Extension AIME au sein du CIRTEF, faciliter les échanges d'archives et la circulation des œuvres, en partenariat avec l'OIF.</p> <p>Poursuivre la sensibilisation des membres équipés pour l'utilisation de AIME pour les archives audio.</p>	<p>Envoi DVD archives Aimé (série 1995) fait en mars 2013 suite travail volontaire OIF à Cotonou à : OIF, SNRT, ORTMali, MBC, RTB, RTI, TVM, SNRT, CRTV, ORTB, TV Tunisienne.</p> <p>Le volontaire OIF mis à disposition du Centre de Cotonou a travaillé sur toutes les archives du centre.</p>

IX – MIGRATION NUMERIQUE

Le suivi assuré par le Secrétaire général par mail avec le Groupe des experts techniques de la migration technique constitué au SEFOR de Bujumbura. De même pour le suivi avec OIF et le recueil et la fourniture à l'OIF (programme SOCIETE DE L'INFORMATION de la Direction FRANCOPHONIE NUMERIQUE) des éléments d'évolution en Mauritanie et au Burundi.

La situation en Afrique francophone a été faite en juillet et envoyée au RAPAF pour les travaux prévus au sein de l'UAR sur la question.

Le point sera fait avec l'OIF après sa participation à une réunion de l'UEMOA en novembre.

Extraits plan d'actions 2013

Adopté par Bureau du 16 avril 2013

SECTEUR	ORIENTATIONS - ACTIVITES	COMPTE RENDU
VIII – SAUVEGARDE DU PATRIMOINE AUDIOVISUEL	<p>Assurer la circulation des archives AIME entre les membres ayant droits. Extension AIME au sein du CIRTEF, faciliter les échanges d'archives et la circulation des œuvres, en partenariat avec l'OIF.</p> <p>Poursuivre la sensibilisation des membres équipés pour l'utilisation de AIME pour les archives audio.</p>	<p>Envoi DVD archives Aimé (série 1995) fait en mars 2013 suite travail volontaire OIF à Cotonou à : OIF, SNRT, ORTM-Mali, MBC, RTB, RTI, TVM, SNRT, CRTV, ORTB, TV Tunisienne.</p> <p>Le volontaire OIF mis à disposition du Centre de Cotonou a travaillé sur toutes les archives du centre.</p>
IX – MIGRATION NUMERIQUE	Suivre les travaux du groupe des experts techniques de la migration numérique constitué au SEFOR de Bujumbura.	Suivi assuré.

ANNEXE 3

PROPOSITION DU BUREAU D'AVRIL 2013 ET DE NOVEMBRE 2013

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU BUREAU D'AVRIL 2013

PROPOSITION DU BUREAU DU 16 AVRIL 2013 À BRUXELLES

- 1) Le Bureau de direction rend compte à la Conférence générale qu'il a examiné et adopté le rapport d'activités du Secrétaire général sur le plan d'action 2011-2013 qui avait été établi en rapport avec les budgets 2011 et 2012. Il propose d'en faire de même au point pertinent.
Le Bureau a également examiné et adopté les rapports des Commissions Radio, Télévision et Formation tenues à Bujumbura
- 2) Le Bureau de direction a adopté le rapport de la Commission des Finances et du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels jusqu'au 31 décembre 2012.
Le Bureau propose à la Conférence générale d'adopter ce rapport du Commissaire aux comptes et de donner décharge au Secrétaire général.
- 3) Le Bureau de direction rend compte à la Conférence générale qu'il a examiné et adopté le programme d'action de l'année 2013 avec le budget 2013. Il demande à la Conférence générale d'en faire autant.

PROPOSITION DU BUREAU DU 28 NOVEMBRE 2013 À OUAGADOUGOU

- 1) Le Bureau de direction recommande à la Conférence générale que le Secrétaire général saisisse Radio France de la décision sur sa demande de démission tel qu'il suit :
.....
- 2) Le Bureau de direction rend compte à la Conférence générale qu'il a examiné et adopté le rapport d'activités du Secrétaire général sur le plan d'action 2013 qui avait été établi en rapport avec le budget 2013
- 3) Le Bureau de direction rend compte à la Conférence générale qu'il a examiné les rapports ou recommandations des Commissions de 2013 de Ouagadougou et qu'il lui recommande :
.....
.....
- 4) Le Bureau de direction rend compte à la Conférence générale qu'il a examiné et adopté un programme d'action pour le prochain biennum et le budget 2014 et qu'il lui demande d'en faire autant.

CIRTEF

RAPPORT DU COMITÉ EXÉCUTIF DU BUREAU D'AVRIL 2013

<u>Membres</u>	François GUILBEAU Chantal BERNHEIM Isabel HARDY Loïc CRESPIN Sidi Mohamed OULD BOUNA Guila THIAM	France Télévisions – France3, Président du CIRTEF RTS (Suisse) Radio-Canada ORTN (Niger) TVM (Mauritanie) CIRTEF
<u>Invités</u>	Jacques BRIQUEMONT Fabienne SAINT-CRIQ Bertrand SCIRPO Aimé DUFROMONT Ronald THEUNEN	RTBF (Belgique) France Télévisions France Télévisions – France3 Vérificateur aux comptes CIRTEF

Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Exposé du Secrétaire général sur le traitement de la dette de l'ancien responsable du Centre de Cotonou.
3. Informations sur les relations avec TV5 – Mesures exceptionnelles 2013.
4. Fonds de publicité – Autorisation de proposer un plafond.
5. SÉFOR.
6. Situation générale et évolution.
7. Divers.

1 L'ordre du jour est adopté.

2 Dette de l'ancien responsable du CRPF Cotonou

Ayant épuisé toutes les solutions avec l'ORTB et ne souhaitant pas exiger le remboursement par la famille, le Secrétaire général demande au Comité d'accepter de mettre en charges la somme de 8.232 € sur le budget 2012.

Le Comité marque son accord sur cette proposition.

3 Les relations avec TV5

Le Secrétaire général refait l'historique des relations avec TV5.

Les Hauts-Fonctionnaires ont mandaté MM François Guilbeau, François Lalande et Guila Thiam pour leur présenter un rapport d'ici le mois de novembre 2013.

En ce qui concerne le fonds des partenaires de TV5, l'utilisation des moyens disponibles est présenté dans les trois graphiques fournis comme document de travail.

Le Président propose de réexaminer le partenariat entre TV5 et le CIRTEF. En n'oubliant pas de mettre en avant le rôle important du CIRTEF, véritable bras séculier pour les pays africains.

Une réunion a été organisée le 10 avril 2013 durant laquelle il a été demandé à TV5 quelles étaient leurs besoins et au CIRTEF de lister ses fournitures en programmes. À la suite de quoi, il sera possible de mieux identifier les écarts et de voir comment le partenariat fonctionne au quotidien.

CIRTEF

De même pour le Fonds de production, il faut le formaliser et le faire fonctionner comme un véritable fonds et ne pas le comptabiliser en recettes.

L'objectif est de clarifier les choses au sein du partenariat et d'aboutir à une nouvelle convention plus précise.

Le Président souhaite que les frais liés aux productions apparaissent plus clairement dans les charges au budget du CIRTEF.

Le Secrétaire général retient ce souhait et pourra compléter en conséquence les documents soumis respectant le plan comptable belge.

4 Fonds de publicité

Le Secrétaire général refait l'historique de ce fonds lié à la publicité sur TV5MONDE Afrique.

Dans le cadre des discussions en cours, il souhaite revoir les pourcentages de fixation du montant en, notamment, proposant un plafond. Il demande au Comité l'autorisation de proposer un plafond tenant compte des réalisations récentes.

Le Comité marque son accord.

Le Secrétaire général fera une proposition au Président et au 1^{er} Vice-Président mandatés par les Hauts-Fonctionnaires de TV5

5 SÉFOR

Devant l'écart par rapport au cahier des charges sur le nombre des participants pouvant être pris en charge par la RTD (Djibouti), le Secrétaire général propose de remercier encore la RTB de son invitation et de reporter celle-ci à une prochaine année.

Un contact a été pris avec la RTB (Burkina Faso) qui marque sa disponibilité pour accueillir le SÉFOR cette année.

Si, pour une raison ou pour une autre, cette invitation ne pouvait être honorée, la Télévision de Mauritanie se porte également candidate comme organisme invitant.

Une confirmation définitive est attendue pour la fin du mois d'avril.

6 Situation générale

Dans le cadre de la préparation du plan d'actions du biennum 2014-2015, une réflexion devrait être menée sur la raison d'être du CIRTEF. Il faut que les membres échangent sur cette question. Un document cadre non contraignant a été envoyé par le Secrétaire général avant la prochaine Conférence générale qui décidera de ce plan d'actions.

Mais comment échanger avec tous les membres ?

Le Secrétaire général propose que, conformément aux statuts, les Vice-Présidents se rapprochent des organismes situés dans leur région et animent chacun les débats. Il s'agit de demander des choses concrètes aux organismes, ce qu'ils attendent du CIRTEF, ce qu'ils souhaitent, ce qui positif et/ou négatif, ce qu'ils ne trouvent pas dans le CIRTEF, etc.

Le Président approuve cette initiative. Ses résultats nous éviteront de faire, parfois, des doublons avec d'autres associations. Cela nous permettra d'optimiser nos moyens.

7 Divers

La fixation de la réunion du Comité éditorial qui proposera le thème général pour le SÉFOR sera faite à la suite de la confirmation de l'invitation de l'organisme hôte.

ANNEXE 4

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS CERTIFIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2012.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOMMAIRE

- I) INTRODUCTION
 - II) BILAN
 - III) COMPTES DE RESULTATS
 - IV) EXECUTION DU BUDGET
 - V) HISTORIQUE DES COTISATIONS IMPAYÉES
 - VI) CONCLUSIONS
-

I) INTRODUCTION

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames, Messieurs,

En exécution du mandat qui m'a été confié lors de la Conférence générale qui s'est tenue à Paris, j'ai examiné les comptes annuels du CIRTEF au 31 décembre 2012, sur base des documents qui m'ont été soumis.

Le présent rapport couvre l'ensemble des opérations comptables durant la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012.

Ma mission a consisté en la vérification des comptes annuels et plus particulièrement en la vérification des opérations comptabilisées dans le bilan et le compte de résultat.

Mon rapport sera subdivisé en cinq parties :

- bilan,
- comptes de résultats,
- exécution du budget,
- historique des cotisations impayées,
- conclusions.

CIRTEF

II) COMPTES DE BILAN

Les comptes qui m'ont été présentés peuvent se résumer de la manière suivante :

ACTIF :

Immobilisations corporelles 58 895,00 €

Immobilisations financières 49,00 €

Créances à un an au plus 912 989,00 €

- Créances commerciales : 727 365,00 €
- Autres créances : 185 624,00 €

Valeurs disponibles 1 306 310,00 €

Comptes de régularisation 201,00 €

TOTAL DE L'ACTIF 2.278.444,00 €

PASSIF :

Fonds affectés 253 386,00 €

Bénéfice/Perte reportée - 16 941,00 €

Subside en capital 12 012,00 €

Provision pour Risques et charges 1 586 076,00 €

Dettes à un an au plus 350 287,00 €

- Dettes commerciales : 286 160,00 €
- Dettes fiscales, salariales et sociales : 64 127,00 €

Comptes de régularisation 93 624,00 €

TOTAL DU PASSIF 2.278.444,00 €

Un bref commentaire peut être fait sur les comptes du bilan

A3. Immobilisations corporelles :

Elles consistent en du matériel, équipements techniques des centres, mobilier de bureau et matériel informatique.

Les taux d'amortissements pratiqués varient entre 10 % et 33 %.

Les investissements ont été effectués en 2012 pour un total de 4 392,00 € en matériel informatique, logiciels et productions. Ces investissements concernent les différents CRPF.

Il convient de rappeler que conformément au droit comptable, un inventaire doit être établi une fois l'an au moins en vue de la clôture des comptes annuels.

Les règles d'évaluation doivent être arrêtées par l'organe de gestion et répondre aux principes de sincérité, prudence et bonne foi.

CIRTEF

Les règles doivent être identiques d'un exercice à l'autre.

La procédure d'inventaires a été mise à jour par le Secrétaire général.

Le contrôle de l'inventaire de Cotonou, Niamey et Yaoundé a permis de constater que les biens sont identifiés et qu'un numéro d'inventaire a été donné.

La réconciliation de ces inventaires avec les données dans la comptabilité tenue au siège a été faite pour le Centre de Niamey.

Il reste à faire ce travail de réconciliation pour les Centres de Cotonou et Yaoundé.

A4. Immobilisations financières :

Il s'agit d'une caution versée auprès du Secrétariat social.

A7. Créances à un an au plus :

Le compte « Clients » regroupe les factures relatives aux cotisations impayées au 31 décembre 2012 ainsi que des factures pour récupérations de frais.

Sont également comptabilisés les produits à recevoir provenant du Fonds des programmes Afrique/CIRTEF (200 000,00 €) ainsi que les factures à établir pour 221 096,00 €

Le compte reprend également l'ensemble des cotisations des membres dont le paiement n'a pas été effectué mais pour lequel il subsiste des perspectives de règlement.

Les « Autres créances » se composent des avances sur salaires ainsi que des créances auprès des partenaires du CIRTEF (principalement l'OIF dont le montant s'élève à 162 081,00 € ainsi que l'UNESCO et WBI).

A9. Valeurs disponibles :

Les valeurs disponibles ont été vérifiées avec les extraits de compte et de caisse au 31 décembre 2012.

Il n'y a aucune remarque particulière à formuler à cet égard.

A10. Comptes de régularisation :

Il s'agit de factures reçues en 2013 dont la charge se rapporte à l'année 2012.

P4. Fonds Affectés :

Les fonds réserves se composent principalement des éléments suivants :

- Passif social :	100.000,00 €
- Prix CIRTEF :	13.386,25 €
- Réunions institutionnelles :	90.000,00 €
- Formations :	50.000,00 €

CIRTEF

P5. Bénéfice/Perte reportée :

Le résultat propre à l'exercice 2012 dégage une perte de 28 544,01 € avant affectation.
Si l'on tient compte du résultat de l'exercice précédent (+ 11 603,48 €), le résultat à reporter au 31 décembre 2012 s'élève à une perte de 16 941,00 €.

En effet, globalement le résultat s'établit comme suit :

Produits :	1 676 923,36 €
Charges :	1 705 467,37 €
<hr/>	
	- 28 544,01 €

P6. Subsides en capital :

Cette rubrique reprend les subsides obtenus auprès de l'OIF pour le financement des centres. Les montants qui figurent au bilan serviront à couvrir les amortissements futurs des biens acquis.

P7. Provisions pour risques et charges :

Cette rubrique reprend les provisions constituées pour la maintenance des centres ainsi que pour la réalisation de productions de séries avec le Sud.

- Fonds programmes TV5	1 317 976,27 €
- Yaoundé :	80.000,00 €
- Niamey :	86.000,00 €
- Cotonou :	101.000,00 €
- Litige :	1 100,00 €

P9. Dettes à un an au plus :

a) Dettes commerciales : 286 160,00 €

Il s'agit des dettes envers les fournisseurs au 31 décembre 2012 ainsi que des factures à recevoir.

b) Dettes fiscales, salariales et sociales : 64 127,00 €

Il s'agit principalement de la provision pour pécule de vacances à payer en 2013 ainsi que le solde de rémunérations.

P10. Comptes de régularisation : 93 624,00 €

Cette rubrique reprend les produits à reporter en 2013 provenant de l'OIF (Archivage et productions) ainsi que de l'UNESCO (productions).

CIRTEF

III) COMPTES DE RESULTATS

Le compte de résultats du CIRTEF se présente de la manière suivante :

PRODUITS

70 Chiffre d'affaires (ventes et prestations)	315 070,81 €
73 Cotisations, dons, legs et subsides	1 324 933,01 €
74 Autres produits d'exploitations	16 168,30 €
75 Produits financiers	20 751,24 €

TOTAL DES PRODUITS 1.676.923,36 €

CHARGES

61 Services et biens divers	1 035 952,26 €
62 Rémunérations et charges sociales	590 494,80 €
63 Amortissements et provisions	61 113,54 €
64 Autres charges d'exploitation	6 304,58 €
65 Charges financières	3 370,42 €
66 Charges exceptionnelles	8.231,77 €

TOTAL DES CHARGES 1.705.467,37 €

RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT AFFECTATION : - 28 544,01 €

REPRISE RESULTAT EXERCICE PRECEDENT : + 11 603,48 €

RESULTAT DE L'EXERCICE APRES AFFECTATION : - 16 940,53 €

J'ai examiné la justification des produits et charges comptabilisées dans le compte de résultat.

Mes contrôles se sont essentiellement déroulés par sondage des pièces justificatives (factures, conventions, extraits de compte) des comptes représentant les charges de l'association en rétributions auprès de tiers, sous-traitants, l'utilisation des provisions, charges financières.

Attendu que chaque charge ou chaque produit comptabilisé est étayé par une pièce justificative, il n'est ressorti aucune remarque particulière des contrats précités.

En ce qui concerne la charge salariale, j'ai pu procéder à la corrélation entre les sommes portées en compte et les documents externes les justifiant provenant de Belgique.

En ce qui concerne la charge salariale des centres, la concordance a pu être établie sur base des documents de paiement et des sommes portées dans la comptabilité.

CIRTEF

IV) EXECUTION DU BUDGET

J'ai également examiné l'exécution du budget pour 2012.

Les éléments contenus dans les tableaux « Dépenses » et « Produits » correspondent aux montants inscrits dans le compte de résultat 2012. La répartition étant correcte.

Il n'y a pas d'observation quant à la présentation de ce document.

V) HISTORIQUE DES COTISATIONS IMPAYEES

J'ai également examiné le tableau « Historique des cotisations impayées ».

Les éléments qui y figurent correspondent aux montants dans la balance des comptes.

Il n'y a pas d'observation quant à la présentation de ce document.

VI) CONCLUSIONS

J'ai procédé à l'examen des comptes annuels du CIRTEF pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2012 dont le total s'élève à 2 278 433,27 € et dont le compte de résultat se solde par une perte de l'exercice de 28 544,01 € avant affectation et par une perte à reporter de 16 941,00 €.

Sur base de documents et pièces justificatives que j'ai examinés, je certifie que le bilan et compte de résultat clôturés au 31 décembre 2012 sont conformes aux pièces comptables.

Sur base des documents qui vous sont présentés, il devrait être possible de vous faire une opinion correcte de la situation financière du CIRTEF.

Je recommande au Bureau d'approuver ces documents et de donner décharge au Secrétaire général.

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier Monsieur le Secrétaire général et la Comptable du CIRTEF pour la collaboration qu'ils ont manifestée à l'occasion de mes vérifications.

Fait à Bruxelles le 14 mars 2013

Aimé DUFROMONT
Vérificateur aux comptes

CIRTEF

ANNEXES AU DERNIERS ETATS FINANCIERS CERTIFIÉS (au 31 décembre 2012)

CIRTEF

Annonce 1.1

CIRTEF AISBL

Bilan ASBL schéma abrégé

Dossier N°	12
25/03/2013	
Page N°	1

Valeurs EUR

	Case	2012 2012	2011 2011
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	58.944,52	74.604,74
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles (annexe I, A)	21		
III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)	22/27	58.894,94	74.555,16
A. Terrains et constructions	22		
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	22/91		
2. Autres	22/92		
B. Installations, machines et outillage	23	56.305,62	71.864,52
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	231	56.305,62	71.864,52
2. Autres	232		
C. Mobilier et matériel roulant	24	2.589,42	2.690,64
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	241	2.589,42	2.690,64
2. Autre	242		
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	261		
2. Autres	262		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)	28	49,58	49,58
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	2.219.499,75	2.220.012,02
V. Crédits à plus d'un an	29		
A. Crédits commerciaux	290		
B. Autres crédits	291		
dont crédits non productifs d'intérêts ou assortis d'un intérêt anormalement faible	2915		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Crédits à un an au plus	40/41	912.989,05	579.203,20
A. Crédits commerciaux	40	727.365,27	378.289,50
B. Autres crédits	41	185.623,78	200.913,70
dont crédits non productifs d'intérêts ou assortis d'un intérêt anormalement faible	415		
VIII. Placements de trésorerie (ann. II)	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	1.306.310,31	1.639.172,53
X. Comptes de régularisation	490/1	200,39	1.636,29
TOTAL DE L'ACTIF		2.278.444,27	2.294.616,76

CIRTEF

12

CIRTEF AISBL

Bilan ASBL schéma abrégé

Dossier N°	12
25/03/2013	
Page N°	2

Valeurs EUR

CIRTEF AISBL

Bilan ASBL schéma abrégé

Dossier N°	12
25/03/2013	
Page N°	3

Valeurs EUR

	Case	2012 2012	2011 2011
2. COMPTE DE RESULTATS			
I. Produits et charges d'exploitation			
Ventes et prestations	70/74	1.656.172,12	1.805.958,07
dont Chiffre d'affaire	70	315.070,81	293.775,77
dont Cotisations, dons, legs et subsides	73	1.324.933,01	1.506.881,42
Approvisionnements, marchandises; services et biens divers	60/61	(1.035.952,26)	(1.133.784,44)
A.B.Marge brute d'exploitation (solde positif)	70/61	620.219,86	672.173,63
Marge brute d'exploitation (solde négatif) (-)	61/70		
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62	(590.494,80)	(550.587,73)
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations	630	(20.052,43)	(36.299,33)
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances	631/4	(25.038,03)	(48.827,00)
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/8	(16.023,08)	(65.024,00)
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(6.304,58)	(3.730,97)
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (+)	649		
Bénéfice d'exploitation (+)	70/64		
Perte d'exploitation (-)	64/70	(37.693,06)	(32.295,40)
II. Produits financiers			
Charges financières (-)	75	20.751,24	22.420,35
	65	(3.370,42)	(3.298,36)
Bénéfice courant (+)	70/65		
Perte courante (-)	65/70	(20.312,24)	(13.173,41)
III. Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles (-)	76		
	66	(8.231,77)	
Bénéfice de l'exercice (+)	70/66		
Perte de l'exercice (-)	66/70	(28.544,01)	(13.173,41)

CIRTEF

Annexe 2,1

CIRTEF AISBL

Balance des comptes généraux

Période 12/2012

Valeurs EUR

Page	1 / 6
Dossier	12
25/03/2013	

1

Classement par Référence : de ***** à 99999999		Report	Période		Cumul		Soldé
Réf.	Libellé		Débit	Crédit	Débit	Crédit	
1	FONDS SOCIAL, PROV PR RIS						
13	FONDS AFFECTÉS						
13110000	FONDS POUR PASSIF SOCIAL	100.000,00 C	0,00	0,00	0,00	100.000,00	100.000,00 C
13220000	FONDS PRIX CIRTEF	13.386,25 C	0,00	0,00	0,00	13.386,25	13.386,25 C
13240000	FONDS REUNINSTITUTIONNE	90.000,00 C	0,00	0,00	0,00	90.000,00	90.000,00 C
13250000	FONDS FORMATIONS	50.000,00 C	0,00	0,00	0,00	50.000,00	50.000,00 C
Total des comptes de classe 13		253.386,25 C	0,00	0,00	0,00	253.386,25	253.386,25 C
14	RESULTAT REPORTÉ						
14000000	RESULTAT(BENEF) REPORTÉ	11.603,48 C	11.603,48	0,00	11.603,48	11.603,48	0,00
14100000	RESULTAT(PERTE) REPORTÉ	0,00	16.940,53	0,00	16.940,53	0,00	16.940,53 D
Total des comptes de classe 14		11.603,48 C	28.544,01	0,00	28.544,01	11.603,48	16.940,53 D
15	SUBSIDES EN CAPITAL						
15100000	SUBSIDES EN CAP OIF	30.469,42 C	18.457,94	0,00	18.457,94	30.469,42	12.011,48 C
Total des comptes de classe 15		30.469,42 C	18.457,94	0,00	18.457,94	30.469,42	12.011,48 C
16	PROVISIONS						
16300000	PROV PR AUT RISQUES-CHAR	0,00	0,00	1.100,00	0,00	1.100,00	1.100,00 C
16300005	PROV.FONDS DES PROGRAMI	1.301.953,19 C	245.073,72	261.096,80	245.073,72	1.563.049,99	1.317.976,27 C
16300009	PROV CRPF YAOUNDE	80.000,00 C	0,00	0,00	0,00	80.000,00	80.000,00 C
16300100	PROV CRPF NIAMEY	86.000,00 C	0,00	0,00	0,00	86.000,00	86.000,00 C
16300109	PROV CRPF COTONOU	101.000,00 C	0,00	0,00	0,00	101.000,00	101.000,00 C
Total des comptes de classe 16		1.568.853,19 C	245.073,72	262.196,80	245.073,72	1.831.149,99	1.586.076,27 C
Total des comptes de classe 1		1.864.412,34 C	292.075,67	262.196,80	292.075,67	2.126.609,14	1.834.533,47 C
2	FRAIS ETABLIS., CREANCES +						
23	INSTALLATIONS,MACH.,OUTIL						
23100005	EQUIP TECHN TV5 AFRIQUE	21.375,82 D	0,00	0,00	21.375,82	0,00	21.375,82 D
23100011	CRPF PSTPRO BENIN	544.518,76 D	0,00	0,00	545.916,75	0,00	545.916,75 D
23100021	CRPF PSTPRO YAOUNDE	258.401,72 D	0,00	0,00	259.293,55	0,00	259.293,55 D
23100031	CRPF PSTPRO NIAMEY	63.160,11 D	0,00	0,00	63.396,41	11.072,68	52.323,73 D
23100041	CENTRE AUDIOVIS MAURICE	34.203,51 D	0,00	0,00	34.203,51	0,00	34.203,51 D
23190005	AMORT/EQUIP TEC TV5 AFR	21.375,82 C	0,00	0,00	0,00	21.375,82	21.375,82 C
23190011	AMORT/CRPF PSTPRO BENIN	493.837,14 C	0,00	13.040,69	0,00	506.877,83	506.877,83 C
23190021	AMORT/CRPF PSTPRO YAOUN	252.575,44 C	0,00	1.545,76	0,00	254.121,20	254.121,20 C
23190031	AMORT/CRPF PSTPRO NIAME	47.803,49 C	0,00	3.498,67	11.072,68	51.302,16	40.229,48 C
23190041	AMORT/CENTRE AUDIOVIS ILE N	34.203,51 C	0,00	0,00	0,00	34.203,51	34.203,51 C
Total des comptes de classe 23		71.864,52 D	0,00	18.085,12	935.258,72	878.953,20	56.395,52 D
24	MOBILIER & MATERIEL ROULI						
24100000	MOB & MAT BUR	14.698,65 D	0,00	0,00	16.564,74	0,00	16.564,74 D
24100011	MOB & MAT BUR CRPF BENIN	4.496,15 D	0,00	0,00	4.496,15	0,00	4.496,15 D
24100021	MOB & MAT BUR CRPF YAOUN	1.680,74 D	0,00	0,00	1.680,74	0,00	1.680,74 D
24100031	MOB & MAT BUR CRPF NIAME	2.293,45 D	0,00	0,00	2.293,45	2.293,45	0,00
24190000	AMORT/MOB & MAT BUR	12.008,01 C	0,00	1.967,31	0,00	13.975,32	13.975,32 C
24190011	AMORT/MOB & MAT BUR CRPF	4.496,15 C	0,00	0,00	0,00	4.496,15	4.496,15 C
24190021	AMORT/MOB & MAT BUR CRPF	1.680,74 C	0,00	0,00	0,00	1.680,74	1.680,74 C
24190031	AMORT/MOB & MAT BUR CRPF	2.293,45 C	0,00	0,00	2.293,45	2.293,45	0,00
Total des comptes de classe 24		2.690,64 D	0,00	1.967,31	27.328,53	24.739,11	2.589,42 D
28	IMMOBILISATIONS FINANCIER						
28800000	CAUTION VERSES NUMERAR	49,58 D	0,00	0,00	49,58	0,00	49,58 D
Total des comptes de classe 28		49,58 D	0,00	0,00	49,58	0,00	49,58 D
Total des comptes de classe 2		74.604,74 D	0,00	20.052,43	962.636,83	903.692,31	58.944,52 D
4	CPTES CREANCES/DETTES 1.						
40	CREANCES RESULT. LIVR. BIE						
40000000	CLIENTS	179.389,50 D	73.192,94	104.634,97	2.666.352,78	2.360.084,31	306.268,47 D
40400000	PROD A RECEVOIR	290.000,00 D	200.000,00	200.000,00	400.000,00	200.000,00	200.000,00 D
40500000	FACTURE A ETABLIR	0,00	221.096,80	0,00	221.096,80	0,00	221.096,80 D

CIRTEF

2.2.

CIRTEF AISBL

Page	2 / 6
Dossier	12
25/03/2013	

Balance des comptes généraux

Période 12/2012

Valeurs EUR

40700000

Réf.	Libellé	Report	Période		Cumul		Solde
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	
40700000	CREANCES DOUTEUSES	1.169.695,34 D	0,00	0,00	1.169.695,34	0,00	1.169.695,34 D
40900000	REDUCT VALEUR ACTEES(-)	1.170.795,34 C	1.100,00	0,00	1.100,00	1.170.795,34	1.169.695,34 C
	Total des comptes de classe 40	378.289,50 D	495.389,74	304.634,97	4.458.244,92	3.730.879,65	727.365,27 D
41	AUTRES CREANCES						
41600011	CPTE CT KOLAWOLE EMMANUEL	8.231,77 D	0,00	8.231,77	8.231,77	8.231,77	0,00
41600012	CPTE CT AWANNOU ANSELME	2.399,60 D	0,00	45,73	2.399,60	365,84	2.033,76 D
41600013	CPTE CT ACAPO ALPHONSE	274,41 D	0,00	30,49	274,41	243,92	30,49 D
41600014	CPTE CT AGUETON JOSEPH	268,78 D	0,00	38,11	800,35	304,88	495,47 D
41600015	CPTE CT ADEGNKA ERIC	0,02 D	0,00	0,00	0,02	0,00	0,02 D
41600021	AVCE SAL PERSON CRPF YAC	1.866,28 D	0,00	1.866,28	1.866,28	1.866,28	0,00
41600022	CPTE CT NDIMBALLA CYRIAQ	0,00	0,00	213,43	861,34	739,15	122,19 D
41600024	CPTE CT BIKOI THOMAS	190,57 D	0,00	0,00	631,96	311,80	320,16 D
41600025	CPTE CT ATAGANA HUBERT	6.348,90 D	1.866,28	228,67	10.358,26	4.561,77	5.806,49 D
41600028	CPTE CT FANKAM VERONIQUE	0,00	0,00	304,90	2.019,95	343,01	1.676,94 D
41600029	AV SAL JPHL NGBWA	0,00	0,00	30,49	251,54	114,34	137,20 D
41600031	AVCE S/SAL CRPF NIAMEY OU	4.200,00 D	0,00	300,00	4.200,00	2.868,00	1.332,00 D
41600077	CPTE CT Mr. THEUNEN RONALD	0,00	0,00	0,00	1.834,34	1.834,34	0,00
41600110	CPTE CT Mme ACOSTA PAOLA	0,00	0,00	0,00	262,24	262,24	0,00
41600115	CPTE CT Mme NDIAJAYE KATY	0,00	0,00	0,00	2.520,59	2.520,59	0,00
41600120	CPTE CT Mr DUFROMONT AIMÉ	0,00	0,00	0,00	495,90	495,90	0,00
41600140	CPTE CT Mr. THIAM GUILA	186,80 D	162,00	162,00	3.174,74	3.174,74	0,00
41600175	CPTE CT Mme SANOGO MAFALDA	0,00	0,00	0,00	3.497,18	3.497,18	0,00
41600210	CPTE CT Mme VERDONE LUCILLE	0,00	250,00	250,00	334,89	334,89	0,00
41600220	CPTE CT Mme MAES	0,00	0,00	14,78	1.131,94	1.131,94	0,00
41632100	CR DIV O.I.F.	163.680,97 D	21.000,00	0,00	345.680,97	183.600,00	162.080,97 D
41632300	CR DIV UNESCO	15.364,48 D	0,00	0,00	18.308,48	15.720,39	2.588,09 D
41689000	CREANCES DIVERSES W.B.I.	0,00	9.000,00	0,00	9.000,00	0,00	9.000,00 D
41699999	CPTE CT DIVERS	2.098,68 C	500,00	500,00	13.608,45	13.608,45	0,00
	Total des comptes de classe 41	200.913,70 D	32.778,28	12.216,65	431.755,20	246.131,42	185.623,78 D
44	DETTES COMMERCIALES						
44000000	FOURNISSEURS	265.275,68 C	175.426,92	166.522,28	1.124.460,13	1.369.728,08	245.267,95 C
44400000	FACT A RECEVOIR	24.647,15 C	0,00	40.892,00	25.253,65	65.145,65	40.892,00 C
	Total des comptes de classe 44	289.922,83 C	175.426,92	207.414,28	1.149.713,78	1.435.873,73	286.169,65 C
45	DETTES/PROV. FISCALES,SOCIALES						
45300000	PRECOMPTEES RETENUS	0,00	6.454,42	12.908,50	102.106,80	108.560,90	6.454,10 C
45400000	ONSS	0,00	6.500,90	4.114,63	105.872,68	116.043,09	10.170,41 C
45500077	REMUNERATIONS CHARGE DE	716,80 C	1.202,84	540,92	8.149,95	8.159,25	9,30 C
45500100	REMUNERATIONS SECRETAIR	108,66 C	0,00	0,00	108,66	108,66	0,00
45500140	REMUNERATIONS SECRETAIR	10.954,52 C	19.041,74	8.906,94	132.687,94	132.687,94	0,00
45500175	REMUNERATIONS CHARGE DE	3.276,68 C	6.765,45	2.655,22	41.161,46	41.139,88	21,68 D
45500220	REMUNERATION COMPTABLE	481,34 C	2.800,94	1.261,85	17.761,11	17.775,53	14,42 C
45600000	PECULES DE VACANCES	40.000,00 C	40.000,00	47.500,00	40.000,00	87.500,00	47.500,00 C
	Total des comptes de classe 45	55.637,90 C	82.757,29	77.889,06	447.848,60	511.975,25	64.126,65 C
48	DETTES DIVERSES						
48000008	dettes d'WBI	4.279,24 C	0,00	0,00	4.279,24	4.279,24	0,00
	Total des comptes de classe 48	4.279,24 C	0,00	0,00	4.279,24	4.279,24	0,00
49	CPTES REGULARISATION/D'A						
49000000	CHARGES A REPORTER	201,91 D	200,39	0,00	402,30	201,91	200,39 D
49100000	PRODUITS ACQUIS	1.434,38 D	0,00	1.434,38	1.636,78	1.636,78	0,00
49200000	CHARGES A IMPUTER	2.866,73 C	0,00	7.855,55	2.866,73	10.722,28	7.855,55 C
49300000	PRODUITS A REPORTER	77.597,72 C	0,00	85.768,65	77.597,72	163.366,37	85.768,65 C
49900000	COMPTEES D'ATTENTE	0,00	2.000,00	2.000,00	14.893,76	14.893,76	0,00
	Total des comptes de classe 49	78.828,16 C	2.200,39	97.058,68	97.397,29	190.821,10	93.423,81 C
	Total des comptes de classe 4	150.635,07 D	788.552,62	699.213,54	6.589.239,03	6.119.960,39	469.278,64 D
5	COMPTES FINANCIERS						

© Sage BOB - CIRTEF AISBL

CIRTEF

2.3

CIRTEF AISBL

Balance des comptes généraux

Page	3 / 6
Dossier	12
25/03/2013	

Période 12/2012

Valeurs EUR

55

Réf.	Libellé	Report	Période		Cumul		Solde
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	
65	ETABLISSEMENTS DE CREDIT						
55000000	FORTIS 001-2807400-19	283.766,88 D	182.941,00	200.417,94	1.535.320,78	1.499.567,46	35.763,32 D
55000002	CBC-ONLINE 742-0171926-77	308.676,20 D	4.607,44	168.953,83	981.190,91	777.630,03	203.560,88 D
55000008	FORTIS TERME 046-0122478-6	54.850,74 D	2,33	0,49	54.894,62	9,22	54.885,40 D
55000007	FORTIS TITR 014-0148691-84	85.193,91 D	0,00	0,00	85.193,91	0,00	85.193,91 D
55000008	CONT BANK CFA BENIN	311,05 D	1.316,62	6.163,50	93.921,26	93.904,45	16,81 D
55000011	CBC 191-0510971-38	1.284,90 D	168.013,62	174.567,73	1.524.687,72	1.523.347,66	1.340,06 D
55000012	CBC TITR 192-8001151-51	59.286,37 D	70,71	19,96	91.217,29	60.493,66	30.723,61 D
55000017	BANQUE CFA YAOUNDE	2.414,26 D	4.534,55	5.648,31	59.345,78	54.935,66	4.410,12 D
55000020	CBC CAD	18.544,15 D	0,00	0,00	18.544,15	0,00	18.544,15 D
55000021	CBC TERME 728-096122-33	270.000,00 D	0,00	0,00	330.000,00	0,00	330.000,00 D
55000023	BOA NIGER XAF 01108140008	532,08 D	300,00	5.635,27	70.745,32	65.766,59	4.988,73 D
55000024	CBC EPARGNE 742-0197653-0	354.205,00 D	6.114,09	786,26	369.044,09	33.220,76	335.823,33 D
55000025	CBC TERME 728-1101428-29	200.000,00 D	0,00	0,00	200.000,00	0,00	200.000,00 D
Total des comptes de classe 55		1.637.055,54 D	367.793,36	582.193,29	5.414.105,83	4.108.865,51	1.305.240,32 D
57	CAISSES						
57000020	CAIS CRPF BENIN CFA	276,23 D	4.117,64	5.633,79	53.459,08	53.381,12	77,96 D
57000021	CAIS CRPF YAOUNDE CFA	657,61 D	5.923,09	6.932,34	45.293,25	44.308,61	984,64 D
57000022	CAIS CRPF NIAMEY CFA	1.183,15 D	2.435,45	2.435,93	13.740,45	13.733,06	7,39 D
Total des comptes de classe 57		2.116,99 D	12.476,18	15.002,06	112.492,78	111.422,79	1.069,99 D
68	TRANSFERTS INTERNES DE F						
58000000	VIREMENTS INTERNES	0,00	362.936,87	359.978,80	2.691.269,97	2.691.269,97	0,00
Total des comptes de classe 58		0,00	362.936,87	359.978,80	2.691.269,97	2.691.269,97	0,00
Total des comptes de classe 5		1.639.172,53 D	743.212,41	937.174,15	8.217.868,58	6.911.558,27	1.306.310,31 D
6	COMPTES DE CHARGES						
61	SERVICES ET BIENS DIVERS						
610	INFRASTRUCTURES ET EQUIPE						
61001120	ENTR BAT-GROS OEUVRE & E	0,00	1.166,98	0,00	9.459,49	0,00	9.459,49 D
61001200	NETTOY LOCAUX & IMMEUBLE	0,00	229,97	0,00	2.437,17	0,00	2.437,17 D
61001300	ELECTRICITE, EAU	0,00	4.296,67	0,00	14.982,99	0,00	14.982,99 D
61001700	CARBUR GRPE ELECTRO	0,00	405,52	0,00	5.344,44	0,00	5.344,44 D
61003100	ENTR EQUIPEM DE PROD	0,00	0,00	0,00	2.058,50	0,00	2.058,50 D
61043000	GARDIENNAGE CRPF	0,00	229,81	0,00	7.859,92	0,00	7.859,92 D
61070000	ASSURANCES RC INCENDIE, C	0,00	0,00	0,00	722,94	0,00	722,94 D
611	VEHICULES						
61101600	CARBUR VEHICULES	0,00	0,00	0,00	67,08	0,00	67,08 D
612	ADMINISTRATION ET GESTION						
61202000	DROITS D'AUTEUR	0,00	0,00	0,00	40,49	0,00	40,49 D
61202100	ENTRET MAT& MOB DE BUR	0,00	338,43	0,00	2.813,37	0,00	2.813,37 D
61202400	MAINTEN LOGIC & INFORM	0,00	0,00	0,00	2.817,69	0,00	2.817,69 D
61210000	TELEPH, FAX , FR POST, MOBI	0,00	1.717,42	0,00	14.719,54	0,61	14.718,93 D
61220000	FR DE PORT,DOUANE	0,00	770,32	0,00	1.970,26	0,00	1.970,26 D
61226000	ACHATS PETITES FOURNITUR	0,00	47,27	0,00	347,45	0,00	347,45 D
61231000	FOURNIT & IMPRIMES BUREAU	0,00	439,81	30,54	4.391,41	30,54	4.360,87 D
61240001	FR ENTR MATER BUREAU	0,00	0,00	0,00	16,16	0,00	16,16 D
61241000	LOC MATERIEL BUREAU	0,00	732,50	0,00	2.919,11	0,00	2.919,11 D
61242000	MANUTENTION	0,00	0,00	0,00	29,39	0,00	29,39 D
61250000	FR GESTION SECUR SOCIAL	0,00	153,67	0,00	2.329,09	89,15	2.239,94 D
61250500	SUPPORTS INFORMAT (WEB)	0,00	0,00	0,00	328,02	0,00	328,02 D
613	PROMOTION, PUB ET RELATIF						
61361500	FRAIS HORS ACTIVITES	0,00	0,00	0,00	548,81	0,00	548,81 D
614	DOCUMENTATION						
61470100	AFFILIATION, DOCUMENTATIO	0,00	0,00	0,00	1.195,08	0,00	1.195,08 D
615	ACTIVITES						
61501000	ACHAT DR DE DIFFUSION	0,00	95.765,00	0,00	334.774,95	5.100,00	329.674,95 D
61510000	ASSUR ACTIVITES	0,00	0,00	0,00	628,08	0,00	628,08 D

© Sage BOB - CIRTEF AISBL

CIRTEF

2.4

CIRTEF AISBL

Balance des comptes généraux

Page	4 / 6
Dossier	12
25/03/2013	

61520000

Valeurs EUR Période 12/2012

Réf.	Libellé	Report	Période		Cumul		Solde
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	
61520000	FORMATION, SER HARMON	0,00	0,00	0,00	2.820,31	0,00	2.820,31 D
61522001	FR TOURNAGES DIVERS	0,00	38.000,00	0,00	131.259,23	2.000,00	129.259,23 D
61523000	APPORT CO-PRODUCTION (NL)	0,00	40.000,00	0,00	40.000,00	0,00	40.000,00 D
61524000	APPORT EN INDUSTRIE	0,00	44.000,00	0,00	44.000,00	0,00	44.000,00 D
61550000	PARTICIPATIONS, PRIX	0,00	0,00	0,00	5.000,00	0,00	5.000,00 D
61550700	SUPPORTS AUDIO ET VIDEO	0,00	984,68	0,00	8.636,59	133,04	8.503,55 D
61550800	MATERIEL INFORMATIQUE (PC)	0,00	0,00	0,00	68,01	0,00	68,01 D
61551300	TRANSP MATERIEL ACTIVITES	0,00	736,33	42,68	17.819,74	42,68	17.777,06 D
61555000	INTERVENT REFLETS TV5	0,00	1.500,00	0,00	1.500,00	0,00	1.500,00 D
61561000	REPAS, DEJEUNER SEFOR	0,00	0,00	0,00	11.517,76	0,00	11.517,76 D
61561500	FR RELAT PUBL	0,00	13,72	0,00	1.501,78	0,00	1.501,78 D
61561600	CATERING	0,00	184,95	12,39	957,12	12,39	944,73 D
61571000	TRANSP NATIONAUX ACTIVITE	0,00	357,32	0,00	2.775,57	0,00	2.775,57 D
61572000	TRANSP ETRANGER ACTIVITE	0,00	376,01	0,00	95.770,03	1.407,10	94.362,93 D
61572010	TRANSPORT ETRANGER PROJ	0,00	13.316,58	714,06	32.509,05	4.705,03	27.803,02 D
61573000	PERDIEMS, ACTIVITES	0,00	162,00	0,00	45.193,86	962,20	44.231,76 D
61573010	PERDIEMS PROD+ POSTPROD	0,00	17.486,20	0,00	38.375,94	0,00	38.375,94 D
619	AUTRES INDEMNITES						
61900500	SS-TRAIT PROD&POSTPROD	0,00	14.421,28	135,76	162.501,49	4.572,01	157.929,48 D
Total des comptes de classe 61		0,00	277.832,44	935,43	1.055.008,01	19.055,75	1.035.952,26 D
62	REMUNERATIONS, CHARGES						
620	REMUNERATIONS ET AVANTAGE						
62000000	REMUNERATIONS BRUTES	0,00	19.715,50	0,00	292.512,44	1.420,28	281.092,16 D
62000019	REMUN.NETTES CRPF BENIN	0,00	1.894,60	0,00	24.572,32	0,00	24.572,32 D
62000029	REMUN.NETTES CRPF CAMER	0,00	3.557,51	0,00	24.700,83	0,00	24.700,83 D
62000039	REMUN.NETTES CRPF NIGER	0,00	3.877,95	0,00	27.725,93	0,00	27.725,93 D
62000210	REMUNERATION FACTURATIC	0,00	7.709,53	0,00	43.344,07	0,00	43.344,07 D
62010019	CHARGES SAL IPTS/ COTONC	0,00	206,34	0,00	2.471,37	0,00	2.471,37 D
62010029	CHARGES SALARIALES / YAOLU	0,00	225,87	0,00	1.328,49	0,00	1.328,49 D
62010039	CHARGES SAL/ IUTS/ NIAMEY	0,00	563,93	0,00	2.094,47	0,00	2.094,47 D
62020019	CHARGES SAL / CNSS / COTOI	0,00	330,21	0,00	1.073,17	0,00	1.073,17 D
62020029	CHARGES SAL - PENSION VIA	0,00	76,54	0,00	465,50	0,00	465,50 D
62020039	CHARGES SAL / RETRAITE VIA	0,00	191,19	0,00	726,20	0,00	726,20 D
621	COTISATION PATRONALE DA						
62100000	CHARGES PATRON PERSON	0,00	6.482,43	0,00	87.805,33	1.190,15	86.615,18 D
62100210	CHARGES PATRON FACTURA	0,00	2.624,37	0,00	14.493,46	0,00	14.493,46 D
62110019	CHARGES PAT / IPTS VPS/ CO	0,00	143,57	0,00	1.754,45	0,00	1.754,45 D
62120019	CHARGES PAT / CNSS / COTOI	0,00	1.105,46	0,00	3.614,07	0,00	3.614,07 D
62120029	CHARGES PATRONALES /CNP	0,00	366,42	0,00	2.226,95	0,00	2.226,95 D
62120039	CHARGES PAT / CNSS / NIAMEY	0,00	708,02	0,00	2.726,95	0,00	2.726,95 D
623	AUTRES FRAIS DE PERSONNE						
62300000	ASS DU PERSONNEL	0,00	0,00	0,00	2.286,01	29,84	2.236,17 D
62300009	ASS DU PERSONNEL CRPF	0,00	0,00	0,00	6.285,20	0,00	6.285,20 D
62312000	FR MEDIC PERSON	0,00	829,60	78,40	989,60	78,40	911,20 D
62312009	FRAIS MEDICAUX PERSONNEL	0,00	221,43	0,00	2.408,82	0,00	2.408,82 D
62312800	FR FORFAIT PERSON	0,00	2.983,43	0,00	35.581,17	0,00	35.581,17 D
62313000	ABON SOC PERSON	0,00	0,00	0,00	1.764,00	0,00	1.764,00 D
62314000	AUTRES FRAIS DE PERSONNE	0,00	121,96	0,00	1.674,84	0,00	1.674,84 D
62314009	AUTRES FRAIS DE PERSONNE	0,00	0,00	0,00	1.128,13	0,00	1.128,13 D
625	PROVISIONS PECULES VACAN						
62500000	DOT PROV PEC VAC	0,00	47.500,00	0,00	47.500,00	0,00	47.500,00 D
62510000	UTIL & REP PR PEC VAC	0,00	0,00	40.000,00	0,00	40.000,00	40.000,00 C
Total des comptes de classe 62		0,00	101.315,86	40.078,40	633.213,47	42.718,67	590.494,80 D
63	AMORTIS,RED.VAL.,PROV. PF						
630	DOTATIONS AUX AMORTISSE						
63020000	AMORT.S/IMM.CORPORELLES	0,00	20.052,43	0,00	20.052,43	0,00	20.052,43 D

© Sage BOB - CIRTEF AISBL

CIRTEF

2.5

CIRTEF AISBL

Balance des comptes généraux

Page	5 / 6
Dossier	12
25/03/2013	

Période 12/2012

634

Valeurs EUR

Réf.	Libellé	Report	Période		Cumul		Solde
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	
634	RED. VAL. SUR COTISATIONS						
63400000	RED VAL SCR COMM 1AN AU	0,00	36.287,00	0,00	36.287,00	0,00	36.287,00 D
63410000	REP SUR REDUCTION VAL CR	0,00	0,00	11.248,97	0,00	11.248,97	11.248,97 C
63700055	PROV REC PUB TV5	0,00	261.098,80	0,00	261.098,80	0,00	261.098,80 D
63710055	UTIL&REP PROV. REC PUB TV	0,00	0,00	221.868,46	0,00	221.868,46	221.868,46 C
63710100	REP PROV FOND PUB ET PRO	0,00	0,00	23.205,26	0,00	23.205,26	23.205,26 C
Total des comptes de classe 63		0,00	317.436,23	256.322,69	317.436,23	256.322,69	61.113,54 D
64	AUTRES CHARGES D'EXPLOIT						
64000000	PREC.SUR INT.BANCAIRES	0,00	1.749,49	0,00	3.346,49	0,00	3.346,49 D
64020000	**AUTRES FRAIS	0,00	0,00	0,00	2.958,09	0,00	2.958,09 D
Total des comptes de classe 64		0,00	1.749,49	0,00	6.304,58	0,00	6.304,58 D
65	CHARGES FINANCIERES						
650	CHARGES FINANCIERES						
65000000	CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	2.958,07	3.012,67	2.958,07	54,60 D
65710000	FRAIS DE BANQUE	0,00	348,98	0,02	3.326,11	12,17	3.313,94 D
65720000	DIFF SUR FACTURES	0,00	0,00	0,00	0,33	0,00	0,33 D
659	DEFICIT DE CAISSE						
65901000	DEFICIT DE CAISSE	0,00	0,00	0,00	1,65	0,00	1,55 D
Total des comptes de classe 65		0,00	348,98	2.958,09	6.340,66	2.970,24	3.370,42 D
66	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
66000000	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	8.231,77	0,00	8.231,77	0,00	8.231,77 D
Total des comptes de classe 66		0,00	8.231,77	0,00	8.231,77	0,00	8.231,77 D
Total des comptes de classe 6		0,00	706.914,77	300.294,61	2.026.534,72	321.067,35	1.705.467,37 D
7	COMPTE DE PRODUITS						
70	CHIFFRE D'AFFAIRES						
700	VENTES ET PREST DE SERVIC						
70010000	FACTURATION CRPF	0,00	1.434,38	0,00	1.434,38	3.708,39	2.274,01 C
70050005	TV5 PUB	0,00	200.000,00	461.098,80	200.000,00	461.098,80	261.098,80 C
70070000	EXP SEFOR	0,00	0,00	0,00	0,00	7.700,00	7.700,00 C
70080000	FACTURATIONS DIVERSES	0,00	0,00	44.000,00	0,00	44.000,00	44.000,00 C
Total des comptes de classe 70		0,00	201.434,38	505.096,80	201.434,38	516.505,19	315.070,81 C
73	COTISATIONS, SUBSIDES ET I						
730	COTISATIONS						
73000000	COT MEMB ANNEE EN COURS	0,00	0,00	0,00	0,00	341.416,00	341.416,00 C
73000003	COT MEMB SOUTIEN	0,00	0,00	0,00	0,00	51.230,00	51.230,00 C
736	SUBSIDES EN CAPITAL						
73600000	SUBSIDES EN CAPITAL	0,00	0,00	18.457,94	0,00	18.457,94	18.457,94 C
737	SUBS EXPLOIT POUVOIRS PU						
73770000	SUBSIDE EXPLOIT C.F.I.	0,00	0,00	0,00	0,00	11.000,00	11.000,00 C
73780000	SUBSIDE EXPLOIT O.I.F.	0,00	85.768,65	21.000,00	85.768,65	249.599,18	183.830,53 C
73790000	SUBS PARTEN TV5	0,00	0,00	0,00	0,00	720.000,00	720.000,00 C
73791100	SUBSIDE EXPLOIT UNESCO	0,00	0,00	0,00	0,00	9.998,54	9.998,54 C
73799000	SUBSIDE EXPLOIT W.B.I.	0,00	0,00	9.000,00	0,00	9.000,00	9.000,00 C
Total des comptes de classe 73		0,00	85.768,65	48.457,94	85.768,65	1.410.701,66	1.324.933,01 C
74	**AUTRES PROD D'EXPLOITAT						
74800010	RISTOURNE PRECIPTE PROF	0,00	0,00	197,16	14,20	3.325,20	3.311,00 C
74819000	DEDUCTION STRUCTURELLE	0,00	0,00	6.030,14	0,00	12.857,30	12.857,30 C
Total des comptes de classe 74		0,00	0,00	6.227,30	14,20	16.182,50	16.168,30 C
75	PROD. DES IMMOB. FINANCIER						
761	PRODUITS DES ACTIFS CIRC						
75100000	INTERETS BANC AIRES	0,00	0,00	10.700,92	0,00	20.513,08	20.513,08 C
75400000	DIFFERENCES DE CHANGE	0,00	0,00	0,00	0,00	238,16	238,16 C
Total des comptes de classe 75		0,00	0,00	10.700,92	0,00	20.751,24	20.751,24 C
79	PRELEVEMENTS						

© Sage BOB - CIRTEF AISBL

CIRTEF

2.6.

CIRTEF AISBL

Page	6	/	6
Dossier			12
25/03/2013			

Balance des comptes généraux

Valeurs	EUR	Période 12/2012			79000000
---------	-----	------------------------	--	--	----------

Réf.	Libellé	Report	Période		Cumul		Solde
			Débit	Crédit	Débit	Crédit	
79000000	PRELEVEMENT SUR RESULTAT	0,00	0,00	11.603,48	0,00	11.603,48	11.603,48 C
79300000	PERTE A REPORTER	0,00	0,00	16.940,53	0,00	16.940,53	16.940,53 C
	Total des comptes de classe 79	0,00	0,00	28.544,01	0,00	28.544,01	28.544,01 C
	Total des comptes de classe 7	0,00	287.203,03	599.026,97	287.217,23	1.992.684,60	1.705.467,37 C
Total des comptes de résultat (6/7)		0,00	994.117,80	899.321,58	2.313.761,95	2.313.761,95	0,00
Totaux		0,00	2.817.958,50	2.817.958,50	18.375.672,06	18.375.672,06	0,00

CIRTEF

Annexe 3.1

CIRTEF EXECUTION 2012

Référence	Libellé	Montant	Montant
6	COMPTES DE CHARGES		
61	SERVICES ET BIENS DIVERS	1.165.815,47	1.035.952,26
610	INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS	33.100,00	42.885,45
61001100	LOCATION OCCASIONNELLE DES LOCALS DE PRODUCTION		
61001120	ENTRETIEN BATIMENT GROS-OEUVRE ET EXTERIEUR	8.500,00	8.459,49
61001200	NETTOYAGE LOCALS ET IMMEUBLE	2.200,00	2.437,17
61001300	ELECTRICITE, EAU	12.420,00	14.932,09
61001700	CARBURANT POUR GROUPE ELECTROGENE	3.100,00	5.34,44
61003100	ENTRETIEN EQUIPEMENT DE PRODUCTION	1.600,00	2.058,60
61043000	GARDIENNAGE CRPF	3.900,00	7.859,02
61070000	ASSURANCES RESPONSABILITE CIVILE INCENDIE, CRPF	500,00	722,84
611	VEHICULES	100,00	67,08
61101600	CARBURANT VEHICULES	100,00	67,08
612	ADMINISTRATION ET GESTION	48.860,00	32.601,48
61202000	DROITS D'AUTEUR	400,00	40,49
61202100	ENTRETIEN MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU	900,00	2.813,37
61202400	MANTENANCE LOGICIELS ET INFORMATIQUE	2.000,00	2.817,63
61210000	TELEPHONE, FAX, FRAIS POSTAUX, TELEPHONE MOBILE, LARGE BANDE ADSL	28.000,00	14.718,93
61220000	FRAIS DE PORT, DOUANE	1.100,00	1.970,28
61225000	ACHATS PETITES FOURNITURES		347,45
61231000	FOURNITURES ET IMPRIMES DE BUREAU	7.000,00	4.389,87
61233000	PETIT MOBILIER DE BUREAU	900,00	-
61240001	FRAIS ENTRETIEN MATERIEL DE BUREAU		16,16
61241000	LOCATION MATERIEL DE BUREAU	3.000,00	2.919,11
61242000	MANTENTION	100,00	29,39
61250000	FRAIS DE GESTION SECRETARIAT SOCIAL	2.000,00	2.239,94
61259900	SUPPORTS INFORMATIQUES (WEB)	3.000,00	328,02
61270000	ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ET AUTRES	400,00	-
613	PROMOTION, PUBLICITE ET RELATIONS PUBLIQUES	100,00	549,81
61361500	FRAIS HORS ACTIVITES	100,00	648,81
614	DOCUMENTATION		1.198,08
61470100	DOCUMENTATION, AFFILIATION		1.193,08
615	ACTIVITES	957.685,07	809.439,75
61500000	CASSETTES, COPIES	1.000,00	-
61500600	CONVENTION DE COLLABORATION CIRTEF/RTBF TV5	103.650,07	108.558,07
61501000	ACHAT DROITS DE DIFFUSION	361.000,00	329.674,95
61510000	ASSURANCES ACTIVES	1.000,00	628,03
61520050	FORMATION, SERIES HARMONISEES	30.000,00	2.802,31
61522001	FRAIS DE TOURNAGES DIVERS	150.000,00	129.259,23
61523000	APPORT COPRODUCTION NUMERIQUE		40.000,00
61524000	AUTRES APPORTS		44.000,00
61541200	VEHICULES		-
61541600	LOCATION MATERIEL DE PRODUCTION		
61551700	LOCATION MATERIEL DIVERS	500,00	
61556000	PARTICIPIATIONS, PRIX	15.500,00	6.000,00
61557000	SUPPORTS AUDIO ET VIDEO	8.000,00	8.503,55
61558000	MATERIEL INFORMATIQUE, AIME, MAE, OIF	32.000,00	68,01
61551300	TRANSPORT MATERIEL ACTIVITES		10.000,00
61555000	INTERVENTION REFLETS TV6	35.000,00	1.500,00
61561000	REPAS, DEJEUNER SEFOR	10.000,00	11.517,76
61561500	FRAIS DE RELATIONS PUBLIQUES	3.500,00	1.501,78
61561600	FRAIS DE RECEPTION	700,00	644,73
61571000	TRANSPORTS NATIONAUX ACTIVITES	1.600,00	2.775,67
61572000	TRANSPORT ETRANGER ACTIVITES, SEFOR, REUNIONS,MISSIONS	110.000,00	94.382,93
61573000	TRANSPORT ETRANGER PRODUCTION POSTPRODUCTION	30.000,00	27.603,02
61573910	PERDREMS ACTIVITES, SEFOR, REUNONS,MISSIONS	50.000,00	44.231,76
61573910	PERDREMS PRODUCTION POSTPRODUCTION	30.000,00	38.375,94
61599000	AUTRES HONORAIRES DES CRPF		
619	AUTRES INDENITITES	67.000,00	49.243,41
61900000	HONORAIRES DIVERS	22.000,00	
61900500	SOUS-TRAITANCE PRODUCTION ET POSTPRODUCTION	45.000,00	49.243,41
62	REMUNERATIONS, CHARGES SOCIALES ET FONCTIONS	584.699,40	558.494,63
620	REMUNERATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX	260.500,00	419.594,54
62000000	REMUNERATIONS BRUTES	376.000,00	413.700,18
62000001	REMUNERATIONS PERSONNEL AUXILIAIRE		
62000009	REMUNERATIONS NETTES CR		
62000010	IMPOTS SUR SALAIRE NAMEY	1.600,00	2.024,47
62000100	COTISATION SOCIALE A CHARGE DES SALARIES crpf	3.800,00	3.759,68
62000131	RETIENUES BIASIS CRPF NAMEY	200,00	
62000210	REMUNERATIONS FACTURATION		
62040000	REMUNERATIONS AUTRE PERSONNEL PERMANENT		
621	COTISATION PATRONALE D'ASSURANCE SOCIALE	102.000,00	111.431,05
62100000	CHARGES PATRONALES PERSONNE	70.000,00	68.615,10
6210009	ONSS AUTRE PERSONNEL PERMANENT-PATRONALE CENTRES	18.000,00	10.322,42
62100210	CHARGES PATRONALESFACTURATION	14.000,00	14.493,46
622	PRIMES PATRONALES ASSURANCES EXTRA-LEGALES	-	-
62200000	PRIMES PATRONALES ASSURANCES EXTRA-LEGALES		
623	AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	60.600,00	51.929,23
62300000	ASSURANCE DU PERSONNEL	10.000,00	8.521,37
62301110	INTERVENTION LOYER DES RESPONSABLES CRPF		
62312000	FRAIS MEDICAUX PERSONNEL	2.700,00	3.319,72
62312600	FRAIS FORFAITAIRES PERSONNEL	38.000,00	35.561,17
62313000	ABONNEMENT SOCIAL PERSONNEL	2.900,00	1.764,00
62314000	AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	7.000,00	2.802,97
625	PROVISIONS PECULES DE VACANCES	41.500,00	7.590,00
62550000	DOTATIONS AUX PROVISIONS PECULES DE VACANCES	41.500,00	47.500,00
62510000	UTILISATION ET REPRISE DES PROVISIONS PECULES DE VACANCES		40.000,00
63	AMORTISSEMENTS, REDUCTIONS DE VALEUR, PROVISIONS POUR RISQUES	133.109,63	61.115,54
630	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	37.000,00	20.052,43
63020000	AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37.000,00	20.052,43
633	REDUCTIONS DE VALEUR SUR CREANCES COMMERCIALES A PLUS D'UN AN	-	-

CIRTEF

3.2.

63300000	REDUCTIONS DE VALEUR SUR CREANCES COMMERCIALES A PLUS D'UN AN		
634	REDUCTIONS DE VALEUR SUR COTISATIONS	95.000,00	25.439,01
63400000	REDUCTIONS DE VALEUR SUR CREANCES COMMERCIALES A UN AN AU PLUS	95.000,00	38.287,00
63410000	REPRISE SUR REDUCTIONS DE VALEUR SUR CREANCES COMMERCIALES A UN AN AU PLUS		-11.246,97
635			-
63500000	PROVISIONS PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES		
63510000	REPRISE PROVISIONS PENSIONS ET OBLIGATIONS SIMILAIRES		
637	PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES	1.100,00	16.023,08
63700019	PROVISIONS FOURNITURES		
63700055	PROVISIONS PUB TV5-SERIES HARMONISEES	260.000,00	281.099,60
63700060	PROVISIONS LITIGE CLIENTS	1.102,00	
63700010	PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES		
63710004	UTILISATION ET REPRISE DES PROVISIONS REUNIONS INSTITUTIONNELLES		
63710009	UTILISATION ET REPRISE DES PROVISIONS CRPF POSTPRODUCTION		
63710018	UTILISATION ET REPRISE DES PROVISIONS FOURNITURES		
63710055	UTILISATION ET REPRISE DES PROVISIONS PUB-TV5-SERIES HARMONISEES	260.000,00	221.558,46
63710100	UTILISATION ET REPRISE DES PROVISIONS FONDS DE PROGRAMMES AFRIQUE		23.305,26
63710200	UTILISATION ET REPRISE DES PROVISIONS LITIGE FOURNISSEURS		
64	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	3.159,01	6.304,59
649			
64000000	PRECOMpte SUR INTERETS BANCAIRES	2.000,00	3.348,49
64020000	AUTRES TAXES LOCALES DES CRPF		2.659,00
64030000	TAXE REGIONALE ENTREPRISE		
644	COTISATIONS A DES ORGANISMES TIERS	700,00	-
64420000	COTISATIONS UNESCO, UCM, IPDF	700,00	
648	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	459,00	-
64900000	CHARGES D'EXPLOITATION DIVERSES	450,00	
65	CHARGES FINANCIERES	3.000,00	3.370,41
650	CHARGES FINANCIERES	3.000,00	3.368,87
65000000	CHARGES FINANCIERES		54,60
65710000	FRAIS DE BANQUE	3.000,00	3.313,04
65720000	DIFFERENCE SUR FACTURES		0,33
659	DEFICIT DE CAISSE		1,55
65901000	DEFICIT DE CAISSE		1,55
66	CHARGES EXCEPTIONNELLES		8.231,77
66000000	CHARGES EXCEPTIONNELLES		8.231,77
69	TRANSFERTS INTERNES DE FONDS	-	-
690	TRANSFERT DU RESULTAT REPORTE	-	-
69000000	BENEFICE A REPORTE		
	TOTAL	1.830.695,07	1.705.457,37
7	COMPTES DE PRODUITS		
70	CHIFFRE D'AFFAIRES	267.499,01	315.979,81
700	VENTES ET PRESTATIONS DE SERVICES	287.499,00	315.979,81
70910000	FACTURATION CRPF	10.000,00	2.274,01
70920000	VENTE SERIES HARMONISEES	2.000,00	
70950005	TV5 PUBLICITE	260.000,00	281.099,60
70960000	LOCATION NAMEY	1.900,00	
70970000	EXPOSANT SEFOR	11.000,00	7.700,00
70930000	FACTURATIONS DIVERSES	2.500,00	44.000,00
703	COPRODUCTIONS		
70390000	PARTICIPATION FINANCIERE PARTENAIRE		
73	COTISATIONS, SUBSIDIES ET DONS	1.408.833,00	1.324.933,01
730	COTISATIONS	414.031,00	392.646,00
73000000	COTISATIONS MEMBRES ANNEE EN COURS	341.416,00	341.416,00
73000001	COTISATIONS MEMBRES ANNEES PRECEDENTES	16.500,00	
73000003	COTISATIONS MEMBRES ASSOCIES, DE SOUTIEN	55.167,00	51.239,00
736	SUBSIDIES EN CAPITAL	66.039,69	18.457,94
73950000	SUBSIDIES EN CAPITAL CRPF,NAME, CIF	93.000,00	18.457,94
737	SUBSIDIES EXPLOITATION POUVOIRS PUBLICS	869.866,00	913.823,07
73700000	SUBSIDIES EXPLOITATION CANTON GENEVE		
73770000	SUBSIDIES EXPLOITATION C.F.J.	25.000,00	11.000,00
73780000	SUBSIDIES EXPLOITATION O.J.F., SEFOR, SERIES	150.000,00	163.839,53
73790000	SUBSIDIES PARTENARIAT TV5	720.000,00	720.000,00
73791103	SUBSIDIES EXPLOITATION UNESCO	8.000,00	9.998,54
73783000	SUBSIDIES EXPLOITATION U.R.T.I.	6.000,00	9.000,00
73789000	SUBSIDIES EXPLOITATION VBI (ex C.G.R.I.)	6.000,00	-
739	SUBSIDIES DIVERS	5.000,00	
73900000	SUBSIDIES DIVERS		
74	AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2.200,00	16.168,30
743	PRODUITS D'EXPLOITATION D		
74300100	RECEITES FACTURATIONS D		
747		-	
74702000	reg./avisation redress comptables années précédentes	2.200,00	16.168,30
748	RECEITES DIVERS		
74600000	RECUPERATION DIVERSES	2.200,00	3.311,00
74690010	RISTOURNE PROCTIE PROFE		12.657,30
74819000	REDUCTION STRUCTURELLE	21.409,59	20.751,14
75	PRODUITS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		
75000000	PRODUITS DES IMMobilisations FINANCIERES	21.409,59	20.513,08
751	PRODUITS DES ACTIFS CIRCULANTS	21.409,59	20.513,08
75100000	INTERETS BANCAIRES	21.409,59	20.513,08
754	DIFFERENCES DE CHANGE		238,16
75400000	DIFFERENCES DE CHANGE		238,16
79	PRELEVEMENTS	111.693,43	11.693,43
790			
79000000	PRELEVEMENTS SUR RESULTAT REPORTE	11.603,48	11.603,48
79000009	PRELEVEMENTS SUR FONDS RESERVE ET PROGRAMMES TV5- CONTRIB EXCEP.	100.000,00	
79000010	PRELEVEMENTS SUR FONDS RESERVE ET PROGRAMMES TV5- CONTRIB. AFRIQ.		-
793	PERTE A REPORTER		
78300000	PERTE A REPORTER		
	TOTAL	1.830.695,07	1.688.529,84
	resultat provisoire	-	-16.940,53

CIRTEF

Annexe 4.1

MEMBRES	TRÉSORIEUR										TOTAL	TRÉSORERIE	CLIENT'S
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010			
0000022-BENIN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3.832,00	6.270,00	6.270,00	-16.372,00
000003-BURKINA FASO	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-3.000,00	0,00	-5.000,00
000004-BURUNDI	2.356,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.738,00	6.270,00	6.270,00	5.593,77	24.548,00
000005-CAMEROUN	3.638,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
000009-CENTRAFRICA	6.165,77	6.165,77	0,00	5.232,93	0,00	0,00	0,00	0,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00	5.232,93	0,00
000010-COMORES	6.165,77	6.165,77	0,00	5.270,00	5.270,00	0,00	0,00	0,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00	5.270,00	0,00
000011-CONGO K.	6.165,77	6.165,77	0,00	5.270,00	5.270,00	0,00	0,00	0,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00	5.270,00	0,00
000012-COTE D'IVOIRE RTI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
000022-GABON RTG-I-2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4.978,97	6.270,00	6.270,00	5.978,97	0,00
000023-GUINEE	6.165,77	6.165,77	0,00	5.270,00	5.270,00	0,00	0,00	0,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00	5.270,00	0,00
000024-HAITI	105.553,26	105.553,26	0,00	> décision Conférence Générale Hanoi avril 2010	6.270,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00				
000025-LIBAN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
qu'en 2009, cotisation annuelle													
16.10-09facette 1594-1595	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12.540,00
1000027-MAROC	2.311,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1000028-LE MAURICE - MB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1000029-LE MARITANIE	5.165,77	5.165,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00	5.165,77	12.540,00
1000030-ALGERIA ORTIN	0,00	0,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00	0,00	0,00	0,00	5.520,00	0,00	6.270,00	0,00	11.790,00
1000031-RWANDA	6.165,77	6.165,77	0,00	5.270,00	5.270,00	0,00	0,00	0,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00	5.270,00	0,00
1000032-SENEGAL ORTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.766,00	0,00	6.270,00	0,00	12.036,00
1000033-SEYCHELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1000035-TOCHAD	6.165,77	6.165,77	0,00	5.270,00	5.270,00	0,00	0,00	0,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00	5.270,00	0,00
1000036-TOGO LAISE TV	6.165,77	6.165,77	0,00	5.270,00	5.270,00	0,00	0,00	0,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00	5.270,00	0,00
1000037-TUNISIE ERT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1000038-VANUATU	4.875,33	4.875,33	0,00	4.937,00	4.937,00	0,00	0,00	0,00	4.937,00	4.937,00	4.937,00	4.937,00	0,00
1000039-VIETNAM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75.09-09facette 1594-1595	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2000040-CONGO B.	6.165,77	6.165,77	0,00	5.270,00	5.270,00	0,00	0,00	0,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00	5.270,00	0,00
2000043-MAROC 2/M	5.165,77	5.165,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12.540,00
2000044-GABON Af'n°1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00	3.125,00	0,00
2000083-DUBOUTI RADIO-T	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6.270,00	6.270,00	6.270,00	12.540,00	0,00
2000084-MADAGASCAR	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5.520,00	6.270,00	6.270,00	24.330,00	0,00
2000092-AL SUMARIA TV	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4.937,00	0,00	4.937,00	0,00	9.874,00
TOTAL	74.554,51	65.985,33	62.117,27	58.534,79	48.827,00	61.161,60	61.367,00	76.673,00	105.370,97	121.629,00	117.797,00	151.157,84	268.018,47
Total balance CLIENTS 31-12-2012													
Total Cotisations (*) 31-12-2012													
Difference 31-12-2012													
MBC - 40000057													
GLOBECAST - 40000096													
France - RFI - 40000027													
BBC - 40000051													
CFI - 40000080													
COLLEGE P. ELUARD - 40000098													
DIVERS - 40999999													
TOTAL	38.250,00												

CIRTEF

4.2.

25/03/2013

CIRTEF - COTISATIONS 2012 - (EN Euros jusqu'au 31/12/2012)

MEMBRES	PAYE	IMPAYE
ARTE France	9.606,00	0,00
BBC		6.404,00
Belgique - RTBF	14.408,00	0,00
Bénin - ORTB	0,00	6.270,00
Burkina Faso - RTB	6.270,00	0,00
Burundi	0,00	6.270,00
Cameroun - CRTV	6.270,00	0,00
Centrafrique	0,00	6.270,00
CFI	0,00	14.408,00
Congo B.	0,00	6.270,00
Congo K.	0,00	6.270,00
Côte d'Ivoire - RTI	6.270,00	0,00
Djibouti	0,00	6.270,00
Fondation "HIRONDELLE" (Suisse)	6.404,00	0,00
France 2	14.408,00	0,00
France 3	14.408,00	0,00
Gabon - Africa N°1	0,00	6.270,00
Gabon - RTG1, RTG2	6.270,00	0,00
Guinée	0,00	6.270,00
Haïti	0,00	6.270,00
Ile Maurice - MBC	6.270,00	0,00
Iban - Télé Liban	0,00	6.270,00
Iban - Alsumaria TV	0,00	0,00
Madagascar - ORTM	0,00	6.270,00
Mali - ORTM	0,00	6.270,00
Moroc - 2 MI	0,00	6.270,00
Moroc - RTM	6.270,00	0,00
Mauritanie	0,00	6.270,00
Niger - ORTN	6.270,00	0,00
Radio Comores	0,00	6.270,00
Radio France	14.408,00	0,00
adio-Canada, TV, RADIO, RCI, RDI	28.816,00	0,00
FI	0,00	14.408,00
FO	14.408,00	0,00
Wanda	0,00	6.270,00
Sénégal - RTS	6.270,00	0,00
Seychelles - SBC	3.764,00	0,00
Suisse - TSR, SSR	14.408,00	0,00
Chad	0,00	6.270,00
Québec	14.408,00	0,00
Ogo	0,00	6.270,00
Unisie - ERTT	0,00	6.270,00
15 Monde	14.408,00	0,00
15 Québec Canada	14.408,00	0,00
Tuvalu	0,00	4.937,00
Vietnam - VOV, VTV	4.937,00	0,00
TOTAL	233.359,00	159.287,00

Total général : **392.646,00**

Pourcentage des cotisations 2012 impayées : **40,57%**

ANNEXE 5

ELABORATION DU PLAN D'ACTIONS 2013 -2015

Éclairages sur la mission du CIRTEF

BILAN SUCCINCT 2003 – 2013

REFONDATION OU CONSOLIDATION DES ACTIVITES DU CIRTEF

PLAN D'ACTIONS 2013-2015

Avoir une large contextualisation et la meilleure mise en perspective avant d'arriver au plan d'actions 2013-2015 lui-même, tel est l'objectif de ce document qui entend aussi servir de référence pour l'avenir.

BILAN DECENNAL SUCCINCT

(Voir tableau résumé en [annexe II](#))

Dans la période 2003-2013, le CIRTEF s'est confirmé comme une association multilatérale privilégiée de coordination dans le domaine de la coproduction audiovisuelle dans notre espace et comme lieu d'échange de programmes des télévisions et des radios du Sud et du Nord. Ceci en soutenant et en coproduisant près de 38 séries documentaires réalisées par ses membres dont 30 pour la TV et 8 pour la Radio; et avec plus de 1210 programmes, pour la Radio, et 1000, pour la TV, proposés à l'échange;

En fournissant aux membres des outils de postproduction efficaces et modernes à travers ses centres équipés aujourd'hui en HD.

En incitant les membres, par le biais de la mise en place de fonds de soutien, à renforcer leur production propre d'émissions répondant aux critères de diffusion internationale (Soutien en 5 ans, pour la TV à plus de 90 unitaires documentaires -55 finis - et à 3 fictions, et pour la Radio, à 10 documentaires, 2 fictions radiophoniques et 2 docu-fictions).

CIRTEF

En introduisant l'échange de programmes radios numérisés en ligne via son site et l'échange de programmes TV par satellite en partenariat avec CFI ; exploitant ainsi les synergies de la coopération.

En équipant plus de 22 organismes des moyens techniques et de la version, renouvelée dans la période, du logiciel de numérisation, d'indexation et de stockage du patrimoine audiovisuel. Assurant ainsi une technologie de pointe de valorisation des archives numérisées et leur échange et continuant à favoriser l'implantation du numérique et des nouvelles technologies.

Il a renforcé ses liens avec l'Organisation Internationale de la Francophonie à travers un nouvel accord-cadre pour un partenariat à long terme et la consolidation du fonds francophone de production audiovisuelle du Sud conjointement géré, sans oublier les nouveaux programmes de sauvegarde du patrimoine audiovisuel du Sud. Avec un partenariat d'origine dans le lancement du site IMAGES FRANCOPHONES de l'OIF. Contribuant ainsi à l'affirmation du rôle essentiel de la radio, de la télévision et des programmes audiovisuels, dont surtout leur adaptation aux nouveaux moyens de communication et leur circulation, dans la dynamique francophone. Comme la volonté de mise en place d'un système audiovisuel global francophone.

IL s'est affirmé aussi comme un lieu incontournable de rencontre et de réflexion dans le domaine audiovisuel; notamment à travers le SEFOR qui, par le biais de ses 10 éditions, s'est penché sur les thèmes en adéquation avec l'évolution de l'audiovisuel : 1/ La diversité culturelle dans nos Radios et Télévisions – 2/ Les Radios-Télévisions de service public et l'audience – 3/ Les chaînes publiques relèvent les défis de la concurrence - Gestion, production, diffusion : l'intégration numérique - 4 Service public : produire plus et mieux – 5/ Être autrement ou ne plus être. L'heure du bilan, le temps des grandes mutations – 6/ Médias publics : Les enjeux et les défis d'une nouvelle gouvernance – 7/ Agir dans un nouvel environnement des médias – 8/ Médias de service public, la marque à renforcer - /9 Culture numérique : quelles stratégies pour les médias publics- 10/ Face à la concurrence, miser sur la production locale. Le SEFOR qui permet de constituer au fur et à mesure un réseau des Radios jeunes francophones qui ont déjà abrité Radio SEFOR.

Il est resté un lieu de formation aussi bien dans le cadre de formactions, que de formations traditionnelles ou en technico-artistique et en création pour le multimédia. Participant pour ce dernier point au renforcement de l'utilisation des nouveaux médias et de l'Internet en particulier dans notre espace et aux politiques de diversification des supports et leur maîtrise, notamment dans le Sud.163 sessions de formations et de formactions ont été organisées ; ainsi que le Grand Prix multimédia depuis 2 ans.

Il a consolidé son rôle comme représentant des télévisions africaines au sein des comités de programmes de TV5, avec une présence cumulée de près de 7.000 heures d'antenne des programmes fournis dans les grilles des réseaux des TV5 dans la période. Sans oublier le partenariat avec TV5MONDE et la fourniture de droits pour la WebTV Afrique.

Il a développé les activités de communication interne et externe du CIRTEF, en modernisant dès le début son site par l'introduction de sons et d'images, en étant l'un des premiers présents sur la plateforme en ligne de l'UNESCO pour le visionnage, en créant un forum des membres, des blogs pour les commissions spécialisées, un site mobile, un Grand Prix Multimédia, des espaces d'archives Radio et TV en ligne, en éditant le LIVRE BLANC POUR L'AUDIOVISUEL PUBLIC, ...

Des accords ont été signés avec la FAO, des échanges se sont installés avec la Radio de l'ONU, le CIRTEF a été élu et réélu au Comité liaison UNESCO-ONG en relations formelles de consultation pour des mandats de 3 ans, il a été accrédité à l'UNESCO pour 4 ans pour le patrimoine immatériel. Sans oublier la publication avec l'UNESCO de « PRODUIRE PLUS ET MIEUX » avec, en annexe, les Principes

CIRTEF

directeurs destinés aux Radiodiffuseurs pour la promotion du contenu généré par l'utilisateur et de l'éducation aux médias et à l'information.

Il a eu à assurer une meilleure coordination des actions avec les principales organisations œuvrant dans le domaine de la radio-télévision, notamment par le biais de nouveaux accords et des coproductions Radios avec les RFP et le soutien au RAPAF ; sans oublier la continuation des liens avec l'UAR et la CTF ; recherchant une synergie dans les actions et programmes.

Il a assuré le suivi du partenariat avec la RTBF organisme hôte du siège ; A noter la fourniture de programmes pour le lancement de sa chaîne TV La 3.

Au niveau de la gestion, on peut noter, dès 2004, un logiciel moderne de comptabilité avec la comptabilité analytique ; ce logiciel sera mis à niveau en 2012. L'on a noté sur la période générale, l'introduction de procédures pour les centres, l'adaptation des statuts et du budget à la loi belge sur les AISBL, la production d'un règlement du personnel et la mise en place d'un système d'harmonisation des salaires des centres.

Dans la période 2003-2012, le CIRTEF avait consolidé sa situation financière et a mené deux programmes de résorption des arriérés de cotisation (Cotisations dont le taux n'a pas augmenté dans la période). Sans oublier la décision de la Conférence générale de 2005 tendant à apurer les comptes : effacement sans conditions des dettes de la période 1981-1991 (total de 331.979 €). Cette même Conférence générale avait aussi mis en place un dispositif d'apurement des dettes des membres et d'effacement conditionnel ; au résultat, en 2010 : un paiement total d'arriérés pour un montant de 157.479,21 € contre un effacement global pour 88.184,50 €. Un nouveau dispositif mis en place par la Conférence générale de Paris en 2011 sera évaluée en fin 2013.

Il faut souligner pour finir, que les péripéties de 2013 avec les prélèvements sur le fonds des partenaires de TV5 obligent à rechercher à nouveau la stabilité sur le plan financier.

Et tout ce qui précède dans un contexte où, malgré les apports des membres (dont l'organisme hôte en permanence, les autres par les cotisations et les appuis aux activités), de gouvernements (ceux abritant les centres en Afrique par accord de siège, ceux autorisant l'invitation de nos rencontres, les partenaires de TV5, ceux mettant ou finançant des experts) de partenaires stratégiques comme L'OIF, TV5, la CTF, les RFP, les moyens opérationnels du CIRTEF ont diminué progressivement. En effet, l'on a noté : la fin de mission du Conseiller juridique en 2003 : la fin de mission de personnels de Radio Canada au siège et comme réalisateur au centre de Cotonou en 2003 ; la fin de l'assistance technique française au centre de Yaoundé en 2005 ; la fin de l'assistance technique belge au centre de Cotonou en 2007 ; l'arrêt des subventions directes du MAE France pour les formations et les frais fonctionnement des centres en 2007 ; la mise en temps partiel d'un chargé de mission au siège en 2008 ; la fin de la présence d'un expert belge au siège en 2011. Mais l'on ne peut faire cas de cela sans remercier tous les organismes qui avaient mis ces moyens à la disposition du CIRTEF et non plus sans souligner que cela correspondait souvent, et les explications ont toujours été données au CIRTEF, à la fin d'une mission, d'une mise à disposition ou d'une ligne budgétaire, etc.

Mais cela permet de saisir le contexte d'évolution de ces dernières et ce à quoi il a fallu suppléer pour continuer à assurer un fonctionnement optimal.

LA REFONDATION PAR L'ADAPTATION CONTINUE

AGIR ENSEMBLE pour des réponses adaptées aux besoins spécifiques retenus conjointement. Voilà à quoi il faut rester adapté par un ajustement continu. Mais en recherchant la durabilité pour nos procédures, nos moyens et les résultats de nos actions, ainsi que des activités structurantes pour le partenariat et les membres.

Agir ensemble, comme un réseau où les besoins et les solutions se rencontrent de plus en plus; où la mise en commun, le faire ensemble et le partage, sans augmentation de charge de travail, se consolident. Un espace où les défis et les difficultés rencontrent des marques d'intérêt, des idées, des propositions.

Un réseau nourri par des échanges et une communication.

Ainsi donc, comme nos médias, le CIRTEF tendra à renforcer l'obligation de résultat et à être encore plus interactif, encore plus réactif et être un vecteur de veille ou de coordination dans ce qui suit.

Il faut avoir la capacité de produire des biens culturels et également avoir la capacité de les diffuser, non seulement sur des espaces culturels spécifiques mais dans l'ensemble du monde , notamment, en se donnant les moyens d'être présent sur les nouveaux moyens en investissant les opportunités au niveau des pays, au niveau régional à travers des partenariats Nord/Nord, Sud/Sud, Nord/Sud par, entre autres, la production nationale, les coproductions, la remontée au Nord des productions du Sud, les échanges Sud/Sud, Nord/Nord, Nord/Sud..

Donc la diversité. Dans la complémentarité, pour des valeurs communes et des objectifs corrélés.

Le CIRTEF se place là !

Bases de tout partenariat fécond dans notre espace, la confrontation des idées et des expériences, la recherche de la maîtrise de l'avènement de sauts qualitatifs inéluctables, deviennent d'une actualité plus brûlante encore en période de rareté. Le CIRTEF se place juste là, dans une approche de solidarité, de mutualisation de moyens et de partenariat Nord-Sud tout en maintenant la veille.

Mais ces exigences sont aussi réelles dans les relations inter-Nord et dans celles inter-Sud, comme l'ont également compris des organisations régionales comme l'UER pour l'Europe, l'UAR pour l'Afrique ou l'ABU pour l'Asie-Pacifique. Sans oublier d'autres organisations de Radios ou de Télévisions de l'espace francophone ayant pour la plupart des relations statutaires avec le CIRTEF.

Ainsi, c'est en période difficile ou de translation des repères qu'il importe plus encore de raffermir ses alliances, d'innover, de développer une capacité d'adaptation, d'éclairer les actions par l'échange d'expériences, la confrontation des situations et des idées, voire des solutions. Avec un réseau Nord-Sud comme le CIRTEF, rendu lui aussi plus pertinent dans ce contexte, comme non seulement un organisme professionnel mais aussi de coopération.

Même si devant la mutation rapide de l'environnement de notre activité, nous pouvons parfois avoir l'impression de parler des mêmes thèmes lors de nos rencontres bien que les contenus abordés et les préoccupations exprimées sur un même sujet changent tout aussi rapidement.

Tout comme tout change nécessairement dans le traitement d'un même thème, la concurrence par exemple, entre une situation de monopole de diffusion ou d'arrivée de chaînes nationales privées ou d'arrivées de chaînes satellitaires ou de bouquets voire d'arrivée de médias du Web ou l'avènement de la TNT ou de la RNT.

Et comme il reste toujours des questions fondamentales auxquelles nous devrons apporter des réponses grâce à notre réactivité, à notre capacité d'adaptation et à notre recherche de maîtrise de l'avènement de certaines tendances inéluctables de notre activité.

Alors s'impose une tendance lourde qui est qu'il faut renforcer ou diversifier nos outils utilisant le numérique et les médias liés à l'Internet.

En effet, l'audience se fragmente, se répartit sur différents supports et en retour induit un changement de nature de produit adapté à chaque récepteur. Ce qui fait que les médias classiques doivent se diversifier sans pour autant affaiblir « leur fil traditionnel ».

Alors plus concrètement.

C'est ainsi qu'en fait, depuis 2010, des actes sont posés notamment avec l'OIF pour aller vers un projet ayant un objectif global (SAGE) durable et structurant: La croissance de l'offre et de la disponibilité de contenus francophones par la mise en œuvre d'un réseau global associant les médias francophones et intégrant le numérique, le multimédia et les nouveaux médias.

Avec, entre autres, comme fondement des actions que nous avons déjà menées ensemble (archivage numérique, centres du CIRTEF, banque de programmes, échanges de programmes).

Système global partagé qui, au-delà de la conservation/sauvegarde (avec le système AIME de numérisation et de sauvegarde des archives par exemple) permet des opérations d'échange, de mise en commun, de faire ensemble, de création/production/distribution de contenus culturels, « d'utilisation/exploitation/accès interactif » selon les moyens et les usages culturels des TIC et des nouveaux médias par chacun et enfin, « d'intermédiation/information/communication ».

Donc un réseau global d'échanges et d'expression à bâtir ; des contenus numériques associés à des méthodes, amplifiant l'exposition et l'accès, à y installer en permettant l'alimentation continue et leur traitement.

C'est-à-dire, disposer aussi d'un espace de stockage de contenus numériques avec accès direct aux fichiers et des moyens directs d'aide à leur exposition multi supports, multi formats.

Un espace où il sera possible de gérer la documentation en même temps que le document, pour les droits liés à la distribution sur tout réseau ou support par exemple, et d'administrer les synergies à rechercher avec les plateformes et moyens déjà déployés par nos membres, et d'autres moyens déjà mis en place.

LA CONSOLIDATION PAR LES ATTENTES STRATEGIQUES DES MEMBRES

Rester attentif aux mutations chez les membres et à leurs nouvelles contraintes pour mieux leur servir.

En effet, si des membres ou les gestionnaires constatent ou ont le sentiment qu'un Conseil d'Administration (ce qu'est le Bureau de Direction) se pose de plus en plus des questions de gestionnaire ou réclame que l'on mette à sa disposition des outils de gestion, il est temps de revenir aux fondamentaux, aux textes, de les adapter le cas échéant à de nouvelles exigences des membres (les actionnaires). Si, de plus, c'est dans une instance de coopération, même si elle est professionnelle, il faut déterminer précisément ce que les actionnaires souhaitent continuer à faire ensemble avec leurs moyens mis entre les mains de l'organisation.

Dans cet esprit, voici ce que j'écrivais le 20 février 2013

A l'attention des administrateurs principaux des organismes membres

Analyse de la mission du CIRTEF et définition d'orientations pour sa pérennité

Nous semblons être à un stade où ce n'est plus la mission originelle qui prime dans ce que projette le CIRTEF, mais plutôt comment optimiser les moyens disponibles pour continuer à remplir cette mission en l'adaptant, le cas échéant aux nouvelles attentes des membres.

Les gestionnaires et les agents du CIRTEF se trouvent à la croisée des chemins, car devant rester dans la mission, encadrée par les statuts, le plan d'actions assigné par la conférence générale et les orientations associées, le cadre budgétaire adopté, les partenariats stratégiques avec leur historique et leurs contraintes, ceci tout en cherchant à être réceptif à tout ce qui les tire vers la redéfinition de missions, et non plus la mission, adaptées aux moyens disponibles ou souhaités.

Car seuls les actionnaires, donc les membres du CIRTEF, sont habilités à changer le cadre dans lequel ils fonctionnent, cadre délimité par les statuts, les orientations, les plans d'actions, les budgets.

Donc c'est une période où nous devons nourrir la réflexion des membres de la pertinence des actions que mène le CIRTEF pour leurs propres objectifs et aussi de ce qui sera possible au regard d'une éventuelle redéfinition du cadre.

En résumé et en plus simple, le CIRTEF doit continuer à remplir sa mission tout en cherchant à amener les membres à redéfinir le cadre par l'identification des missions adoptées aux moyens, dans un plan d'actions adapté.

Avant tout cela bien entendu se pose la pertinence de ce fait le CIRTEF. On peut évacuer cette question tout de suite en disant que les organisations internationales de coopération ou d'échanges ont un rôle d'accompagnement dans le « Faire ensemble » et le « Mettre en commun », notamment dans notre domaine de la communication audiovisuelle, fréquemment traversé de nouveaux modes de représentation, de distribution, d'accès, etc. Par ce que nous y recherchons une rencontre de volontés, d'idées et de moyens pour représenter, exposer, communiquer sur des valeurs communes de régions d'un même espace qui n'ont pas les mêmes moyens ; ceci même s'il est aisé, mais insuffisant dans un monde globalisé, de penser que chaque partie peut faire avec ses composantes entre elles. Toute entité comme le CIRTEF qui peut accompagner cela est pertinente.

Il s'y ajoute encore plus concrètement, qu'en particulier pour les pays en voie de développement il faut poursuivre une politique d'appropriation des technologies de l'Information et de la Communication pour pouvoir renforcer la prise en main globale de ces moyens en Francophonie et renforcer les espaces ou moments communautaires ; par le biais de la circulation de contenus pouvant donner les moyens de sa perception évolutive aux plans culturel, des valeurs, de la pertinence en utilisant tous les vecteurs de communication avec en vue, de nouveaux espaces d'émergence et l'enrôlement de nouveaux passeurs de valeurs francophones tout en consolidant les anciens. Le rôle que joue le CIRTEF, pour le Sud, et avec le Nord, dans ce cas est, aussi, pertinent. Donc, il s'agit plutôt de voir ce que nous sommes capables, encore, de faire ensemble pour cette pertinence.

C'est dans cet esprit que j'avais saisi les membres après la conférence générale extraordinaire de novembre 2012 pour recueillir les avis sur la mission du CIRTEF et sur les activités conséquentes. Je n'ai pas reçu beaucoup de réponse. La seule réponse écrite est celle de l'organisme hôte du siège du CIRTEF, la RTBF.

Nous allons donc ici, initier une autre démarche.

*Pour permettre à chacun de se déterminer sur l'avenir de notre Conseil et de ses activités, le décomposer dans une **grille d'analyse** de projets (avec indication de l'objectif global ; des objectifs spécifiques, des résultats et des actions en regard :*

- 1/ du cadre et de la logique d'intervention,*
- 2/ des orientations et indicateurs vérifiables,*
- 3/ des documents et paramètres sources de vérification*
- 4/ des hypothèses d'activité pérenne et pour un futur plan d'actions.*

Et faire comme si nous avions à analyser un projet pour qu'il soit pérenne et utile à ses promoteurs. C'est un artifice,

Mais cela permet une vision globale de ce que nous faisons et de ce que nous pourrons faire.

Il s'agira pour chaque acteur, décideur d'un organisme membre et en charge de sa stratégie, d'indiquer, le cas échéant :

a/ son point de vue sur les cases des points 1, 2 et 3 ci-dessus, portant sur ce que nous faisons et comment nous le faisons ; chacun pouvant donner son appréciation sur ce qu'il faut reconduire, ne plus faire ou faire mieux, dans ce qui est listé dans ces cases ou ce qui y manque ;

b/ retenir, modifier, exclure les éléments d'hypothèse du point 4, ou en identifier de nouveaux, pour permettre de fixer les contours d'un futur plan d'actions.

Ces avis et recommandations pourront être repris sur le même document en fichier avec la technique de suivi des modifications, ou envoyés dans un document fichier séparé ou transmis sur document papier.

Je remercie déjà tous ceux qui pourront s'adonner à cet exercice, à côté de toutes vos autres charges toutes aussi importantes que la coopération et le partenariat que nous voulons consolider.

Bruxelles le 20 février 2013

Guila THIAM

(Voir annexe I pour grille d'analyse du CIRTEF :cadre d'intervention – orientations – documentents et paramètres – hypothèses d'activité pérenne).

Ensuite pour mieux harmoniser cela, conformément aux statuts, les Vices Présidents ont été saisis en avril 2013 pour les attentes de leur sous-région. Le document de la région Amériques a été reçu juillet de Radio Canada, celui de la région Europe en début octobre de la RTS Suisse. Ils ont été transmis ou retransmis au Président du CIRTEF. Ces documents, entre autres, nourrissent le projet de plan d'actions 2013-2015.

PROJET DE PLAN D'ACTIONS DU BIENNUM

CONTEXTE ET DETERMINANTS POUR LE SECRETARIAT

Le CIRTEF est un espace quasi unique de partenariat d'organismes d'expression française du Nord et du Sud, de Radio et/ou de Télévision, avec des moyens d'action au Nord et d'autres au Sud avec ses centres en Afrique ;

Cette spécificité étant renforcée par son partenariat stratégique avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) par le biais d'un accord-cadre et avec les TV5, par son rôle de programmation sur TV5MONDE, sa place d'observateur à son Conseil d'administration et sa participation à la réunion des ministres responsables de TV5. Ce partenariat qui lui permet de faire diffuser des programmes africains ou sur l'Afrique et le Sud sur les réseaux de TV5, assure aussi la circulation des images du Sud partout dans le monde et lui donne les moyens d'un soutien important à l'économie de l'audiovisuel au Sud, à côté, pour ce dernier aspect, de la cogestion avec l'OIF du fonds francophone de production audiovisuelle du Sud.

Tout ce qui précède se traduit ici en orientations stratégiques dans les secteurs de la Production, de la Coproduction, de la Formation, des Échanges de programmes, de personnes et d'expérience, de la sauvegarde et de l'exposition de contenus francophones dans le monde audiovisuel en mutation continue. Avec la consolidation des outils ou la fondation de ceux d'une la veille commune ou partagée et d'une coordination pouvant, selon les cas convenus, se muer en accompagnement coopératif.

Ceci avec des pôles qui se définissent comme suit, entre autres :

➤ **Un travail rapproché et soutenu avec les membres à travers:**

- Des services aux membres : formation professionnelle, encadrement et échange d'expériences, aide à la production, aide au passage au numérique, la sauvegarde et l'exploitation des archives, recherche de la mise en contact de besoins et d'offres, veille

technologique et services en ligne, faciliter la coproduction, opportunité de faire diffuser des programmes spécifiques sur les antennes des membres à travers le marché des échanges, prestations d'assistance à la post-production dans le Sud, en particulier avec les centres du CIRTEF en Afrique, etc.

- Des services venant des membres : financement partiel de programme d'activités, fourniture de programmes, de personnel formateurs ou d'assistance technique, échanges de personnel, alimentation des bases de données, offre de réponses à des besoins exprimés (formation, matériel, assistance, coproduction), participation à la veille technologique, etc.
- Une coopération avec les partenaires : par la promotion de toute action de coopération, de toute synergie et le renforcement des liens avec les organismes pouvant faciliter la poursuite de ses objectifs (Organisation Internationale de la Francophonie, le partenariat avec la coopération des gouvernements partenaires de TV5, la coopération des pays abritant des centres du CIRTEF en Afrique, l'UNESCO, les Organisations régionales de Radio-Télévision ou autre, l'UIT, la CTF, les RPF, le Rapaf, l'UAR, l'UE, la FAO, etc.).
- Un ancrage dans les valeurs de la Francophonie, dont la diversité culturelle, et prise en compte des moyens traditionnels et ceux nouveaux de la communication audiovisuelle pour définir des orientations stratégiques et une planification glissante permettant d'élever le niveau des objectifs et le nombre des actions en fonction des résultats intermédiaires dans le cadre d'orientations stratégiques convenues.

Bien sûr en se fondant sur l'existant et en capitalisant sur les réalisations pour mettre en place des actions durables et structurantes valorisant cet existant et tenant compte des demandes et attentes des membres.

D'où quelques orientations stratégiques qui se dégageaient :

- ❖ Moderniser les moyens de communication avec et entre les membres et renforcer les échanges en ligne via le site et le forum
- ❖ Rechercher la spécialisation des centres de formation-production en Afrique : production et postproduction, postsynchronisation, archives et multimédia. Développer un réseau d'échanges intégrant les centres selon leur spécialisation.
- ❖ Faire du SEFOR une bourse d'échanges alimentée en permanence par des expériences, des coproductions, des projets, des collaborations. Œuvrer pour son alimentation par des réseaux et/ou de Clubs de membres regroupés autour de projets. Ou des groupes de projets à mettre en place. Former le plus de groupe de projets possible au SEFOR et organiser leurs vies entre les sessions.
- ❖ Créer des liens avec des fonds sous régionaux pour financer des projets. Dans un schéma où les fonds pourraient être alimentés par des prélèvements sur les recettes publicitaires. Les projets étant financés avec un apport CIRTEF et un apport des fonds. Amener les membres à créer ces fonds. Mettre en œuvre des mécanismes d'alimentation des fonds internes au CIRTEF (existants ou à créer comme pour le Web)
- ❖ Mettre l'accent sur les actions de formations orientées Web et multimédia. Privilégier la formation des formateurs à l'aide du fonds de formation.
- ❖ Aider à structurer les filières de production publique et privée. Apporter un plus grand soutien à la production locale et à la coproduction. Rechercher la synergie avec les

CIRTEF

organisations professionnelles de même nature : être en appui aux initiatives des organisations régionales ou sous régionales.

- ❖ Installer les Centres du CIRTEF dans les filières de production ; Augmenter l'utilisation de la chaîne de production HD et de postproduction dans les centres pour les membres
- ❖ Aider à mettre en place, à animer et à faire fonctionner des réseaux de jeunes professionnels
- ❖ Lancer des projets conjoints avec TV5 et les partenaires du Sud, suivant les évolutions de la chaîne internationale, et poursuivre la recherche d'une meilleure visibilité des œuvres du Sud ;
- ❖ Participer au renforcement de l'utilisation des nouveaux médias et de l'Internet ; soutenir les politiques de diversification des supports et leur maîtrise, notamment dans le Sud. En particulier, soutenir la création et la production radiophoniques avec des déclinaisons pour le Web.
- ❖ Favoriser la circulation des œuvres et programmes francophones ; sans oublier le moyen des échanges via un réseau moderne avec des protocoles professionnels.
- ❖ Consolider les actions et programmes communs avec l'Organisation Internationale de la Francophonie ; soutien à la diversité, à la sauvegarde du patrimoine, à la langue française, à la production, la coproduction, la circulation, l'exposition, le faire ensemble, le mettre en commun à l'avènement du monde numérique.
- ❖ Encourager et soutenir les médias francophones pour produire, coproduire, échanger et distribuer leurs contenus culturels pour mettre en commun, partager et faire ensemble, dans la maîtrise des supports

Mais la pertinence de tout cela ou sa validation ou sa mise en exergue ne peut que découler de la réflexion des membres et de leurs préconisations sur l'évolution du CIRTEF et sur les actions souhaitées.

Le tout ayant comme déterminant les moyens d'action du CIRTEF qui pourront délimiter le possible du souhaitable. En tenant des activités relevant des membres, des commissions, d'une part et du secrétariat, d'autre part. En positionnant bien le SEFOR et ses ateliers par rapport aux instances statutaires du CIRTEF, tout comme les commissions spécialisées (Finances, Radio, Télévision, Formation) qui sont des créations du Bureau de direction ou de la Conférence générale.

C'est ainsi que les propositions de certaines des régions du CIRTEF quant à l'évolution du CIRTEF sont reproduites ici avant d'arriver à la proposition de plan d'actions 2013 – 2015 qui devra tenir compte de tout cela dans le cadre des moyens du CIRTEF. Celles reçues après la production de ce document seront aussi mises à disposition.

Réflexion sur l'évolution du CIRTEF & Plan d'actions 2013-2015

Pôle Canada (animé et rédigé par Radio-Canada)

10 juillet 2013

PRÉAMBULE

En vue d'alimenter la réflexion sur la mission du CIRTEF, ses activités, son cadre de fonctionnement et les moyens dont l'organisation doit se doter pour consolider sa position, les responsables du pôle Canada (animé et rédigé par Radio-Canada) se sont consultés afin de produire le présent document.

Les champs d'activités du CIRTEF sont vastes, les acquis importants et les réalisations nombreuses, mais dans la réflexion que souhaite entreprendre l'organisation sur ses perspectives d'avenir, peut-être y a-t-il lieu de se poser quelques questions. Le contexte ayant évolué, nous sommes aujourd'hui nombreux à devoir entreprendre la même démarche, qui consiste à porter un regard nouveau en interprétant l'expérience, les données et le point de vue des différents acteurs impliqués. Afin d'amorcer cet échange, voici une série de questions qui nous ont interpellés, au regard du processus de réflexion dans lequel s'est engagé le CIRTEF.

Comment doit-on définir la mission du CIRTEF dans le cadre des nouvelles perspectives qui forcent tous les médias à une très grande adaptabilité et agilité opérationnelle?

Y a-t-il eu un état des lieux sur les ressources, tant humaines que matérielles, dont dispose le CIRTEF? Existe-t-il un écart entre les besoins et les ressources actuelles et, s'il y a lieu, comment pourrions-nous envisager de les combler ?

Avec quelle vision pourrait-on articuler les activités pour mieux servir les membres?

Comment, dans son rôle, le CIRTEF peut-il accompagner les utilisateurs de ses services ?

Quel rôle les membres du sud souhaitent-ils jouer ? Et, qu'en est-il des membres du Nord ?

Un sondage a-t-il été récemment mené auprès des utilisateurs des différents services du CIRTEF, pour connaître leur niveau de satisfaction et leurs attentes par rapport à de nouvelles activités possibles ? Si ce n'est pas le cas, le CIRTEF aurait peut-être intérêt à réaliser une enquête (par exemple, via le logiciel de sondage en ligne SurveyMonkey) auprès de ses membres et éventuellement de ses partenaires. Les questions à soumettre devraient permettre d'évaluer l'appréciation et l'utilisation réelles de ses services. Cette collecte d'informations contribuerait à établir un véritable état des lieux, particulièrement utile pour dresser un portrait éclairé et éclairant des principaux enjeux, ainsi que des opportunités réelles pour l'orientation des activités de l'organisation.

Le moment est propice pour réaliser, comme semble le préconiser le CIRTEF, une réflexion stratégique, où tous ces enjeux seraient mis à plat dans une perspective visant à définir un ou des axes de positionnement avec les moyens nécessaires pour les réaliser.

Le tableau fourni par le CIRTEF offre une vision globale, inspirante pour démarrer une réflexion, mais dont le contenu est également très large et ambitieux. Après avoir dégagé quelques questions centrales, nous avons souhaité (plutôt que de commenter chaque point séparément) structurer nos recommandations à partir des 4 priorités stratégiques suivantes :

- Gestion/organisation
- Production
- Formation
- Communication

Dans chacun de ces secteurs d'activités, nous avons tenté d'identifier des objectifs prioritaires ainsi que des propositions plus concrètes pour mettre en valeur les points de vue et suggestions que nous voulons faire ressortir en vue de la préparation du plan stratégique 2013-2015.

Il ressort principalement de notre analyse une invitation à structurer, préciser ou clarifier certains modes de fonctionnement ou processus ainsi qu'à mieux délimiter et planifier les activités, les ressources et les services du CIRTEF. Convaincus que cette approche permettrait d'optimiser les moyens de l'organisation et de répondre aux besoins des membres, nous espérons vous fournir quelques pistes pour contribuer au renforcement des capacités de l'organisation.

Conscients des moyens financiers limités dont dispose le CIRTEF par rapport à l'ampleur de sa mission, il est certain que cette réflexion doit être analysée en tenant compte de la capacité financière de l'organisation et de ses partenaires. Dans cette optique, il sera éventuellement nécessaire de privilégier, en fonction des priorités, certains objectifs par rapport à d'autres. Nous espérons toutefois que le financement permettra d'appuyer au mieux votre démarche stratégique.

GESTION/ORGANISATION

Pour assurer la pérennité du CIRTEF, nous pensons que l'une des grandes priorités serait de faire évoluer les Statuts, en visant deux objectifs :

- 1. Optimiser le mode de fonctionnement de l'organisation.**
 - 2. S'adapter au contexte actuel.**
1. Au niveau du fonctionnement général de l'organisation, nous proposons concrètement de renforcer l'efficacité de certains processus et d'améliorer certains outils de gestion.

Suggestions

- **Revoir l'organigramme** actuel pour contribuer à identifier plus clairement, au siège social comme dans les 4 centres, les membres du personnel, leur fonction, leur rémunération, leur disponibilité et, le cas échéant, les besoins du CIRTEF en matière de ressources humaines. Cet organigramme favoriserait une meilleure compréhension et une utilisation plus efficace des ressources disponibles ou encore des manques à combler.
- **Revoir le calendrier et la fréquence des réunions des instances** (assemblées générales, bureau, commissions) pour assurer un meilleur suivi des dossiers et une plus grande implication des membres grâce à un calendrier annuel plus complet offrant un échéancier des réunions à venir.
- **Réviser le système et les règles de cotisation** et envisager des sanctions pour les membres qui ne versent pas leur cotisation annuelle. Idéalement, ajouter une mention à cet effet dans les Statuts.
- **Envisager la possibilité d'embaucher un délégué aux opérations** pour appuyer le Secrétaire général du CIRTEF dans ses multiples activités. Son mandat pourrait être d'assurer le bon déroulement des opérations de production (dans les 4 centres comme au siège social) et de faire un suivi au niveau des activités de formation et du volet développement Web.

- **Faire évoluer le Rapport de comptes** vers un gabarit permettant de clarifier et détailler le coût réel des projets. Il pourrait être pertinent de mettre en place un nouveau système de comptabilité pour la présentation des comptes qui précise les coûts de fonctionnement des centres (frais détaillés d'occupation des centres par jour : salaires, amortissements, transports, assurances, dépenses particulières, etc.) et les coûts par activité (coproduction, formation, etc.).
 - **Prévoir un dossier de fonctionnement de tous les fonds** et, dans le bilan annuel, prévoir un chapitre détaillé sur son utilisation (montants reçus, alloués, etc.).
 - **Bonifier le Rapports d'activités**, revoir la présentation et le contenu du document pour plus de clarté et d'efficacité.
2. Au regard de l'évolution du secteur de la radiodiffusion, le CIRTEF pourrait envisager l'introduction dans ses Statuts, au chapitre II Le champ d'action, d'un enjeu aujourd'hui étroitement lié à ses activités : le Web.

Suggestions

- **Penser à introduire le Web dans les Statuts du CIRTEF**, à titre d'outil dorénavant essentiel dans la mission de collaboration et d'échanges entre les membres de l'organisation.
- **Établir un plan à court, moyen et long terme** en tenant compte des différentes étapes à franchir avant de réussir à créer une communauté véritablement active et participative sur le Web.
- **Poursuivre les réflexions et se doter des ressources nécessaires** pour exploiter pleinement cet outil en fonction des différentes activités (formation, banques de programmes, ressources en ligne, etc.).

PRODUCTION

En matière de production, nous recommandons au CIRTEF de se concentrer sur les trois priorités suivantes :

- 1. Produire et coproduire toujours plus et mieux.**
 - 2. Renforcer l'efficacité du CIRTEF dans la gestion des projets de coproduction et d'échange de programmes.**
 - 3. Soutenir la transition vers le numérique et l'appropriation des nouvelles technologies.**
1. L'augmentation du volume de programmes de qualité pourrait être une ligne directrice guidant toutes les actions du CIRTEF. Il s'agit d'un enjeu fondamental étroitement lié à toutes ses activités et dont l'avenir de l'organisation dépend. Dans un monde aujourd'hui de plus en plus interconnecté, de nouvelles formes de partenariats, d'échanges et de collaboration s'instaurent; le rôle du CIRTEF évolue et pour renforcer sa position et sa raison d'être, il nous apparaît important de miser pleinement sur le soutien aux radiodiffuseurs dans la production de programmes de qualité.

Suggestions

- S'efforcer de **fournir le volume nécessaire de programmes télé du Sud à TV5 Monde**, en visant les exigences de qualité souhaitées (écriture dynamique, montage adéquat, etc.).
- En télé, **travailler avec des producteurs privés du Sud**.
- **Cibler des programmes de formation techniques pour assurer les mises à niveau nécessaires** qui permettront d'augmenter les possibilités du CIRTEF en matière de production (et de collaboration) radio et télé.

CIRTEF

- En radio, encourager les radiodiffuseurs du Sud à **monter des grilles de programmes structurés** offrant un cadre logique et cohérent pour le choix et la production d'émissions.

2. Cibler et structurer davantage les actions à privilégier en matière de coproduction et d'échange de programmes.

Suggestions

- Établir clairement les orientations choisies en matière de collaboration et d'échange. Si toutes les formes de collaboration sont encouragées par le CIRTEF, il pourrait être pertinent d'établir, par exemple pour les 2 prochaines années et en fonction des activités, les différents **types de collaboration à privilégier** (Sud-Sud, Nord-Sud, bilatéral, régional, etc.). Exemple : donner priorité aux coproductions Sud-Sud plutôt que Nord-Sud ou soutenir des projets propices à la collaboration régionale.
- Pour **assurer une meilleure évaluation du trafic** des programmes du Nord utilisés au Sud, nous recommandons :
 - o de ne pas faire suivre tous les fichiers des catalogues radio et télé et radio, mais **d'envoyer des fichiers de programmes seulement à la demande des radiodiffuseurs**, qui devront compléter le document de commande de programmes;
 - o de demander aux membres de **remettre systématiquement un rapport de diffusion**.

3. Pour soutenir la mise à niveau et l'appropriation des technologies de l'information et des communications, il serait profitable d'établir des objectifs concrets, spécifiques et réalisables qui pourraient être inscrits dans les plans stratégiques du CIRTEF.

Suggestions

- **Identifier les bons partenaires** pour accompagner le virage vers le numérique.
- Prévoir un **processus solide de récolte des informations** pour réaliser l'évaluation des besoins.
- Parallèlement à une vision stratégique générale, le CIRTEF pourrait **définir des objectifs précis, par exemple sur 2 ans maximum**, pour orienter son offre et les demandes des membres. L'organisation pourrait également tenir compte de ces priorités dans le choix des projets (ex. : mixte, multimédia), des bourses, des programmes offerts, des formations, des recherches de nouveaux partenariats, etc.

FORMATION

Plusieurs actions ont été identifiées par le CIRTEF afin de mieux gérer son volet formation. Deux enjeux principaux semblent se dessiner, soit la nécessité de :

- 1. Renforcer la planification des projets de formation.**
- 2. Améliorer l'échange d'informations en matière de formation.**

1. Le CIRTEF souhaitant développer un service de formation qui répondrait davantage aux priorités actuelles et aux besoins de chacun, une meilleure planification pourrait être favorisée par l'identification des besoins de formation en fonction des projets ainsi que par l'évaluation de la pertinence des programmes en fonction de la situation de chacun (niveau de maîtrise, support et matériel disponible, etc.).

Suggestions

- Si un tel poste était créé au sein du secrétariat général, le **délégué aux opérations pourrait être mis en charge du suivi des opérations** de formation.
- **Établir chaque année un plan de formation plus précis** avec des orientations, des objectifs spécifiques et des indicateurs de performance qui permettraient l'évaluation annuelle des activités.
- **Décider de thématiques** en fonction des besoins prioritaires des membres. Par exemple, sur le thème du passage au numérique qui apparaît comme l'un des principaux enjeux de formation ou encore en matière de soutien à la chaîne de production radio pour lutter contre les problèmes techniques récurrents (prise de son, mixage, montage, duplication). Ces thématiques pourraient être indiquées dans le plan de formation.
- **Favoriser les formations ayant une application concrète** et immédiate dans le cadre d'un programme/projet. Le programme servirait d'indicateur vérifiable et contribuerait à l'intégration de la matière.
- **S'inspirer du projet Radio Séfor** (exercice de formation avec application concrète, retour des formateurs pour réalisations) qui offre un gabarit solide d'émission. D'autres pays pourraient d'ailleurs prendre exemple sur le Burundi, en intégrant l'émission dans leur grille horaire, tout en l'adaptant à leurs besoins et préférences (heures, contenus, etc.).
- **Étudier la possibilité d'instaurer un système de suivi post-formation.** L'expérience a clairement démontré que pour développer des formations plus pérennes, il est préférable de revenir vérifier, ajuster, compléter la transmission. Privilégier, dans cette optique, les formations en plusieurs volets plutôt qu'en bloc.

2. Pour améliorer l'efficacité des formations, le travail en amont pourrait être renforcé de manière à bonifier et préciser l'offre du CIRTEF.

Suggestions

- Un responsable, idéalement le nouveau délégué aux opérations, devrait être impliqué dans la refonte du site Web et notamment chargé de **clarifier et enrichir le contenu en ligne** en matière de formation.
- **Réaliser une liste des formations suffisamment détaillée** pour permettre aux membres d'identifier les formations possiblement pertinentes pour eux et d'écartez celles qui ne sont pas appropriées à leurs besoins (mettre cette liste en ligne sur le site).
- Prévoir un plan d'action pour **créer un réseau de formateurs du Sud**, répertoriés en fonction des priorités et domaines de spécialisation.
- **Faire évoluer ou créer un nouveau document (gabarit) pour les demandes de formation**, permettant d'indiquer le maximum d'informations pertinentes au niveau des besoins, du matériel utilisé, etc.
- Le CIRTEF pourrait encourager ses membres, lorsqu'ils soumettent une demande de formation, à **identifier une personne ressource au sein du personnel à former**, qui resterait en contact avec le formateur et serait en charge du suivi.

COMMUNICATION

Nous avons identifié deux objectifs qui nous semblent prioritaires en vue d'améliorer la communication, essentielle au bon fonctionnement des activités du CIRTEF :

- 1. Faciliter la circulation de l'information.**
- 2. Mettre en œuvre une refonte complète du site Web de l'organisation.**

1. Pour assurer, en général, une meilleure communication entre les membres et l'organisation, des actions pourraient être entreprises de manière à permettre à chacun d'identifier rapidement les différents intervenants et de s'adresser aux personnes appropriées.

Suggestions

- Proposer à tous les membres d'**établir une liste de diffusion**, de fournir au CIRTEF un document identifiant clairement les intervenants auxquels il faut s'adresser, selon le sujet, et ceux qu'il faut mettre en copie. Éventuellement, proposer aussi aux membres d'identifier une personne ressource qui serait en copie de tous les envois.
- Plutôt que de s'adresser uniquement aux directions générales, **tenir également informés les responsables des programmes et de la production**, lorsqu'ils sont concernés (par exemple pour confirmer la réception d'un programme, annoncer le lancement d'une série ou d'un concours).

2. Une analyse générale du site Web du CIRTEF vient d'être conduite par les Services numériques de Radio-Canada. Le site nécessiterait idéalement une refonte complète, première étape importante pour développer et enrichir le contenu en ligne.

Suggestions

- **Penser à engager un webmestre** pour mener à bien la refonte du site Web.
- **Mettre davantage en valeur l'offre actuelle**, notamment au niveau des formations, en présentant de manière plus claire et attrayante l'organisation, les ressources disponibles, etc.
- Revoir le fond et la forme du site qui pourraient être pensés de manière plus ergonomique, conviviale, mais surtout qui devraient **viser l'augmentation de la fréquentation et la participation des membres**. Il s'agit de créer un site propice à l'utilisation des réseaux, blogues, forums, etc.
- Pour réussir à créer et maintenir de l'activité sur un site, il est recommandé d'affecter quelqu'un à cette fonction. Il faudrait, suite à la refonte du site, conserver, à temps partiel, un webmestre qui aurait pour mandat de **mettre à jour les contenus, entretenir, animer les réseaux, contribuer au développement d'une communauté en ligne, etc.** Idéalement, le délégué aux opérations pourrait assumer cette tâche.

Contribution des partenaires de la zone Europe à l'élaboration du plan d'actions 2013 / 2015 du CIRTEF

1^{er} octobre 2013

Dans le cadre de la consultation du secrétaire général du CIRTEF, et en qualité de vice-président de la région Europe, la RTS a consulté les partenaires du CIRTEF de cette région : France Télévisions, Radio-France, RTBF, TV5MONDE, AEF/RFI, OIF, CFI et RTS.

Chaque organisme a été consulté sur l'évolution du CIRTEF et le prochain plan d'actions en vue de la Conférence Générale de Ouagadougou qui se tiendra le 29 novembre prochain.

Le document ci-après reprend les principales contributions des partenaires.

Parmi l'ensemble des missions confiées au CIRTEF, celles liées à la production, l'échange de programmes et la formation ont une importance particulière, en ce qu'elles impactent directement l'activité des membres. Ces missions, qui répondent à des besoins essentiels, doivent être poursuivies et renforcées, à un moment où les chaînes publiques sont confrontées à une concurrence accrue, dans un environnement technique en pleine mutation et un contexte financier très dégradé.

Les réalisations sont déjà nombreuses, comme en témoignent les rapports d'activités des années passées. Le prochain plan d'actions doit être l'occasion d'en améliorer encore la portée, d'adapter l'offre à l'évolution des besoins des membres, en s'appuyant sur l'expérience acquise, et en tenant compte des moyens du CIRTEF.

1. Production et co-production

La production initiée par le CIRTEF a vocation à être diffusée sur les antennes de TV5MONDE et/ou des télévisions partenaires. La visibilité que lui offre TV5MONDE implique un niveau d'exigence élevé (format, quantité, qualité, respect des calendriers).

L'équipe en charge de la sélection des projets, du suivi de leur réalisation et des relations avec les membres doit être structurée autour d'un directeur de la production, professionnel de la production ayant une expérience de plusieurs années, qui aura pour objectifs l'amélioration de la qualité des productions et un suivi financier conforme aux normes de la profession (comptabilité analytique). Cette personne devrait être en contact et relation directe avec TV5MONDE.

La bourse aux coproductions, initiée lors du SEFOR de Bujumbura, est une initiative qui doit être prolongée.

Enfin, le CIRTEF doit tenir à jour le bilan des diffusions des programmes qu'il a initiés ou qu'il a aidés.

3 principales recommandations :

- _ Produire moins mais mieux
- _ Intervenir comme instance de coordination pour coproduire davantage avec des producteurs indépendants du Nord ou du Sud (nord-nord, sud-sud ou nord-sud) pour mieux financer, mieux développer les projets et obtenir, in fine, une meilleure diffusion
- _ Investir plus, en amont des projets (conception, écriture, habillage), pour aboutir à des productions de meilleure qualité, plus créatives, mieux diffusables et sur des séries plus durables

- _ Assurer la promotion des productions lorsqu'elles sont achevées (sur la web-tv TV5MONDE +Afrique).

2. Centres

Les centres ne jouent plus le rôle de « pôles de qualité » qu'ils ont joué lors de leur création (époque où les équipements étaient rares en dehors des télévisions). Leur fonctionnement actuel repose principalement des séries produites par le CIRTEF.

Recommandation :

- _ Repenser la fonction des centres de post-production en outil de formation des agents des télévisions là où il n'y a pas de centre de formation, en complément de leur fonction de production des séries CIRTEF
- _ Une identification des besoins et la mise sur pied d'une véritable politique de formation dans le but d'assurer la relève dans les centres est nécessaire

3. Échanges de programmes

L'un des atouts du CIRTEF réside dans l'importance du nombre de ses membres, et avec elle, la possibilité d'accéder à un nombre important de productions libres de droits.

Le catalogue des échanges TV, remis chaque année dans le cadre du SEFOR, comprend toutefois aujourd'hui essentiellement des productions et coproductions du CIRTEF, et très peu de productions nationales du sud.

Les raisons de la faible importance des échanges en télévision doivent être étudiées, et des solutions proposées aux membres pour redynamiser le marché des échanges, conformément aux recommandations du dernier SEFOR.

De la même manière qu'une bourse aux coproductions a été mise en place, une bourse aux échanges pourrait être créée, afin d'examiner chaque année l'offre de programmes disponibles et l'intérêt qu'ils présentent pour les membres.

Recommandations :

- Poursuivre les échanges et améliorer l'alimentation des banques de programmes (radio et TV) ; les diffuseurs doivent veiller à envoyer les rapports de diffusion aux fournisseurs de programmes
- Améliorer le système d'envoi des programmes : préconisation d'envoi à la demande au CIRTEF (déterminer support)
- Prévoir une action de communication spécifique lors de l'édition du nouveau catalogue
- Utiliser le site internet du CIRTEF comme pivot de cette mission (tenue à jour du catalogue, visionnage en basse définition, échanges de fichiers). Ce site devrait être revu et adapté à cet effet (voir point 7 sur la communication).

4. Formation

Les demandes en formation sont nombreuses et variées, comme l'illustre le tableau de synthèse préparé par le CIRTEF, tableau à partir duquel les membres sont sollicités pour l'accueil de stagiaires ou l'envoi de formateurs.

CIRTEF

La situation des membres ou les moyens en formation du CIRTEF ne permettent pas de répondre à l'ensemble des demandes ; des priorités doivent être définies, à partir des demandes exprimées par le Sud comme des moyens effectivement disponibles au CIRTEF et chez les membres.

L'élaboration d'un plan de formation pluriannuel (par exemple, dans le cadre du plan d'action biennal) permettrait de définir ces priorités, d'anticiper davantage et de mieux coordonner les opérations à mettre en place. Il permettrait également d'orienter les formations dispensées par les centres du CIRTEF en fonction de l'action complémentaire proposée par les membres.

Lors du dernier SEFOR à Bujumbura, l'atelier Stratégie recommandait en particulier d'aider à la professionnalisation de la fonction de producteur. Le plan de formation doit intégrer cette demande.

Recommandations :

- _ Définir les priorités entre les demandes exprimées par le sud et les moyens des membres du nord et du CIRTEF
- _ Coordonner les demandes
- _ Informer les membres de l'organisation des formations et de leur suivi

5. Fonctionnement du SEFOR

Pour chaque édition, et afin d'assurer une continuité entre les sessions annuelles, il est important que le CIRTEF mette en place un suivi des recommandations faites au sein de chaque atelier et lues en séance plénière, et qu'il soit prévu, à chaque édition du SEFOR, un retour sur la réalisation des préconisations de l'année passée.

Il est indispensable d'associer les membres du Sud à la réalisation de ces bilans et au choix des thèmes des différents ateliers.

Les contraintes financières vont vraisemblablement amener à rationaliser le fonctionnement du SEFOR à l'avenir. Il semble souhaitable d'avoir une participation plus ciblée chaque année (participants invités par rapport à une thématique et des objectifs précis ; les radiotélévisions étant libres d'amener d'autres agents, à condition de les prendre en charge).

Recommandations :

- _ Rationnaliser le fonctionnement : rassembler par exemple Sefor et conférence générale du CIRTEF
- _ Cibler les participants

6. AIME

Un projet conjoint OIF-CIRTEF-INA a été présenté pour financement au Secrétariat des ACP; les trois premières étapes du processus de sélection des projets ont été franchies avec succès. On peut espérer pour la fin de cette année un financement qui permettra d'avancer dans deux directions :

- Donner un coup d'accélérateur au programme AIME (archivage interactif multimédia évolutif) en permettant une mise en réseau des fonds d'archives des télévisions du Sud
- Lancer une production de programmes courts et de documentaires à base d'archives.

7. Communication

Les multiples activités du CIRTEF et les échanges permanents avec les membres font également de la communication un aspect essentiel de son action.

CIRTEF

Le site web actuel rassemble nombre d'informations utiles pour les membres, mais ses fonctionnalités limitées, sa présentation dépassée et son ergonomie peu conviviale n'exploitent pas toutes les possibilités offertes aujourd'hui par internet. Son renouvellement doit permettre de faciliter les échanges entre le CIRTEF et les membres comme entre les membres. Des contenus enrichis, des espaces réservés (commissions, ateliers du Sefor, formations, etc.), des fonctionnalités pratiques (inscriptions en ligne, commandes de programmes en ligne, etc.) doivent faire du site le lien entre les membres et le CIRTEF, avec plus d'efficacité que les « lettres-circulaires ».

Le site doit pouvoir également être une vitrine des actions du CIRTEF et une source d'information pour l'environnement institutionnel des pays membres (hautes autorités, ministères, etc.), en rassemblant de la documentation (benchmark) ainsi que les recommandations faites lors des SEFOR.

Recommandations :

- _ Communiquer sur les dates et lieux des principales échéances au moins 6 mois à l'avance
- _ Mise en place d'un nouveau site internet plus ergonomique et mieux adapté
- _ Ce site pourrait notamment s'inspirer du nouveau site de la CTF.

8. Information de gestion et de l'organisation interne

L'ensemble des moyens du CIRTEF (humains, financiers et techniques) doit être décrit et porté à la connaissance de ses membres (Qui fait quoi ? Quelles sont les attributions de chacun/e ?).

La présentation des comptes dans les documents comptables ne permet pas aujourd'hui d'avoir une véritable approche du coût des opérations réalisées, quelles qu'elles soient (productions, formations, etc.). La mise en place d'une comptabilité analytique doit permettre de clarifier les coûts par activité ainsi que la répartition des contributions des membres (numéraire et industrie).

9. Partenariat CIRTEF / TV5MONDE

Dans le cadre des rapports CIRTEF / TV5MONDE il apparaît nécessaire d'instaurer une concertation beaucoup plus étroite et formalisée, et notamment de mettre en place des échanges réguliers.

Recommandations :

- _ Les volumes, les formats et le calendrier de fourniture correspondant aux cases souhaitées par TV5MONDE doivent être redéfinis dans le cadre de la ligne éditoriale de TV5MONDE
 - _ Une concertation est nécessaire entre TV5MONDE et le CIRTEF afin qu'il y ait une cohérence financière dans la négociation des droits.
-

PROPOSITION DE PLAN D'ACTIONS 2013 -2015

Gouvernance / Gestion

HISTORIQUE RECENT ET ACTIONS MENEES

Au niveau institutionnel, une part importante des activités a été consacrée aux relations avec TV5 avec divers documents confectionnés et envoyés sur ce partenariat et sur les relations futures.

L'assainissement des comptes s'est poursuivi (inventaire physique et comptable des centres – introduction de comptes fournisseurs et révision des procédures des centres).

L'interrogation des membres sur la mission du CIRTEF et la confection du plan d'actions 2013-2015.

Depuis le Conférence générale extraordinaire de Bujumbura (2012), la Conférence générale ordinaire peut se tenir avec le SEFOR. L'on peut noter que les documents financiers étaient accompagnés de graphiques lors de cette conférence de 2012.

Enfin, la répartition du travail sur presque tout le monde permet, pour le moment, de combler le poste vacant de Conseiller.

Le comité ad hoc de la Conférence générale sur les cotisations a été réuni en avril 2013. Son rapport est soumis à la Conférence générale.

DIFFICULTES RECURRENTES / NOUVELLES QUESTIONS/ ORIENTATIONS ET SOLUTIONS

Il y a une attente supplémentaire dans la présentation des documents financiers pour avoir le coût de certaines opérations. La comptabilité analytique du CIRTEF peut répondre à cela, doit avoir une idée précise de l'attente et de la forme voulue des documents extra comptables qui peuvent en être issus.

Un comité ad hoc pourrait apporter une réponse précise à ces deux derniers points pour la Commission des finances qui en ferait un document de travail.

Pour le personnel du siège, il faut continuer à rechercher les moyens auprès des partenaires qui peuvent détacher un collaborateur au CIRTEF et continuer à le prendre en charge pour combler le poste vacant de Conseiller.

Devant la baisse au fil du temps, du nombre de formations réalisées avec des partenaires extérieurs au CIRTEF, un fonds de formation a été mis en place. Il s'agissait, au-delà des « formactions » de donner des opportunités de recyclage ou de renforcement de capacités pour des cadres dans les autres domaines émergents ou porteurs des germes d'une nouvelle forme de partenariat. Avec une place importante sera accordée à l'Internet, aux outils du numérique et aux nouveaux médias.

Une collecte des besoins a été faite auprès de 10 organismes (ORTB, TVCA, ORTN, CRTV, MBC, Radio Lomé, RTD, RTNC, SBC et RTS Sénégal) et soumises en 2011 aux organismes pourvoyeurs de formateurs, nord dans ce cas.

Seules 2 formations ont pu être menées depuis lors en partenariat avec TV5 Québec Canada et l'UNESCO d'une part et l'Ina et l'UNESCO, d'autre part.

Il faut relancer ce fonds de formation et obtenir l'adhésion des partenaires du Nord.

Il s'agit donc pour le CIRTEF de mettre en place un fonds pour aider au renforcement de capacités pour les cadres, en optimisant les actions suivantes :

Les fréquences des réunions statutaires sont réglées par les statuts et de plus se tiennent souvent sous invitation. Ce n'est pas le cas pour les commissions spécialisées. Il n'est pas suffisant d'une seule réunion au SEFOR ; **demander à chaque commission de proposer son calendrier pour ses sessions et son travail intersession.**

La Conférence générale de Paris (avril 2011) avait mis en place un comité ad hoc sur les cotisations. **Les règles à appliquer aux membres qui ne sont pas à joue devront être déterminées** après l'examen de son rapport. Une recommandation **incitant les membres à payer leurs cotisations sera bienvenue.**

Malgré le Grand prix et les échanges sur le sujet, il apparaît qu'il faut rendre plus structurel la prise en charge de cet aspect de l'évolution des médias audiovisuels. L'on peut pour ce faire **créer un Fonds Web avec une orientation :**

Année 1 : financement de formations et d'ateliers. Année 2 : soutien à la création et à la production pour le Web ; identification de ressources ou de support de réseau déchange. L'année 2 pouvant être ouverte au Nord aussi ou des partenariats Nord-Sud.

Production

HISTORIQUE RECENT ET ACTIONS MENEES

Le soutien à la production est multiforme et est une activité essentielle.

D'abord, avec les **fonds de production Radio et Télévision** qui soutiennent des unitaires soumis par les membres et qui ont eu chacune deux sessions en 2013.

TV5MONDE participe au comité de sélection du Fonds TV qui a retenu, en 2013, 10 dossiers (sur 62) à sa première session et 11 (sur 53) à la deuxième.

Le fonds Radio a retenu 6 dossiers à la première session (' documentaires et 2 docu-fictions) et attend le dépouillement pour la deuxième (2 dossiers à mi-octobre).

Les centres du CIRTEF (Cotonou, Yaoundé et Niamey) abritent la postproduction de ces unitaires pour la Télévision et, selon le cas, pour la Radio.

Ensuite par la **coproduction de séries**.

Pour la Radio le travail est en cours, avec les membres du CIRTEF seuls, pour la série radiophonique initialement retenue avec les RFP, « Si Jeunesse pouvait » en donnant une liberté plus grande aux réalisateurs comme demandé lors du SEFOR 2012. La postproduction a été réalisée Par Ronald

THEUNEN et Valéry Oumarou DIKOS de la CRTV au Centre de Yaoundé en octobre sur la base des éléments fournis par l'ORTM de la CRTV, RTCI, ORTN, MBC, RTNB et SBC.

Toujours pour la Radio, on peut noter le développement du projet Radio orienté multimédia sur «Violences faites aux femmes » dont l'écriture est en cours.

Les postproductions et les ateliers de développement ou d'analyse de maquettes sont organisés dans les centres du CIRTEF pour la Télévision.

Pour la Télévision, l'accompagnement de la réalisation de trois (3) nouvelles séries documentaires coproduites a été assuré à travers des ateliers d'analyse de maquette en juin et les postproductions dans les centres du CIRTEF : Saveurs d'Afrique (5 finis sur 6 à mi-octobre), Universités africaines (5 finis sur 6 à mi-octobre), Jeunes entrepreneurs africains (3 finis sur 5 à mi-octobre) .

L'on peut noter le soutien du fonds francophone de production audiovisuelle du Sud de l'OIF à 3 des sujets de la série formation (Universités africaines).

Par la **réutilisation de matière de documents** déjà diffusés pour la fabrication de hors-séries sur la base des séries réalisées sur des thématiques fortes (par exemple baladeurs pour la Radio et Femmes battantes pour la télévision et la Radio) comme exemple de **production sur base d'archives**. Le document Hors-série Télévision pour Femmes battantes a ainsi été réalisé et diffusé dans REFLETS SUD sur TV5 ; il est proposé dans le catalogue du marché des échanges Télévision. Le Centre du CIRTEF de Yaoundé a réalisé le hors-série Radio pour la série Femmes battantes ; il est proposé dans le catalogue du marché des échanges Radio distribué à ce SEFOR. Le dossier Radio concernant BALADEURS est en attente.

Sans oublier l'incitation à la **production pour le Web** et aux partenariats Nord-Sud par le biais du Grand Prix Multimédia (GPM).

Son règlement a été révisé à la suite des travaux du Bureau de Direction de Bruxelles en avril 2013 et du document présenté par Radio Canada. L'appel 2013 a été lancé et le Jury a examiné près d'une douzaine de dossiers en octobre. Les prix seront remis pendant le SEFOR de novembre à Ouagadougou.

Enfin par une **approche nouvelle de soutien à des projets de coproduction bilatérale ou sous régionale** comme le dossier pétrole (Congo, Tchad, Gabon, Cameroun), celui sur la cola (RTI, RTB) ou le football (CRTV, RTB). Ces dossiers annoncés sont attendus. C'est l'esprit de la bourse aux coproductions introduites au SEFOR pour la Radio et pour la Télévision.

Mais d'autres ont pu avancer comme celui sur les peuples d'Afrique en Radio qui est en cours : 3 visages d'Afrique (impliquant : RTNB, CRTV et RTS). Et celui en écriture pour la Télévision sur le rail en Afrique de l'Ouest (implication RTI, RTB, RTS, ORTN et ORTM). Ces deux dossiers seront présentés au SEFOR.

Faire du SEFOR une bourse d'échanges alimenté en permanence par des expériences, des coproductions, des collaborations, le fruit d'ateliers de création pour son alimentation continue par des réseaux et/ou de Clubs de membres regroupés autour de projets ; ceci pendant ou en dehors du SEFOR.

C'est dans cet esprit que des **ateliers type création libre** sont imaginés : on peut considérer qu'il y a eu un début avec le séminaire international organisé à Ouagadougou en juin 2013, et qui a fait que la RTB a soumis 6 dossiers à la dernière session du Fonds TV.

Enfin les **centres restent un soutien important à cette activité de production** car abritant aussi bien les ateliers dans un cadre professionnel qu'assurant le travail de postproduction pour les séries Tv et, pour Yaoundé, pour les séries Radio.

Notamment avec le Centre de Cotonou, l'utilisation du FTP se développe, en particulier pour la mise à disposition des maquettes des productions qui y sont en postproduction.

Les centres examinent les modalités d'une plus grande implication dans la production Radio, sans délaisser l'image. Yaoundé se spécialisant de plus en plus dans le mixage audio.

Enfin les **centres maintiennent leur avance technologique** avec leurs chaînes de postproduction au stade du HD actuellement.

Pour le partenariat avec le privé, il se fait actuellement sous deux aspects :

- Par l'achat de droits de diffusion pour TV5 auprès des privés
- Par des collaborations ponctuelles en cas de partenariat impliquant un membre du pays d'origine.

DIFFICULTES RECURRENTES OU NOUVELLES QUESTIONS / ORIENTATIONS ET SOLUTIONS

Que la Commission Radio se penche sur la faiblesse du nombre de dossier soumis aux deux sessions annuelles du Fonds Radio. Ce qui empêche d'atteindre l'objectif de soutenir au moins 10 productions Radio par an. Le mécanisme du fonds a été simplifié pour y remédier sans effet pour le moment.

Un atelier sous régional (Afrique centrale) sur la création de contenus multimédia a été organisé à Yaoundé en partenariat avec TV5 Québec Canada, qui a mis un expert à disposition, et l'UNESCO qui a fourni les moyens financiers et a regroupé les organismes CRTV, RTNC, TVCA, RTNB, RTG, Télé Tchad, Télé Congo et ORINFOR. Les projets qui devaient être soumis par la suite ne le sont toujours pas.

Toujours en 2012, lors du SEFOR, un atelier de bourse à la coproduction a été lancé. Des sujets TV sont en train de murir entre les membres eux-mêmes autour de la « Production sur base d'archives », « Le pétrole », « La cola », « Le football ». Les dossiers sont toujours attendus.

Faire précéder la participation à des ateliers de création par la soumission d'avant projets et prolonger la bourse aux coproductions lancée par le secrétariat général lors du SEFOR de Bujumbura. Favoriser la coproduction Sud – Sud et sous régionales pour la Télévision et y ajouter le Nord-Sud pour la Radio.

Dans un monde aujourd'hui de plus en plus interconnecté, de nouvelles formes de partenariats, d'échanges et de collaboration s'instaurent; le rôle du CIRTEF évolue et pour renforcer sa position et sa raison d'être, il apparaît important de miser pleinement sur le soutien aux radiodiffuseurs dans la production de programmes de qualité pour assurer leur diffusion (antennes des coproducteurs et/ou de TV5MONDE pour la Télévision et/ou des partenaires). Pour ce faire:

Renforcer les fonds de production Radio et Télévision et leur mécanisme d'alimentation financière par le CIRTEF et des partenaires comme TV5MONDE, l'OIF (surtout pour les aspects, en amont des projets - conception – écriture – développement - habillage pour la télévision).

En particulier pour TV5, assurer la fourniture du volume nécessaire de programmes TV du Sud (120 à 140 H/an de programmes de qualité pour les réseaux de TV5).

Lancer des projets conjoints avec TV5 (arts et culture, jeunesse, éducation, grandes causes : énergie, développement, etc.) et les partenaires du Sud, suivant les évolutions de la chaîne internationale, et poursuivre la recherche d'une meilleure visibilité des œuvres du Sud.

Créer un fonds Web (de formation et de développement pour l'année 1 et de création pour l'année 2) ouvert au Sud comme au Nord (année 2 pour ce dernier cas). L'associer avec le fonds de formation pour assurer, entre autres, les formations nécessaires à cette adaptation, en commençant par les besoins déjà collectés pour Internet et les nouveaux médias et déjà soumis aux partenaires.

Identifier les partenaires prêts à soutenir les activités en direction du Web et des nouveaux médias et confirmer le noyau dur des membres qui entendent s'y investir.

Aider à structurer les filières de production publique et privée. Apporter un plus grand soutien à la production locale et à la coproduction. Rechercher la synergie avec les organisations professionnelles de même nature. Que les commissions étudient et proposent les modalités de partenariat avec le privé du Sud (voire du Nord) dans la coproduction. **Viser l'intervention des Fonds TV et Radio pour la coproduction de séries de fiction.**

Spécialiser les centres de formation-production en Afrique : production et postproduction, postsynchronisation, archives et multimédia

Installer les Centres du CIRTEF dans les filières de production ; Augmenter l'utilisation de la chaîne de production HD et de postproduction dans les centres pour les membres.

ECHANGES DE PROGRAMMES

HISTORIQUE RECENT ET ACTIONS MENEES

Cette activité importante continue malgré la baisse de participation dans la fourniture de programmes, même si la quantité de programmes augmente. La question récurrente des rapports de diffusion à fournir par les utilisateurs doit trouver sa solution pendant les assises de Ouagadougou. L'on peut souligner que la RTBF a soumis un rapport de diffusion des programmes du marché utilisés pendant l'été. Donc il faut trouver une solution à cette question car l'intérêt pour ce type d'activité a été marqué à nouveau, notamment par les Directeurs généraux participants à la réunion du Rapaf en marge du FESPACO 2013 et lors du Comité des programmes des RFP en mars 2013.

Pour la Radio les commandes reçues pour le marché des échanges 2012 ont été satisfaites, cette année, par envoi sur clé USB à Radio Lomé, RTB, RTCI, RCA et RTI; lors du SEFOR 2012, RTNB avait déjà reçu sa commande sur CD. Ceci même si nous maintenons deux possibilités : Clés USB de manière exceptionnelle et programmes disponibles sur sites de téléchargement pour la Radio.

Pour la Télévision, les programmes ayant fait l'objet de commande (8 bons de commande reçus) de la part d'au moins 3 organismes, sont transmis vis CFI Pro grâce à un accord de partenariat avec CFI.

Des extraits d'une partie de ces programmes pouvant être visionnés sur le site dans LA PAROLE EST AU SUD de l'année considérée.

On peut signaler enfin que les programmes objet du marché des échanges Radio et Télévision 2013 ont été reçus avec leurs métadonnées et font l'objet de catalogues mis à la disposition des participants au SEFOR avec les formulaires de bon de commande (88 pour la Télévision et 184 programmes pour la Radio, venant de 11 organismes pour ce dernier cas).

DIFFICULTES RECURRENTES OU NOUVELLES QUESTIONS / ORIENTATIONS ET SOLUTIONS

Pour la Radio, le CIRTEF constate d'année en année une amélioration dans la qualité du son, des supports et des contenus des programmes proposés. Néanmoins, pour les pays du Sud qui, au demeurant, ont proposé des contenus de grande qualité, des améliorations sont encore possibles dans la forme des productions (fréquents problèmes de prise de son, de montage, de mixage, de duplication...).

Sur la période de mise à disposition des programmes Radio en ligne, presque 8 ans, il est difficile de dresser un bilan des productions téléchargées, reçues sur clé USB et utilisées ; seuls quelques organismes ont eu à faire des rapports de diffusion : la CRTV, la VOV et l'ORTM, la Radio Tunisienne et la RTBF.

Dès lors, en 2012, le Secrétariat général du CIRTEF a envoyé à ses organismes membres, avant le Sefor, le catalogue 2012 ainsi qu'une DECLARATION D'INTERET. Seuls les programmes demandés par les organismes membres dans ces déclarations d'intérêt ont été placés sur le site et sont téléchargeables. Pour cette année il en sera probablement de même sur la base des bons de commande à collecter au SEFOR et les rapports de diffusion seront exigés.

Pour la Radio, le nombre moyen d'organismes pourvoyeurs de programmes a diminué de 15 en 2009 à 11 ces dernières années ; ce qui est assez peu nombreux au regard du nombre de radios membres du CIRTEF. Mais souvent l'absence de rapport de diffusion n'encourage pas le retour. Sur ce point pour la Télévision, il faut augmenter le nombre des productions propres des organismes du Sud, au-delà des coproductions avec le CIRTEF ; même si de plus en plus le fonds de production permet d'étoffer le catalogue ces dernières années. Les membres seront saisis pour ne pas hésiter à proposer le maximum dans l'esprit d'une une bourse aux échanges permettant chaque année une offre démultipliée de programmes et une sélection selon l'intérêt qu'ils présentent pour les membres.

Surtout que cette activité sert aussi pour identifier des programmes du Sud utilisables pour les besoins de la programmation sur les réseaux de TV5 en ce qui concerne la Télévision.

Toujours pour la Télévision, le dispositif de transmission via CFI Pro qui a été interrompu pendant deux ans a repris en mai 2012, sur la base d'une convention : chaque année, 40 heures sont envoyées aux membres du Sud par ce biais. La question à résoudre étant qu'un membre qui ne respecte pas ses engagements spécifiques à ses relations avec CFI, est coupé et ne reçoit donc plus notre offre. On peut signaler qu'un envoi par FTP est aussi en test ; là on se heurte à la faiblesse des débits chez la plupart des membres.

Il s'y ajoute, il faut insister encore dessus, pour la Télévision comme pour la Radio, une difficulté, celle de recevoir les rapports de diffusion des programmes reçus ou téléchargés. La question est

récurrente à l'ordre du jour des sessions des commissions qui devront déterminer une position sur cette question.

Pour l'offre, l'écoute et le visionnage au SEFOR des offres d'une année ont été abandonnés depuis quelques années ; offrir ces possibilités sur le site pour la Télévision à l'instar de ce qui se fait pour la radio en plus des archives, des séries et des extraits que l'on peut y voir..

Formation

HISTORIQUE RECENT ET ACTIONS MENEES

Un questionnaire a été envoyé pour collecter les informations sur les services de formation et les formateurs potentiels par spécialité au sein des organismes du Sud : les réponses reçues et qui ont fait l'objet d'une synthèse viennent de: Radio Lomé, RTD, ORTN, TVCA, Tunisie, Côte d'Ivoire. Le point est à faire. Le Président de la Commission Formation a reçu le document qui devra être exploité par les travaux de la commission Formation et pour les actions futures de formation Sud-Sud.

Des activités favorisant la « formation de formateurs/futurs formateurs » dans une approche sud-sud ont été menées ; notamment sur la base de formations menées pour la mise à niveau dans la sauvegarde du patrimoine audiovisuel et l'écriture de documentaires : 1 Formation avec formation de formateurs en partenariat avec ORTN en mars 2013 à la RTB et à l'ORTM Mali pour le système d'archivage numérique AIME - 1 Formation avec formation de formateur ORTN lors d'un atelier d'analyse de maquettes de coproductions TV à Niamey en juin 1 - Formation avec formation de formateurs RTB et ORTN lors du séminaire international d'écriture de scénario organisé par le CIRTEF à Ouagadougou en juin au bénéfice des agents de la RTB, de l'ORTN et de la RTS Sénégal.

DIFFICULTES RECURRENTES OU NOUVELLES QUESTIONS / ORIENTATIONS ET SOLUTIONS

Au fil du temps, on constate donc une baisse significative du nombre de formations réalisées avec des partenaires extérieurs au CIRTEF et il est devenu de plus en plus difficile pour le CIRTEF de trouver des fonds et des moyens humains et logistiques pour organiser ses formations

C'est pourquoi, le CIRTEF a lancé fin 2010 un « Fonds d'aide au renforcement de capacités pour les cadres par la formation ». Le CIRTEF souhaitait ainsi continuer de promouvoir entre ses membres une large communication d'expériences et de renseignements sur tous les aspects de la radio, de la télévision et d'Internet.

Le Secrétariat général du CIRTEF a donc collecté, en 2011, les besoins d'organismes du Sud sur des thématiques identifiées en amont (Gestion rédaction - Montage - Elaboration d'une grille - Internet et nouveaux médias - Journalisme: déontologie et nouveaux médias - Techniques animation et présentation) et a exposé ces besoins aux organismes du Nord.

Malheureusement, sans réponse vraiment significative des organismes sollicités, le Fonds d'aide au renforcement des capacités par la formation » n'a pu être exploité de manière optimale.

Néanmoins, deux formations ont pu quand même être réalisées en 2011 : l'une étant une « **Formation aux nouveaux médias** », en partenariat avec TV5 Québec-Canada et menée au CRPF de Yaoundé et l'autre, une « **Formation d'informaticiens pour la création d'un Centre de numérisation et d'échange Multimédia** », en partenariat avec l'INA-France et donnée au CRPF de Cotonou.

Il faut relancer le mécanisme de ce fonds de formation (réactualiser, établir un ordre de priorité en fonction des moyens disponibles et apporter des réponses aux demandes de formation déjà collectées - Identifier des experts au Nord - Identifier des lieux d'immersion - Organiser la restitution dans les organismes après les formations° A jouter aussi l'organisation de certaines formations dans les centres; ceci en année 1. En année 2 : lancer une nouvelle campagne sur la base de thématiques indiquées par la Commission Formation et avalisées au Bureau d'après SEFOR en tenant compte d'ores et déjà de la thématique de la professionnalisation de la fonction de producteur.

Ceci en tenant compte de la nouvelle approche en œuvre sur recommandation de la commission formation de Bujumbura avalisée par le Bureau, poursuivre les démarches pour identifier et intégrer aussi un réseau de formateurs Sud et pour mettre des documents de formations en ligne.

Étudier la possibilité d'instaurer un système de suivi post-formation.

Poursuivre la politique de formation de formateurs en associant des personnes ressources pressenties ou des personnels identifiés par leur organisme en ce sens pour chaque formation.

Assurer la communication sur les thématiques retenues pour les formations, sur les formations et sur le suivi via le site.

Que les commissions se penchent sur la structure du SEFOR et son rôle dans la formation ; ainsi que l'articulation entre les thèmes des préoccupations stratégiques des organismes en matière d'échanges et les thématiques souhaitées pour le SEFOR.. Des échanges y sont aussi souhaitables pour bien appréhender la dynamique entre les ateliers du SEFOR, les sessions des commissions , du Bureau de Direction et de la Conférence générale.

Examiner des questions comme :

- Mise en place des moyens de l'évaluation de la pertinence des programmes en fonction de la situation de chacun
- L'amélioration de l'échange d'informations en matière de formation.
- l'accent pour la Radio sur les actions de formations orientées Web et multimédia.
- Privilégier la formation des formateurs
- Favoriser les formations ayant une application concrète et immédiate dans le cadre d'un programme/projet.
- Aider à mettre en place, à animer et à faire fonctionner des réseaux de jeunes professionnels

PREREQUIS ET/OU ASSISTANCE ATTENDUE

Combler le poste pour un chargé des formations. Disposition des membres à aider à combler le poste de Conseiller vacant.

Identification de moyens pour financer pour les formations des actions comme revenir, vérifier, ajuster, compléter la transmission.

Mise en place du Fonds Web avec mécanisme solide d'alimentation.

Communication

HISTORIQUE RECENT ET ACTIONS MENEES

En l'absence du SEFOR en 2010, les sessions des commissions avaient été menées en ligne sur des blogs mis à disposition sur le site du CIRTEF. Ce site offre des espaces forum , blog, site mobile, Club, etc.

Pour inciter à nouveau à en faire un outil d'échange entre les membres, ce site portail administré et géré en interne et à coût nul (hors hébergement de près de 25 €/mois), a été simplifié et clarifié avec de nouvelles interactivités à l'accueil (numéro visiteur, livre d'or, abonnement CIRTEF en bref, formulaire de contact), les adresses des blogs des commissions créés depuis 2011 ont encore été envoyées, cette année, aux membres. De même un accès direct à ces blogs a été créé dans la partie CLUB, pour inciter à l'usage des blogs et forums du CIRTEF. Les formulaires en ligne ont été introduits pour les dossiers du Grand Prix Multimédia et pour les inscriptions au SEFOR et à la Conférence générale.

Voir **l'annexe III** pour le plan de ce site portail et son contenu.

Sur un autre plan pour la communication structurée et administrative, le secrétariat général dispose de plusieurs bases de données (Administrateurs principaux, directeurs d'organes Radio ou TV, directeurs de programmes, de production, etc.). Les questions statutaires sont soumises aux administrateurs principaux. Les questions opérationnelles peuvent aussi l'être selon le cas, mais sont envoyées aux autres acteurs suivant les sujets. De plus les responsables des secteurs du CIRTEF ont leur propre liste de diffusion pour tout sujet opérationnel.

DIFFICULTES RECURRENTES OU NOUVELLES QUESTIONS / ORIENTATIONS ET SOLUTIONS

Il faut que les organismes membres veillent à communiquer au CIRTEF les modifications et les nouvelles adresses à chaque changement de responsable ou de personne ressource impliquée dans les activités de notre Conseil.

Obtenir l'analyse générale du site Web du CIRTEF qui vient d'être conduite par les Services numériques de Radio-Canada. ET sous réserve des prérequis mettre en oeuvre les recommandations pour **viser l'augmentation de la fréquentation et la participation des membres ainsi que l'utilisation des ressources disponibles; ceci en mettant en place un instrument :**

- Avec une mise en valeur du contenu notamment au niveau des formations, en présentant de manière plus claire et attrayante l'organisation, les ressources disponibles, etc.
- Avec la revue du fond et de la forme du site pour plus d'ergonomie, de convivialité, plus de fréquentation et plus de participation des membres. Il s'agit de créer un site propice à l'utilisation des réseaux, blogues, forums, etc.

- facilitant les échanges entre le CIRTEF et les membres comme entre les membres.

PREREQUIS ET/OU ASSISTANCE ATTENDUE

les membres peuvent aussi établir une liste de diffusion et fournir au CIRTEF un document identifiant clairement les intervenants et une personne ressource qui serait en copie de tous les envois pour les questions opérationnelles.

Obtenir les résultats de l'analyse générale du site Web du CIRTEF par les Services numériques de Radio-Canada.

Obtenir la mise à disposition de quelqu'un pour mettre à jour les contenus, entretenir, animer les réseaux, contribuer au développement d'une communauté en ligne, etc.

RENFORCEMENT D'UNE VISION FRANCOPHONE

HISTORIQUE RECENT ET ACTIONS MENEES

Avec le CIRTEF les membres ont travaillé dans tout l'espace francophone en organisant sur les 10 dernières années, la Conférence générale (respectivement à Maurice -- Montréal - Ouagadougou - Hanoi – Paris –Bujumbura - Ouagadougou aujour), le Bureau de direction (respectivement à Maurice – Bamako – Niamey – Bruxelles – Montréal - Antananarivo – Bruxelles – Ouagadougou – Paris - Ouagadougou – Hanoi – Hanoi – Paris- Ougadougou) et le SEFOR (successivement à Bamako – Libreville – Bordeaux - Nouakchott – Rabat – Yaoundé - Cotonou –Niamey – Bujumbura et Ouagadougou aujourd’hui).

A chaque édition du SEFOR, Radio SEFOR, lancée en 2003 à Bamako, a permis la diffusion sur site de divers programmes de l'espace francophone.

Pour la Télévision et la Radio, le CIRTEF, en 2004, a relancé son site en y mettant des programmes (des sons et des images), ce qui sera complété en 2006 par l'exposition de près de 100 programmes TV en 2006 sur la plateforme en ligne de l'UNESCO. L'accès à des programmes libres de droits de la Radio de l'ONU y sera offert en 2006. Cette amélioration du site permettra de créer l'échange en ligne, en 2007, sur une plate-forme pour le marché des échanges de programmes Radio et d'y mettre des espaces archives de programmes francophones Radio et Télévision en 2010. France Cultures diffusera dès 2005 des programmes parmi ceux offerts via le site.

Nouvel accord avec les RFP en 2007 pour un partenariat qui débouche, entre autres, sur des coproductions entre 2008 et 2011 de de 3 saisons de la série Femmes battantes.

En 2004 toujours, la refonte du fonds francophone de production audiovisuelle du Sud, géré par l'OIF et le CIRTEF, a été effectuée pour améliorer le soutien à la production; un dispositif de relance sera mis en place par les 2 partenaires en 2006. UN nouvel accord-cadre sera signé en 2009 entre l'OIF et le CIRTEF pour prendre en charge les nouvelles orientations de notre partenariat stratégique.

Le meilleur support pour le CIRTEF découle, en ce qui concerne la Télévision, du partenariat avec TV5 avec les programmes diffusés sur les réseaux linéaires et l'extension des droits mis à disposition sur les nouveaux supports comme la WEBTV Afrique de TV5Monde en vidéo à la demande et en ratrappage. Ainsi que de la RTBF qui diffuse une partie de ces émissions. Le CIRTEF va chercher à obtenir les informations sur les audiences, l'horaire de diffusion et l'audience moyenne de ces chaines dans ces tranches de diffusion, pour une recherche de l'amélioration continue de cette offre.

CIRTEF

Un point de vue important est que malgré la réduction de fait de 200.000 € de l'apport des partenaires de TV5 au budget 2013 du CIRTEF, les apports en programmes du CIRTEF à TV5MONDE n'ont pas diminué. Le CIRTEF a financé la différence par prélèvements dans ses fonds de réserve et ses provisions pour risques et charges.

Le partenariat est en revue avec TV5monde aussi bien pour son contenu que pour son financement suite à une résolution des Hauts fonctionnaires de TV5. Leur réunion de novembre à Montréal a examiné le rapport produit sur ces relations.

Le CIRTEF continue aussi d'exposer des programmes Radio et TV sur son site et des programmes TV sur la plateforme de l'UNESCO. Pour le site du CIRTEF qui ne nous coûte actuellement que près de 25 €/mois (hébergement), il faudrait des moyens supplémentaires pour faire plus.

L'incitation à la production multimédia en vue d'investir les nouveaux supports se poursuit notamment à travers le Grand Prix Multimédia dont la 3^{ème} édition a été organisée en 2013.

Les échanges via les marchés Radio et TV continuent de contribuer à cette exposition avec de nouvelles vies de programmes sur des antennes de partenaires des producteurs initiaux.

Avec l'OIF, le dossier CAPITAL NUMERIQUE soumis au financement des fonds ACP est presque retenu ; cela soutiendra de manière opérationnelle cette activité qui deviendra majeure, par la mise en place d'un réseau d'accès à distance à un patrimoine de programmes numérisés et indexés, notamment par AIME ; ceci suivant des protocoles d'autorisations, de gestion des droits, de consultation, d'importation, d'exportation ou d'échange convenus entre les parties au réseau.

Cependant, pour initier dès à présent la politique de circulation des archives AIME entre les membres ayant droits, étendre l'usage de AIME au sein du CIRTEF et faciliter les échanges d'archives et la circulation des œuvres, il a été procédé à l'envoi de DVD archives Aimé (de séries produites en 1995) en mars 2013, suite au travail du volontaire de la Francophonie mis à notre disposition par l'OIF au centre de Cotonou. Cet envoi a été fait à : OIF, SNRT, ORTM Mali, MBC, RTB, RTI, TVM, SNRT, CRTV, ORTB, TV Tunisienne.

En juillet, pour l'aider à reconstituer ses archives détruites, la RTI a reçu sur disque dur externe, un lot de ses coproductions sous forme de 38 documentaires (période 1995-2012) numérisés et indexés par le système AIME au centre de Cotonou.

Enfin, dans le cadre de l'accord de coopération signé avec la Direction des Jeux de la Francophonie de l'OIF, le CIRTEF a joué son rôle de coordination, pour ses organismes membres, dans le domaine de l'accréditation de l'expression des besoins de couverture et de l'accès aux informations pour les reprises satellitaires et la diffusion lors des VIIèmes Jeux de la Francophonie – France/Nice 2013. L'évaluation de la couverture des Jeux a aussi fait l'objet d'un rapport du responsable du Centre de Niamey, présent à Nice à cet effet, à destination du Comité International des Jeux de la Francophonie (comme en 2009 aussi au Liban)..

La présence du monde francophone du Sud dans le numérique reste une préoccupation.

Le CIRTEF s'est investi dans l'assistance aux membres, aux organisations régionales (situation en Afrique francophone faite en juillet et envoyée au RAPAF pour les travaux prévus au sein de l'UAR) et

dans la mise en place d'un groupe d'experts pour la maîtrise du processus de la migration numérique.

C'est ainsi qu'il y a des exposés organisés sur la question en marge de la Conférence générale de 2011 et du SEFOR en 2011 et en 2012. Un groupe d'experts composés de directeurs techniques du Sud et de TV5Monde a été constitué et des échanges organisés. Une partie de ces experts a participé à un atelier spécialisé, lors du SEFOR 2012. Un questionnaire préalable du CIRTEF adressé aux membres et la collecte de l'état d'avancement des divers pays dans le processus de migration a permis de faire le point.

De même pour le suivi avec OIF et le recueil et la fourniture à l'OIF (programme SOCIETE DE L'INFORMATION de la Direction FRANCOPHONIE NUMERIQUE) des éléments d'évolution dans les pays, ; les derniers portant sur la Mauritanie et le Burundi.

Le point sera fait avec l'OIF après sa participation à une réunion de l'UEMOA en novembre.

DIFFICULTES RECURRENTES OU NOUVELLES QUESTIONS / ORIENTATIONS ET SOLUTIONS

Lors du séminaire archivage en marge du SEFOR 2009 et sous la direction de M. Roshan SUJEEBUN, de l'Ile Maurice et M. Laouali OUSMANE, du Niger, les vingt-cinq participants, responsables de Service d'archives, informaticiens, documentalistes et archivistes, de douze pays (Benin, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Mali, Maroc, Ile Maurice, Niger, République Démocratique du Congo, Sénégal et le Togo), un plan de sauvegarde des archives a été défini pour terminer la numérisation des archives anciennes dans les 5 prochaines années avec un cahier de charge et des objectifs précis pour chaque année. Chaque pays membre doté du système AIME devant s'adapter et exécuter le plan de sauvegarde par rapport au volume et à l'importance de ses archives.

En 2013, l'on constate que ce plan n'est pas mis à exécution dans son ensemble.

Le point doit être fait avant le lancement effectif du dossier CAPITAL NUMERIQUE avec l'OIF.

Rechercher les moyens de faire dans d'autres sous régions un atelier l'archivage numérique et la mise en réseau de ressources et de patrimoines numériques avec un centre multimédia de sauvegarde et de stockage à l'instar de l'atelier sur un atelier l'archivage numérique et centre multimédia à Cotonou qui y a été organisé en partenariat avec l'INA qui y a mis à disposition un formateur et l'UNESCO qui a mis les moyens financiers. Cet atelier organisé en 2011 a vu la participation des organismes suivants de l'Afrique de l'Ouest: RTB, ORTN, RTS Sénégal, RTI, TTV et ORTB.

Réinstaurer, dans le cadre des rapports CIRTEF / TV5MONDE, une concertation beaucoup plus étroite et formalisée, et notamment de mettre en place des échanges réguliers, comme avec tous les partenaires de TV5. Et, surtout, en exploitant au mieux les instances à cet effet comme le Conseil de coopération de TV5MONDE Afrique et les représentations croisées (TV5MONDE : membre du Bureau du CIRTEF, de la Commission Télévision – CIRTEF : observateur au Conseil d'Administration de TV5MONDE – Représente les Télévisions africaines au comité des programmes de TV5MONDE) et les 2 conventions annuelles signées chaque fois pour encadrer ce partenariat.

Participer au renforcement de l'utilisation des nouveaux médias et de l'Internet; soutenir les politiques de diversification des supports et leur maîtrise, notamment dans le Sud

ECHANGES EXPERIENCES

HISTORIQUE RECENT ET ACTIONS MENEES

Dans ce domaine l'on peut mettre en avant l'organisation du SEFOR, à Niamey en 2011 sur le thème « **Médias de service public, la marque à renforcer** », à Bujumbura en 2012 sur le thème « **Culture numérique : quelles stratégies pour les médias publics ?** » et aujourd'hui à Ouagadougou sur « **face à la concurrence, miser sur la production locale** ». C'est le lieu de remercier encore nos organismes membres et les autorités de leurs pays pour ces invitations et l'accueil réservé.

Toujours dans le secteur, des blogs ont été créés pour les commissions Radio, Télévision et Formation, après la conférence générale de Paris d'avril 2011, ainsi qu'un bloc général sur le site du CIRTEF. Il faut avouer que la fréquentation n'est pas élevée.

DIFFICULTES RECURRENTES OU NOUVELLES QUESTIONS / ORIENTATIONS ET SOLUTIONS

La fréquentation n'est pas élevée pour les blogs créés pour les commissions Radio, Télévision et Formation, après la conférence générale de Paris d'avril 2011.

Que les commissions se penchent sur la question pour identifier le pourquoi afin d'augmenter les échanges entre les membres eux-mêmes et entre les membres et le CIRTEF sur les blogs et fora.

Étudier les obstacles à la mise en place d'un réseau de Radios jeunes axé autour des chaines qui ont abrité Radio SEFOR et envisager la création des réseaux de radios jeunes basés sur l'échange de programmes et de compétences.

Faire du SEFOR une bourse d'échanges alimentée en permanence par des expériences, des coproductions, des projets, des collaborations continues. Œuvrer pour son alimentation par des réseaux et/ou de Clubs de membres regroupés autour de projets. Ou des groupes de projets à mettre en place. Former le plus de groupe de projets possible au SEFOR et organiser leurs vies entre les sessions. Et bien cibler les participants au SEFOR en conséquence et en fonction des thèmes ou sous thèmes à traiter.

Que les commissions se penchent sur la structure du SEFOR et son rôle dans la formation ; ainsi que l'articulation entre les thèmes des préoccupations stratégiques des organismes en matière d'échanges et les thématiques souhaitées pour le SEFOR.. Des échanges y sont aussi souhaitables pour bien appréhender la dynamique entre les ateliers du SEFOR, les sessions des commissions , du Bureau de Direction et de la Conférence générale.

En positionnant bien le SEFOR et ses ateliers par rapport aux instances statutaires du CIRTEF, tout comme les commissions spécialisées (Finances, Radio, Télévision, Formation) qui sont des créations du Bureau de direction ou de la Conférence générale.

TABLEAU RESUME DU PROJET DE PLAN D'ACTIONA 2013 - 2015

ORIENTATIONS OU SECTEUR	ACTIONS	OREREQUIS OU ASSISTANCE NECESSAIRE
Gouvernance / Gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des documents extra comptables avec des éléments de comptabilité analytique sur le coût de certaines opérations. - Pourvoir au Poste de conseiller vacant au siège - relancer le fonds de formation - Etablir le plus tôt possible le calendrier annuel des rencontres 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un comité ad hoc de la Conférence générale pour des modèles pour la Commission des finances qui en ferait des documents de travail. - Un partenaire peut détacher comme précédemment un collaborateur - obtenir l'adhésion des partenaires du Nord. - En dehors des réunions statutaires souvent sous invitation, que chaque commission propose son calendrier pour ses sessions et son travail intersession. - La Conférence générale définit les règles à appliquer aux membres qui ne sont pas à jour devront être déterminées après examen du rapport du

CIRTEF

	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les règles retenues par la Conférence générale sur le non-paiement des cotisations <p>Créer un Fonds Web pour : Année 1 : financement de formations et d'ateliers. Année 2 : soutien à la création et à la production pour le Web ; identification de ressources ou de support de réseau d'échange. L'année 2 pouvant être ouverte au Nord mais surtout à des partenariats Nord-Sud.</p>	comité ad hoc sur les cotisations.
Production	<p>soutenir au moins 10 productions Radio par an.</p> <p>Organiser des ateliers de création, précédés par la soumission d'avant projets, pour soutenir la bourse aux coproductions, favoriser la coproduction Sud – Sud et sous régionale pour la Télévision et y ajouter le Nord-Sud pour la Radio.</p> <p>Renforcer les fonds de production Radio et Télévision et leur mécanisme d'alimentation financière par le CIRTEF et pour la TV aussi par TV5MONDE, l'OIF (développement - habillage).</p>	la Commission Radio se penche sur la faiblesse du nombre de dossier soumis.

CIRTEF

	<p>Assurer la fourniture du volume nécessaire de programmes TV du Sud (120 à 140 H/an de programmes de qualité pour les réseaux de TV5).</p> <p>Lancer des projets conjoints avec TV5 (arts et culture, jeunesse, formation, grandes causes : énergie, développement, etc.) et les partenaires du Sud, suivant les évolutions de la chaîne internationale, et poursuivre la recherche d'une meilleure visibilité des œuvres du Sud.</p> <p>Exploiter un fonds Web (de formation et de développement pour l'année 1 et de création pour l'année 2) ouvert au Sud comme au Nord (année 2 pour ce dernier cas). L'associer avec le fonds de formation pour assurer, entre autres, les formations nécessaires à cette adaptation, en commençant par les besoins déjà collectés pour Internet et les nouveaux médias et déjà soumis aux partenaires.</p> <p>Identifier les partenaires prêts à soutenir les activités en direction du Web et des nouveaux médias et confirmer le noyau dur des membres qui entendent s'y investir.</p> <p>Aider à structurer les filières de production publique et privée. Apporter un plus grand soutien à la production locale et à la coproduction.</p> <p>Viser l'intervention des Fonds TV et Radio pour la coproduction de séries de fiction.</p> <p>Poursuivre la spécialisation des centres de formation-production en Afrique : production et postproduction, postsynchronisation, archives et multimédia tout en les maintenant dans les filières de production.</p> <p>Augmenter l'utilisation de la chaîne de production HD et de postproduction dans les centres pour les membres</p>	<p>Adapter aux moyens disponibles</p> <p>les commissions étudient et proposent les modalités de partenariat avec le privé du Sud (voire du Nord) dans la coproduction.</p>
--	--	--

CIRTEF

ECHANGES DE PROGRAMMES	<p>Faire part par un retour formel des améliorations souhaitées dans la forme des productions soumises au marché des échanges Radio.</p> <p>Pour la Radio, continuer de ne proposer au téléchargement que les programmes demandés par les organismes.</p> <p>Demander aux membres de proposer le maximum au marché dans l'esprit d'une bourse aux échanges avec une sélection selon l'intérêt qu'ils présentent pour les membres.</p> <p>Trouver une solution avec CFI pour garantir la réception du marché TV par les membres.</p> <p>Augmenter les possibilités de visionnage sur le site pour le marché Télévision à l'instar de ce qui se fait pour la radio.</p>	<p>Les commissions devront déterminer une position sur cette la nécessité des rapports de diffusion.</p>
Formation	<p>relancer le mécanisme de ce fonds de formation (réactualiser, établir un ordre de priorité en fonction des moyens disponibles et apporter des réponses aux demandes de formation déjà collectées)</p> <p>Lancer une nouvelle campagne sur la base de thématiques indiquées par la Commission Formation et avalisées au Bureau d'après SEFOR en tenant compte d'ores et déjà de la thématique de la professionnalisation de la fonction de producteur.</p> <p>Poursuivre les démarches pour identifier et intégrer aussi un réseau de formateurs Sud et pour mettre des documents de formations en ligne.</p> <p>Étudier la possibilité d'instaurer un système de suivi post-formation.</p>	<p>Disposition des membres à aider à combler le poste de Conseiller vacant qui suivait les formations.</p> <p>Identification de moyens pour financer pour les formations des actions de suivi.</p>

	<p>Poursuivre la politique de formation de formateurs en associant des personnes ressources pressenties ou des personnels identifiés par leur organisme en ce sens pour chaque formation.</p> <p>Assurer la communication sur les thématiques retenues pour les formations, sur les formations et sur le suivi via le site.</p> <p>Mettre l'accent pour la Radio sur les actions de formations orientées Web et multimédia.</p> <p>Pour le Web : Privilégier la formation des formateurs - Favoriser les formations ayant une application concrète et immédiate dans le cadre d'un programme/projet - Aider à mettre en place, à animer et à faire fonctionner des réseaux de jeunes professionnels</p>	<p>Les commissions examinent la structure du SEFOR et son rôle dans la formation ; ainsi que l'articulation entre les thèmes des préoccupations stratégiques des organismes en matière d'échanges et les thématiques souhaitées pour le SEFOR. De même que la dynamique entre les ateliers du SEFOR, les sessions des commissions, du Bureau de Direction et de la Conférence générale.</p> <p>Mise en place fonds Web avec mécanisme d'alimentation.</p>
Communication	<p>viser l'augmentation de la fréquentation du site et la participation des membres ainsi que l'utilisation des ressources disponibles (blogs, forum, club, téléchargement, etc.); ceci en mettant en place un instrument :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec une mise en valeur du contenu notamment au niveau des formations, en présentant de manière plus claire et attrayante l'organisation, les ressources disponibles, etc. 	<p>Obtenir les résultats de l'analyse générale du site par les Services numériques de Radio-Canada.</p> <p>mise à disposition de quelqu'un pour mettre à jour les contenus, entretenir, animer les réseaux, etc.</p>

CIRTEF

	<ul style="list-style-type: none"> - Avec la revue du fond et de la forme du site pour plus d'ergonomie, de convivialité, plus de fréquentation et plus de participation des membres. Il s'agit de créer un site propice à l'utilisation des réseaux, blogues, forums, etc. - facilitant les échanges entre le CIRTEF et les membres comme entre les membres - Offrir la possibilité de visionner les offres du marché d'échanges Télévision (CLUB ou ouvert en fonction des droits libérés). 	<p>les membres communiquent les modifications et les nouvelles adresses à chaque changement de responsable ou de personne ressource impliquée dans les activités de notre Conseil.</p> <p>les membres peuvent aussi établir une liste de diffusion et fournir au CIRTEF un document identifiant clairement les intervenants et une personne ressource qui serait en copie de tous les envois pour les questions opérationnelles. De même pour les intervenants pour les blogs, forums, etc.</p>
RENFORCEMENT D'UNE VISION FRANCOPHONE	<p>Faire le point de l'état d'application plan de sauvegarde des archives adopté en 2009 en vue de faciliter le lancement effectif du dossier CAPITAL NUMERIQUE avec l'OIF.</p> <p>Rechercher les moyens de faire dans d'autres sous régions un atelier sur l'archivage numérique et la mise en réseau de ressources et de patrimoines numériques avec un centre multimédia de sauvegarde et de stockage</p> <p>Consolider, dans le cadre des rapports CIRTEF / TV5MONDE, une concertation beaucoup plus étroite et formalisée, et notamment de mettre en place des échanges réguliers, comme avec tous les partenaires de TV5.</p>	<p>Dossier CAPITAL NUMERIQUE définitivement retenu par les ACP</p> <p>Et, surtout, en exploitant au mieux les instances à cet effet comme le Conseil de coopération de TV5MONDE Afrique et les représentations croisées (TV5MONDE : membre du Bureau du CIRTEF, de la Commission Télévision – CIRTEF : observateur au Conseil d'Administration de TV5MONDE –</p>

CIRTEF

	<p>Participer au renforcement de l'utilisation des nouveaux médias et de l'Internet; soutenir les politiques de diversification des supports et leur maîtrise, notamment dans le Sud</p>	<p>Représente les Télévisions africaines au comité des programmes de TV5MONDE) et les 2 conventions annuelles signées chaque fois pour encadrer ce partenariat.</p>
ECHANGES EXPERIENCES	<p>Augmenter les échanges entre les membres eux-mêmes et entre les membres et le CIRTEF sur les blogs et fora.</p> <p>envisager la création des réseaux de radios jeunes basés sur l'échange de programmes et de compétences.</p> <p>Faire du SEFOR une bourse d'échanges alimentée en permanence par des expériences, des coproductions, des projets, des collaborations continues. Former le plus de groupe de projets possible au SEFOR et organiser leurs vies entre les sessions. Et bien cibler les participants au SEFOR en conséquence et en fonction des thèmes ou sous thèmes à traiter.</p>	<p>Les commissions se penchent sur la faiblesse de la fréquentation pour les blogs créés pour les commissions Radio, Télévision et Formation, après la conférence générale de Paris d'avril 2011.</p> <p>Les commissions se penchent sur la structure du SEFOR et son rôle dans la formation ; ainsi que l'articulation entre les thèmes des préoccupations stratégiques des organismes en matière d'échanges d'expérience et les thématiques souhaitées pour le SEFOR. Des échanges y sont aussi souhaitables pour bien appréhender la dynamique entre les ateliers du SEFOR, les sessions des commissions, du Bureau de Direction et de la Conférence générale.</p>

ANNEXE I

Du Plan d'action 2013-2015

CIRTEF

CIRTEF	CADRE ET LOGIQUE D'INTERVENTION	ORIENTATIONS ET INDICATEURS VERIFIABLES	DOCUMENTS ET PARAMETRES SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES D'ACTIVITE PERENNE ET POUR UN FUTUR PLAN D'ACTIONS
OBJECTIF GLOBAL	<ul style="list-style-type: none"> Le CIRTEF est une association internationale sans but lucratif. C'est un organisme de coopération non gouvernementale, qui regroupe les organismes de radiodiffusion y adhérent en vertu des présents statuts. Le CIRTEF est une association d'utilité publique et ne poursuit aucun but politique ou commercial. 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Organismes membres professionnels venant du Nord et du Sud</i> <i>Statuts</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Statuts</i> <i>Liste des membres</i> <i>Points de vue des membres dans les instances</i> <i>Rapports d'activités du Secrétaire général</i> 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Adhésion des membres aux statuts</i> <i>Les membres discutent et définissent le plan d'actions et le financent</i> <i>Les membres discutent le rapport d'activités</i> <i>Les membres adaptent les activités aux moyens et définissent le financement de chaque nouvelle activité</i>
OBJECTIF SPECIFIQUE	<ul style="list-style-type: none"> Le CIRTEF, qui, sans esprit de lucre, poursuit des buts notamment d'ordre scientifique, artistique et pédagogique a pour objet : d'établir, à travers le monde, un dialogue permanent, ouvert aux organismes de radiodiffusion qui utilisent entièrement ou partiellement la langue française dans leurs programmes nationaux ou régionaux ; de soutenir, dans tous les domaines, les intérêts de ses membres et de promouvoir le rôle de la radio et de la télévision en tant que moteur de développement au service de la collectivité ; d'aider ses membres à accomplir leur mission sociale, culturelle et éducative ; de promouvoir entre ses membres une large communication d'expériences et de renseignements sur tous les aspects de la radio et de la télévision ; 	<ul style="list-style-type: none"> Article 8 : Moyens d'action A cette fin, le CIRTEF recourt à tout moyen adéquat d'étude et d'action, notamment : Il est doté d'un Secrétariat Général permanent qui dispose des biens, meubles et immeubles nécessaires à son fonctionnement ; Il peut organiser ou susciter des colloques, des conférences, des sessions d'étude, d'information et de formation, ainsi que des séances d'écoute ou de visionnage ; Il peut entreprendre ou susciter des recherches, obtenir des renseignements, constituer et tenir à jour toute documentation et effectuer toute publication sur les questions de la radio et de la télévision et sur les services, les organismes et les activités y afférent ; Il peut susciter et coordonner des activités et des programmes d'échanges et de coopération entre ses membres ; Il peut, à leur demande, assister ses membres lors de négociations de diverses natures ou négocier en leur nom. 	<p><i>Plan d'actions, partenariats avec les membres</i></p> <p><i>Accord de siège</i> <i>Convention de collaboration avec la RTBF</i></p> <p><i>SEFOR</i> <i>Formations et formations</i> <i>Ateliers des séries R et TV</i></p> <p><i>Livre blanc</i> <i>Publication avec UNESCO</i> <i>Site</i></p> <p><i>Echanges de programmes</i> <i>Séries harmonisées</i> <i>Coproductions</i></p> <p>-</p>	<p><i>La structure du personnel au siège, l'africanisation de la gestion des centres en Afrique, les moyens mis à disposition par les membres et ceux recherchés auprès des partenaires permettent de combler ou de suppléer à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Fin de mission du Conseiller juridique</i> 2003 <i>Fin de mission de personnels de Radio Canada au siège et comme réalisateur au centre de Cotonou</i> 2003 <i>Fin assistance tech. Française Yaoundé</i> 2005 <i>Fin assistance technique belge Cotonou</i> 2007 <i>Arrêt subventions directes du MAE France pour formations et frais fonctionnement des centres</i> 2007 <i>Un chargé de mission à temps partiel</i> 2008 <i>Fin présence 1 expert belge au siège</i> 2011 <i>Même taux de cotisation depuis 2003</i> <p><i>Les recommandations suivantes collectées auprès des membres sont mises en œuvre :</i></p> <p>TELEVISION</p> <ul style="list-style-type: none"> <i>Programmation émissions CIRTEF sur TV5Monde et RTBF : informations le volume horaire annuel, leur audience et l'horaire de diffusion. Avec l'audience moyenne des chaînes dans ces tranches.</i> <i>Evaluation des coûts réels d'occupation des centres lors des postproductions.</i> <i>Envoyer par fichier des programmes tout en continuant avec CFI PRO.</i> <i>Extension AIME au sein du CIRTEF, faciliter les échanges d'archives et la mise à niveau.</i> <i>Pour prochain SEFOR : projet d'une production sur la base d'archives des télévisions.</i> <i>Circulation de l'information sur ses activités : associer les responsables des programmes et de la production au-delà des directions générales;</i> <i>Inciter à l'usage des blogs et forums du CIRTEF ;</i>

CIRTEF

<ul style="list-style-type: none"> • de favoriser de diverses manières la coopération entre ses membres, notamment par l'assistance mutuelle en matière de gestion, de production et de technique, par l'entraide dans la prestation de services d'experts, dans la formation des personnels, de même que par l'échange et la coproduction d'émissions ; • de permettre, dans le cadre de son activité, la connaissance et le respect des particularités et des aspirations de chacun des pays comptant des membres du CIRTEF ; • d'entretenir des rapports avec les autres organismes à vocation internationale qui peuvent faciliter la poursuite de ses objectifs. • 	<ul style="list-style-type: none"> • Article 9 : Activité régionale • Compte tenu des particularités régionales et continentales et dans le but d'aider ses membres à répondre aux besoins propres à leur région, le CIRTEF favorise les activités régionales, notamment en encourageant et en aidant : <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de conférences ou de colloques ; • La formation de comités ; • La mise sur pied de stages ou de missions de formation ; • L'échange et la coproduction d'émissions. • • Article 10 : Relations avec l'A.I.F • L'Agence Intergouvernementale de la Francophonie est, sous réserve des dispositions de l'article 32, observateur de droit aux sessions du Bureau et de la Conférence Générale du CIRTEF et celui-ci peut assurer une représentation aux réunions appropriées de l'Agence. • Le CIRTEF et l'Agence peuvent conclure des accords de coopération. • • Article 11 : Relations avec le R.F.P et la C.T.F. • Le CIRTEF entretient des relations institutionnelles avec les Radios Francophones Publiques et avec la Communauté des Télévisions Francophones dans le but d'assurer une concertation en matière de programmes 	<p>- SEFOR</p> <p><i>Comité experts africains migration numérique</i></p> <p><i>Formations</i> <i>Formactions</i></p> <p><i>séries</i> <i>Marché des programmes, téléchargement, coproductions</i></p> <p><i>Accord-cadre avec OIF</i></p> <p><i>OIF membre du Bureau de direction</i></p> <p><i>Conventions OIF de financements de programmes CIRTEF</i></p> <p><i>Accord signé avec RFP</i></p> <p><i>Participation croisée aux commissions (Radio du CIRTEF et programme des RFP)</i></p> <p><i>Participation aux sessions plénières des RFP</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réflexion sur l'encadrement des séries harmonisées ; <p>FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités dans le domaine de l'édition/production numérique ainsi que. • Liste des Services de Formation/formateurs potentiels au sein des organismes du Sud. • Réseau internet/annuaire des formateurs par spécialité. • Favoriser la « formation de formateurs/futurs formateurs » dans une approche sud-sud. • Création d'un réseau internet de formateurs de même spécialité. • Mise en ligne sur le site du CIRTEF des manuels théoriques de base ou plus spécialisés. <p>RADIO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre l'approche « mixte » ou thématique mettant ensemble Radio et Télé, sans perdre de vue les spécificités Radio dans le nouvel environnement qui s'annonce. • Conserver l'activité sur le marché des échanges de productions • maintenir la Banque des programmes. • Réactiver la collecte des besoins en formation des Radios du Sud. • Poursuivre la série « Si Jeunes pouvaient » en donnant une liberté plus grande aux réalisateurs. • Informations sur le Fonds d'Aide à la Production Radiophonique. • Poursuivre l'expérience de Radio Séfor l'année prochaine. <p>GENERAL</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer le site du CIRTEF, le rendre plus attractif. • Mettre la co-production sud-sud à l'ordre du jour. • Soutien financier aux projets sous régionaux de co-production sud-sud ; • Revitaliser le système d'échange du CIRTEF et demander l'alimentation régulière des banques de programmes; • Initier des projets de coproductions nord - sud; • Accompagnement du sud et l'organisation de leur participation à des coproductions nord - sud. • Favoriser une appropriation collective du passage au numérique au sein des organismes; Proposer une prise en charge politique du sujet de la coordination internationale au niveau de l'Afrique et des sous régions. • Renforcement des capacités pour affronter l'ère numérique, • Utilisation du contenu généré par l'utilisateur dans le strict respect des principes journalistique. • Aider à la professionnalisation des métiers de la
---	---	---	--

CIRTEF

		<p>de radio et de télévision.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Radios Francophones Publiques, les R.F.P et la C.T.F. sont invitées, sous réserve des dispositions de l'article 32, à participer aux sessions de la Conférence Générale en qualité d'observateurs. 	<p><i>Participation des RFP et de la CTF aux conférences générales</i></p>	<p><i>production.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Développer les coproductions bilatérales; Pérenniser la bourse aux projets en marge du SEFOR. Information large sur les initiatives et projets du CIRTEF concernant les échanges; Développer les possibilités d'échanges à travers le site web CIRTEF ; Création, au niveau africain, d'un réseau d'experts techniques des opérateurs de télévision; Formation des opérateurs de télévision sur la migration vers le numérique ; - formaliser l'atelier des responsables techniques en charge des questions de la transition vers le numérique pour les prochains SEFOR.
CIRTEF	CADRE ET LOGIQUE D'INTERVENTION	ORIENTATIONS ET INDICATEURS VERIFIABLES	DOCUMENTS ET PARAMETRES SOURCES DE VERIFICATION	HYPOTHESES D'ACTIVITE PERENNE ET POUR UN FUTUR PLAN D'ACTIONS
RESULTATS	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des outils de gestion, mise en œuvre de procédures et conformation à la loi belge (Logiciel comptabilité, Manuel procédures des centres et modalités inventaire, Adaptation des statuts à la loi AISBL, Conformation budget à loi) ; Extension des cases de diffusion sur les réseaux de TV5 (2ème film africain par mois sur TV5 Sud côté court sur FBS TV5). Mise en œuvre de la sauvegarde du patrimoine audiovisuel : déploiement de AIME, maintenance évolutive du logiciel et modernisation du logiciel de numérisation, d'indexation et de gestion des archives. Renforcement des relations avec les partenaires (OIF, RFP, UNESCO) Publication de documents dans le secteur de la Radio-Télévision Meilleure exposition et accessibilité des productions du CIRTEF (sites, plateformes, téléchargement, échanges en ligne, échange par satellite) Mise en œuvre de fonds pour soutenir la production Radio et 	<ul style="list-style-type: none"> Système AIME : déploiement 2004 Manuel procédures centres 2004 Site avec sons et vidéos 2004 Logiciel compta 2005 Adaptation statuts à loi AISBL 2005 Forum membres en ligne 2005 Programmes CIRTEF plateforme en ligne Unesco 2006 2ème film africain par mois sur TV5 2006 Sud côté court sur FBS TV5 2006 Création centre Maurice 2006 Nouvel accord avec les RFP 2007 Relance fonds OIF/CIRTEF 2007 Conformation budget à loi AISBL 2007 Échange Radio en ligne 2007 Nouvel accord-cadre OIF 2008 Livre blanc audiovisuel public 2008 Fonds production Radio TV 2009 HD dans les centres 2009 Réélection au comité de liaison ONG-Unesco 2009 POUR 3 ANS Procédures centres et inventaire 2009 Fonds formation renforcement de capacités Site avec blogs, site mobile 2010 GPM 2010 Accréditation à l'Unesco pour patrimoine immatériel 2010 POUR 4 ANS Publication produire plus – UGC – éducation aux médias 2011 AVEC UNESCO 	<ul style="list-style-type: none"> Nombres d'organismes équipés de AIME Quantité d'archives sauvegardées et numérisées Manuels de procédure, tenue des comptes du CIRTEF, dépôt des comptes du CIRTEF au Carrefour des entreprises en Belgique Partenariat avec TV5, programmation et production pour TV5 Accords avec OIF, RFP, UNESCO Publications du CIRTEF Oeuvres multimédia primées au Sud Quantité de programmes échangée ou téléchargés Volume des échanges sur le site Nombres de productions R et TV soutenues Niveau de qualité des installations et des activités des centres Activités du Fonds OIF/CIRTEF Développement du multimédia au sud Renforcement de capacités Besoins de formation satisfaits Web, accès aux services Rapport des membres 	<ul style="list-style-type: none"> Les organismes participent à de réels échanges de programmes avec suivi et comptes rendus. De même pour le téléchargement et la réception des programmes sur clé USB pour la radio, que via CFI PRO pour la TV. Les organismes membres se donnent les moyens d'utiliser AIME en TV mais aussi en radio. Les organismes membres augmentent la fréquentation du site et l'utilisation de ses services, communiquent plus à travers les blogs, comme le forum des Commissions. Obtenir des réponses aux sollicitations quand les besoins réels de formation sont identifiés ? Obtenir une réaction des organismes du Nord pour la mise en œuvre du « Fonds d'aide au renforcement de capacités pour les cadres par la formation. Formation de formateurs. Les membres soumettent de plus en plus de dossiers de projet au fonds d'Aide à la Production Radio du CIRTEF et de plus en plus de projets sous régionaux de coproductions pour le Fonds TV. Avec un suivi et une gestion de ces productions. Primer des projets multimédia conjoints Nord/sud Pour la Radio, mise en place d'un soutien à toute la chaîne de production radio pour lever les fréquents problèmes de prise de son, de montage, de mixage, de duplication. Après constat de l'amélioration des supports et des contenus des programmes proposés. Pour la Radio, l'intérêt et le suivi par les membres débouchent sur l'augmentation de la capacité de stockage pour arriver à une vraie banque des programmes et les

CIRTEF

	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Télévision ainsi que la formation.</i> • <i>Incitation à la production pour le multimédia (lancement du grand prix multimédia).</i> • <i>Modernisation des outils des centres du CIRTEF</i> • <i>Amélioration des espaces de communication des membres et des commissions (forum, blogs, site mobile,...).</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Reprise envoi programmes via CFI PRO 2011</i> 		<p><i>organismes membres résolvent le cas échéant les difficultés techniques, logistiques ou de grille rencontrées qui les empêcheraient de fréquenter la Banque ou d'utiliser les programmes sur Clef USB ainsi que de renvoyer les rapports de diffusion !</i></p>
ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Programmation sur TV5</i> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Films LM</i> ◦ <i>Docu</i> ◦ <i>Court métrage</i> • <i>Production pour TV5</i> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Reflets</i> ◦ <i>Scc</i> ◦ <i>Afrique plurielle</i> • <i>Formation</i> • <i>FORMATIONS R TV</i> • <i>FORMACTIONS R TV</i> • <i>Échange programmes R</i> • <i>Échange programmes TV</i> • <i>Install sauvegarde archives</i> • <i>Réunion instances</i> • <i>SéminaireSEFOR</i> • <i>Site</i> • <i>CIRTEF en bref</i> • <i>Autres expositions programmes</i> <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>Plateforme unesco</i> ◦ <i>Archives Reflets</i> ◦ <i>Visions archives reflets</i> • <i>Prod soutenues fonds TV</i> • <i>Prod. soutenues fonds radio</i> • <i>Séries harmonisées TV</i> • <i>Séries harmonisées R</i> • <i>Mise en œuvre fonds formation</i> 	<p><i>POUR 2011</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>21 Films africains LM programmés sur TV5</i> • <i>48 documentaires africains ou sur l'Afrique</i> • <i>52 courts métrages</i> • <i>40 émissions REFLETS SUD produites</i> • <i>24 émissions SUD COTE COURT produites</i> • <i>6 émissions AFRIQUE PLURIELLE avec FRANC PARLER produites</i> • <i>9 formations classiques radio et TV</i> • <i>9 formations sur base séries R et TV</i> • <i>112 programmes du marché Radio</i> • <i>40 H du marché TV via CFI PRO</i> • <i>3 PAYS équipés du système AIME</i> • <i>2 réunions instance (Bureau et CG)</i> • <i>1 SEFOR organisé</i> • <i>Site : 48 Go transférés, 460.000 clics, 96.000 pages vues, 230.000 fichiers ouverts.</i> • <i>12 numéros CIRTEF en bref édités</i> • <i>Près de 100 programmes sur plateforme UNESCO</i> • <i>Près de 50 numéros archives REFLETS SUD site RTBF</i> • <i>21 documentaires des TV sud pour fonds TV</i> • <i>6 productions radio soutenues par fonds R</i> • <i>4 séries TV encadrées et finalisées</i> • <i>2 séries Radio encadrées et finalisées</i> • <i>2 formations liées au fonds (multimédia-informatique des archives)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Quantité et qualité des films, documentaires et courts métrages fournis à TV5 par le CIRTEF</i> • <i>Quantité et qualité des productions CIRTEF pour les réseaux de TV5</i> • <i>Nombres de formations et de formations menées</i> • <i>Rapport des encadreurs</i> • <i>Rapports des stagiaires</i> • <i>Nombre de programmes Radio et TV échangés</i> • <i>Rapports de diffusion</i> • <i>Pays équipés de AIME</i> • <i>Archives sauvegardées</i> • <i>Réunions des instances</i> • <i>Rencontres et séminaires d'échange d'expérience organisés</i> • <i>Communication sur les activités du CIRTEF</i> • <i>Web, accès aux services en ligne du CIRTEF</i> • <i>Accessibilité des programmes CIRTEF exposés</i> • <i>Quantité et qualité des productions R et TV soutenues par les fonds CIRTEF</i> • <i>Nombre de séries harmonisées lancées, encadrées et menées à terme ; nombre de membres participants.</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Les accords de siège à Bruxelles, Cotonou, Yaoundé et Niamey continuent de permettre un fonctionnement optimal des structures.(PM)</i> • <i>Des membres soutiennent des activités ou apportent leur contribution en personnel, en experts ou en industrie(PM)</i> • <i>L'accueil des réunions d'instances et des séminaires par des membres continue</i> • <i>Les membres sont à jour de leurs cotisations chaque année (400.000€)</i> • <i>Les fonds des partenaires de TV5 sont mis à la disposition du CIRTEF pour la présence africaine ;(720.000 €) et poursuite de la convention de collaboration avec la RTBF en ce sens</i> • <i>TV5MONDE met à disposition les fonds gagés sur la publicité Afrique pour soutenir la production audiovisuelle du Sud (250.000 €)</i> • <i>Des accords de financement sont signés avec l'OIF, notamment pour l'organisation du Sefor, le maintien à niveau des centres et la sauvegarde du patrimoine audiovisuel.(150.000 €)</i> • <i>Des partenariats sont mis en œuvre avec les RFP, la CTF</i> • <i>Conventions et partenariats avec l'Unesco, WBI, Fonds OIF/CIRTEF, CFI...(150.000 €).</i> • <i>Réerves et autres : 100.000 €.</i>

ANNEXE II

Du Plan d'action 2013-2015

CIRTEF

		2003 - 2005	2006 - 2008	2009 - 2011
Produire	Production Radio (R)	Coproductions dans le cadre de Jumelages (src-France bleu Orléans-ORTM) Série Radio Unesco sur les droits de l'homme	Coproductions dans le cadre de Jumelages (SRC-France bleu Orléans-ORTM) Séries Maux d'enfants, Femmes battantes 1 avec RFP	Maux d'enfants, Baladeurs I, Femmes battantes 2 (avec RFP) Baladeurs II, Femmes battantes 3 (avec RFP) 13 productions unitaires financées par le Fonds Radio
	Production Télévision (TV)	Séries: Affaires de goûts III avec CTF, P'tits Bonheurs avec CTF, Art-Tisans I, Affaires de goûts IV, Art-Tisans II Séries : cités mythiques, Crée Génie, Eco systèmes avec URTI	Séries : cités mythiques, Alter Métier, VIH Sida, La vie devant nous avec CFI, Cap Santé, pilote Mémoire enfouie du Sud, Femmes battantes I avec TSR, productions unitaires de mémoire enfouie, Dis moi ton dicton Séries : Femmes battantes II, droits dans les yeux	Séries : Précurseurs I pour les 50 ans Indépendances africaines, 5/5 Afrique avec SRC, Précurseurs II, magazine scientifique, magazine Santé avec TV5, un musée - un objet, grandes causes : climat, dis moi ton truc Lancement grandes causes : préservation environnement 2011 31 productions unitaires financées par le Fonds TV
Former	Formations Radio et TV	39	81	32
Echanger	Marché programmes R	307	325	424 dont les 152 de 2010 numérisés et envoyés sur clé USB en juillet 2011
	Marché programmes TV	319	312	350
Sauvegarder	Archivage numérique	Recette du logiciel AIME à Maurice en 2003 * OIF met à disposition le matériel pour installer le système AIME dans 6 pays	Convention avec le MAE France pour déploiement (dans 6 pays) et débogage logiciel AIME Contrat avec INA pour maintenance évolutive du logiciel AIME	Contrat avec INA pour internationalisation du logiciel AIME Séminaires archivistes à l'INA Paris et des informaticiens à L'ORTN et au CRPF de Niamey en 2010 et au CRPF Cotonou en 2011
	Installation système AIME		Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Djibouti, Mali, Mauritanie, Sénégal (OIF) et Gabon Burundi, Cameroun, Madagascar, Maroc, (MAE, OIF) – Centrafrique, Guinée, Togo (MAE)	Haiti, RDC (MAE, OIF) 2009 -- livraison Tunisie (R), Liban, Vietnam (OIF) 2010 –2011: Tunisie (TV), Côte d'Ivoire, Congo Équipement Centre Cotonou en 2011
Se mouvoir et travailler dans l'espace Francophone	Conférence générale	Maurice -- Montréal	Ouagadougou	Hanoi -- Paris
	Bureau de direction	Maurice – Bamako – Niamey – Bruxelles – Montréal	Antananarivo – Bruxelles – Ouagadougou – Paris	Ouagadougou – Hanoi – Hanoi – Paris
	SEFOR	Bamako – Libreville -- Bordeaux	Nouakchott – Rabat -- Yaoundé	Cotonou –Niamey
Réfléchir, échanger des expériences	Thèmes du SEFOR	2003 : Diversité culturelle dans nos radios et télévisions 2004 : Les radios télévisions de service public et l'audience *Réduction de moitié durée SEFOR 2005 : Les chaînes publiques relèvent les défis de la concurrence. Gestion-Production-Diffusion. L'intégration numérique	2006 : Service public : produire plus et mieux 2007 : Etre autrement ou ne plus être : l'heure du bilan le temps des grandes mutations 2008 : Médias publics : les enjeux et les défis d'une nouvelle gouvernance	2009 : Agir dans un nouvel environnement des médias 2011 : Médias de service public : la marque à renforcer Travail avec Comité editorial et Blog en ligne (en 2010)
Agir, Réaliser		2003 : *Lancement de la première édition de RADIO SEFOR qui aura une édition annuelle par la suite 2004 : * Refonte du règlement Télévision du fonds OIF/CIRTEF * Relance du site du CIRTEF avec des sons et des vidéos * Nouveau logiciel de comptabilité * Adaptation statuts à la nouvelle loi belge sur les AISBL - Mise en place manuel de procédure dans les centres - Production d'un règlement du personnel - * Harmonisation salaires centres *nouvel habillage : Reflets et Frnc. Parler 2005 : * Lancement d'un forum des membres en ligne - * Bulletin "CIRTEF en bref" en ligne * Mise en place formule résorption arriérés * Africanisation poste responsable Centres Cotonou et Yaoundé	2006 : *Inauguration Centre de Maurice * 2ème film africain sur TV5 Afrique * Programmes CIRTEF sur la plateforme en ligne de l'UNESCO * appui ORTN sur fonds Radio Canada pour les Jeux de la Francophonie 2007 : * Création échange en ligne sur plate forme marché échange Radio * Mise en place avec OIF d'un dispositif de relance du Fonds OIF/CIRTEF 2008 : * Livre blanc de l'audiovisuel public du Sud * 80 % des 50 destinations de CIRTEF en bref reçoivent par mail * Projet réseau des Radios SEFOR	2009 : *Création fonds CIRTEF appui à la production du Sud Radio et TV * Doublement fonds versés au Sud pour Reflets * Augmentation frais direct de production pour séries *évaluation de la couverture des Jeux de la Francophonie 2010 : * fonds renforcement de capacités par la formation * Associé au lancement webTV Afrique TV5Monde * Apport en programmes pour la 3 de la RTBF * Lancement du GPM * Modernisation site, création blogs, site mobile, espaces archives R et TV
Programmer sur les réseaux de TV5	Nombre programmes fournis TV5	*Hebdo : Reflets : tous réseaux 1 documentaire Res. Afriq 1 émission courts métrage *Mensuel : 1 film africain LM 1 émission de points de vue	*Hebdo : Reflets : tous réseaux (sauf Asie) 1 documentaire Réseau Afrique 1 émission courts métrage : sur FBS *Mensuel : 2 films africains LM 1 émission de points de vue *Case : Série Habitat traditionnel en 2006 *Rêve en Afrique devient Sud côté court À partir de 2007 : 3 documentaires Ré. Afriq Case :Série Femmes battantes en 2007	*Hebdo : Reflets : tous réseaux (sauf Asie) 1 émission courts métrage : sur FBS *Mensuel : 2 films africains LM 1 émission de points de vue 3 documentaires Ré. Afriq nouvelle présentatrice Reflets Web TV : Apport de droits en 2010 et en 2011
Autres repères		2003 : *Fin de mission de personnels de Radio Canada au siège et comme réalisateur au centre de Cotonou * RTBF met à disposition un cadre Radio *500ème de Reflets 2004 : Couleur derrière les barreaux de la MBC (série P'tits bonheurs) reçoit le Prix Micheline Vaillancourt de la CTF 2005 : Fin de la coopération technique française au Centre Yaoundé ; remplacement par soutien financier aux centres en 2005 et 2006 * Accord avec FAO pour accès à leur banque de programme * France Culture diffuse des programmes du marché Radio	* "Fleuve Niger se meurt" CRPF Niamey : Prix Festival Médias Nord Sud de Genève * Réception de programmes libres de droits de Radio ONU * France Culture reprend et diffuse des programmes du marché Radio *Fin coopération technique belge au Centre de Cotonou * Accord avec Dev TV pour des programmes TV * Nouvel accord avec les RFP * Nouvel accord cadre avec l'OIF * Nouvelle procédure de virement * Accord MAE Maurice pour siège centre	* Réélection Comité liaison UNESCO-ONG en relations formelles de consultation pour 3 ans en 2009 * Accord de coopération avec la FAO : sécurité alimentaire * Introduction de la HD dans les centres du CIRTEF * Accréditation à l'UNESCO pour 4 ans - patrimoine immatériel en 2010 * Projet échange global * accord cadre avec RTS Suisse pour la maintenance du CRPF Niamey * départ cadre TV mis à disposition par Belgique

ANNEXE III
Du Plan d'action 2013-2015

Plan du site portail du CIRTEF

• PORTAIL CIRTEF

➤ INTERACTIF

- FORMULAIRE CONTACT
- ABONNEMENT CIRTEF EN BREF
- LIVRE D'OR
- N° VISITEUR
- CONVERSION MONNAIE EURO – FCFA
- METEO

➤ SITE GENERAL

- DERNIERES ACTUALITES
 - CIRTEF en bref
 - SEFOR suite
 - CIRTEF sur Facebook
- OIF (ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE)
- REFLETS CHEZ TV5MONDE
- TV5MONDE
- TV5 QUEBEC CANADA
- REFLETS CHEZ RTBF
- PLATEFORME UNESCO
- REFLETS CHEZ TV5QUEBEC CANADA
- FRANC PARLER
- ARCHIVES RADIO
- ARCHIVES TV CINEMA – LA PAROLE EST AU SUD

✓ ACCUEIL

- OBJECTIFS
- MEMBRES

✓ ORGANISATION

- HISTORIQUE
- MEMBRES
- CONFERENCE GENERALE
- BUREAU DE DIRECTION
- COMMISSIONS
- SECRETARIAT GENERAL
- CENTRES
- PARTENARIATS
- ORGANIGRAMME

✓ SEFOR

- HISTORIQUE
- SEFOR 2000
- SEFOR 2003
- 2004
- 2005
- 2006

✓ FORMATION

✓ TELEVISION

- PRODUCTION
- DIFFUSION
- BANQUE DE PROGRAMMES

✓ RADIO

- MARCHE
- PRODUCTION

CIRTEF

- FORMATION
- ✓ CLUB ACCES AVEC CODES
- ✓ ACTUALITES
- ✓ FORUM ACCES AVEC CODES
- ✓ VISIONNAGE
- ✓ ECOUTE

➤ FORUM

- ✓ ACCES AVEC CODES
 - ADMINISTRATEURS PRINCIPAUX
 - ESPACE MEMBRES
 - INTRANET SECRETARIAT GENERAL
 - FORUM COMMISSION RADIO
 - FORUM COMMISSION TELEVISION
 - FORUM COMMISSION FORMATION
 - FORUM DES CENTRES
 - INGENIERIE ETUDES
 - FORUM UTILISATEURS AIME

➤ CLUB

- ✓ ACCES AVEC CODES
 - ARCHIVAGE NUMERIQUE (Programmes Radio TV numérisés avec AIME)
 - MARCHE RADIO
 - FORUM
 - BLOG COMMISSION TV
 - BLOG COMMISSION FORMATION
 - TELECHARGER
 - BLOG COMMISSION RADIO
 - ECOUTER
 - VISIONNER
 - TRANSFERT

➤ SITE MOBILE

- ACCUEIL DU SITE MOBILE
- ORGANISATION
- RADIO
- TÉLÉVISION
- FORMATION
- SEFOR
- VISIONNAGE
- ECOUTE
- MULTIMÉDIA
- ACTUALITÉS
- CLUB
- FORUM
- LIENS INTÉRESSANTS
- CONTACT
- ÉVÉNEMENTS
- PLAN DU SITE MOBILE

➤ BLOG GENERAL

➤ FACEBOOK

➤ BROCHURE CIRTEF

➤ GRAND PRIX MULTIMÉDIA

➤ PUBLICATION :

- ✓ LIVRE BLANC AUDIOVISUEL PUBLIC
 - ✓ PRODUIRE PLUS ET MIEUX - CONTENU PAR USAGER – ÉDUCATION AUX MÉDIAS
-